

### **COLOPHON**

Le Rapport d'activité 2017 a été rédigé par l'ensemble du personnel de l'IWEPS, sous la ccordination éditoriale de Sébastien Brunet, administrateur général, et Evelyne Istace, chargée de communication.

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet** 

(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Deligraph** 

Mise en page: IPM printing sa, Bruxelles

Dépôt Légal : D/2018/10158/5

### **IWEPS**

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

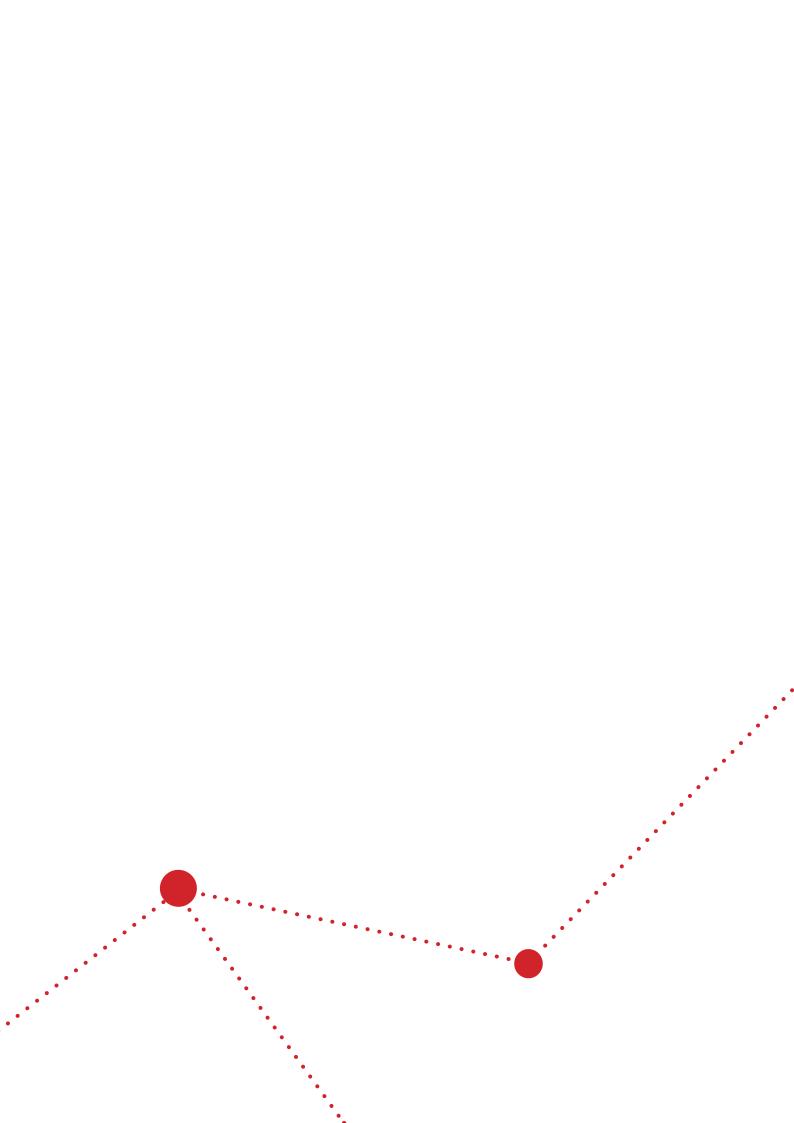
Route deLouvain-La-Neuve,2 5001 BELGRADE - NAMUR

Tel: 081 46 84 11

Fax: 081 46 84 12

http://www.iweps.be

info@iweps.be



## TABLE DES MATIÈRES

L'INSTITUTION  1.1. Missions	8 ne
1.1.1. Le décret fondateur	8 ne
1.3. Organigramme et rapport social au 31 décembre 1.4. Rapport financier 2017	e 2016 <b>10</b>
1.4. Rapport financier 2017	
1.4.1. Les recettes	
1.4.2. Les dépenses	
·	
<b>1.5.</b> Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective	
statistique	
<b>1.6.</b> Partenariats et collaborations	<b>17</b>
2.1. Le vieillissement en Wallonie  2.2. Le projet européen Gedidot : portail de statistique transfrontalières en santé	ues21222224
ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAIN  3.1. Population	28 ues28 ages29
<b>3.2.</b> Migration	

<b>3.3</b> .	Enseigr	nement et Formation	31
	3.3.1.	Bassins Enseignement	
		qualifiant-Formation-Emploi	
	3.3.2.	Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs.	
	3.3.3.	Alphabétisation	
	3.3.4.	Indicateurs sur l'éducation et la formation	
3.4.		et travail	
	3.4.1.	Comptes de l'emploi	
	3.4.2.	Le cadre européen des politiques de l'emploi	33
	3.4.3.	Statistiques régionales relatives aux dynamiques	
		sur le marché du travail	33
	3.4.4.	Modélisation microéconomique du marché	
	7 / 5	du travail	35
	3.4.5.	Analyse économique des aides à l'embauche en	
	6	Wallonie	
3.5.	Santé		
3.6.	0	entda N/(III)	
	3.6.1.	Les Relais sociaux de WallonieÉvaluation du Plan HP actualisé	
7 17	3.6.2.		
3.7.		té, Précarité et Cohésion sociale	31
	3.7.1.	Évaluation du Plan de lutte contre la pauvreté (PLCP)	77
	3.7.2.	Évaluation de la mesure 2.1.	31
	3.7.2.	« Invendus alimentaires » du PLCP	70
	3.7.3.	Prospective pauvreté	
	3.7.4.	Indicateurs de pauvreté	
	3.7. <del>4</del> . 3.7.5.	Situation sociale des indépendants	
	3.7.6.	Recherche « Jeunes-Acteurs »	
	3.7. <b>5</b> .	Le plan de cohésion sociale (PCS)	
	3.7.7. 3.7.8.	Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie	
3.8.		é et Transportsé	
<b>3.9.</b>		)	
	_	ppement territorial	
5.10.		Travaux de l'ODT	
		Développement et diffusion de WalStat	
3.11.		eurs complémentaires au PIB	
		nie	
		Modélisation de l'économie régionale : HERMREG	
		Évaluation des politiques régionales :	
		le modèle PREVIEW	47
	3.12.3.	Analyses conjoncturelles	
		Comptabilité régionale	
		Évaluation ex ante de l'impact macroéconomique	
		sur la Wallonie de la sortie du Royaume-Uni	
		de l'Union européenne (BREXIT)	48
	3.12.6.	Évaluation des pôles de compétitivité	
		Évaluation de l'effet des mesures de sensibilisation	
		à l'esprit d'entreprendre sur les compétences	
		entrepreneuriales des élèves	50
	3.12.8.	Évaluation de l'effet des terrains mis à	
		disposition du développement économique	50
	3.12.9.	FEDER	51
	3.12.10.	Prospective : analyse de la Silver économie	51

52 53
53
52 53 54
54
56 56
56
<b>56</b>
<b>57</b> 
57
57
57
58
59
elle
60
61
61
200
62
62
62 62
62
62
62 62
62 62
62 63
62 63
62 63
62 63 66
62 63 66 66
62 63 66 66 66
62 63 66 66

	5.1.8.	Working papers	69
5.2.	Activité	s éditoriales (comités scientifiques de revues,	
	directio	n de collections scientifiques, conseil éditorial)	<b>70</b>
5.3.	Collogu	Jes	<b>70</b>
	5.3.1.	Organisation de conférences, colloques	
		et séminaires	<b>70</b>
	5.3.2.	Midis de l'IWEPS	<b>7</b> 1
	5.3.3.	Futurama	<b>72</b>
	5.3.4.	Contribution à des conférences, colloques et	
		séminaires et activités de vulgarisation	<b>74</b>
5.4.	Deman	des directes adressées à l'IWEPS	<b>77</b>
5.5.	Particip	ation à des réseaux et groupes de travail	<b>78</b>
	5.5.1.	Réseaux et groupes de travail scientifiques	<b>78</b>
	5.5.2.	Réseaux et groupes de travail mixtes	
		(scientifiques, administratifs, société civile)	<b>79</b>

## 83|

### ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE

87|

### **GESTION ADMINISTRATIVE**

7.1.	Gestio	n des ressources humaines	88
7.2.	Marche	és publics	89
		hèque	
7.4.	Informa	atiqueatique	89
7.5.	Comm	unication	90
	7.5.1.	Les publications	91
	7.5.2.	Les événements	91
	7.5.3.	Le site internet	91
	7.5.4.	l a presse	95

## **PRÉFACE**

La statistique, l'évaluation ainsi que les travaux d'anticipation sont des outils essentiels à la bonne santé de nos démocraties et à la conduite des politiques publiques. Ces trois missions qu'assume l'Institut en étroite collaboration avec les administrations et le monde universitaire sont en évolution constante pour répondre, d'une part, aux attentes des forces vives de la Wallonie et, d'autre part, aux critères de qualité scientifique et méthodologique toujours croissants. Ces trois missions de l'IWEPS sont d'autant plus précieuses que les fake news et autres mythes trouvent dans le développement des réseaux sociaux et autres outils de communication de l'information un terreau particulièrement propice à leur multiplication.

Comme les années précédentes, 2017 a été ponctuée par de nombreux projets qui ont renforcé les missions et l'ancrage de l'institution dans le paysage institutionnel, statistique et scientifique de la Wallonie. Ainsi, outre les travaux classiques menés au sein de l'Institut, une attention particulière a été portée à la question du vieillissement de la population, à la digitalisation de l'économie et aux expériences de l'exclusion du chômage. Par ailleurs, la disponibilité et l'accessibilité de l'information ont été au cœur de

tous les projets que cela soit par la refonte complète du site internet, la réalisation de capsules vidéos dédiées à la vulgarisation scientifique ou encore l'adaptation des supports informationnels.

Enfin, des projets comme les Chiffres-clés, les indicateurs complémentaires au PIB, le portail Walstat, la comptabilité régionale ou encore le Rapport sur l'économie wallonne ont été autant d'occasions de collaborations riches et fructueuses avec nos partenaires tant au niveau régional, communautaire que fédéral

Ce rapport d'activité 2017 a pour objectif de présenter l'ensemble des travaux dont se sont saisies les équipes de l'institution. Travaux qui, loin d'être déconnectés des questions fondamentales qui traversent nos sociétés, ont pour vocation de servir l'intérêt général en fournissant aux décideurs une connaissance utile et scientifiquement fondée.

Sébastien BRUNET Administrateur général



## CHAPITRE 1

L'INSTITUTION

MISSIONS

### 1.1.1. LE DÉCRET FONDATEUR

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est un organisme d'intérêt public de catégorie A dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique ()

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

En d'autres termes, l'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

### 1.1.2. AUTORITÉ STATISTIQUE DE LA RÉGION WALLONNE

Dans le cadre du processus d'interfédéralisation de la statistique, décidé dans l'accord institutionnel de la 6° réforme de l'État, l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne (arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015)¹. À ce titre, l'IWEPS est membre du Conseil d'Administration de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS)², mis en place le 1° janvier 2016, en application également de la 6° réforme de l'État.

<sup>1</sup> Les autres Autorités statistiques en Belgique sont : Au niveau fédéral : STATBEL https://statbel.fgov.be/fr Au niveau de la Région Bruxelles-Capitale : IBSA http://ibsa.brussels/a-propos-de-l-ibsa#.WsOXX4hubIU Au niveau de la Région flamande : Statistiek Vlaanderen http://www.statistiekvlaanderen.be/statistiek-vlaanderen

En tant qu'Autorité statistique, l'IWEPS doit exercer sa mission dans le respect des principes directeurs de la statistique publique, conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne et des critères de qualité fixés dans la loi statistique européenne : indépendance professionnelle, impartialité, objectivité, fiabilité, secret statistique et rapport coût-efficacité<sup>3</sup>.

Comme Autorité statistique, l'IWEPS est chargé, au sein de l'IIS, de construire et transmettre chaque année le programme statistique wallon, d'élaborer le programme statistique intégré de l'IIS, de préparer les positions belges au sein de l'European Statistical System Committee (ESSC) et de mettre en place le cadre réglementaire de sécurité des échanges de données. Par ailleurs, l'IWEPS prépare la mise en place, en Wallonie, d'un système statistique officiel. Il s'agit de définir un environnement juridique, institutionnel et organisationnel assurant la promotion, l'efficacité et la crédibilité de la production et de la diffusion des statistiques publiques officielles régionales<sup>4</sup>.

### LE PLAN OPÉRATIONNEL 2015-2019

1.2.

Le plan opérationnel 2015-2019, approuvé par le Gouvernement wallon le 17/06/2016, structure les objectifs stratégiques poursuivis par l'Institut et identifie les objectifs opérationnels qui permettront à l'IWEPS de réaliser ses missions (arbres à objectifs). La mise en œuvre du plan se fonde sur la réalisation d'un programme de travail scientifique pluriannuel tel que prévu à l'art. 12 du Décret du 4 décembre 2003. Ce programme de travail comporte deux grandes composantes. D'une part, principalement sur la base de la Déclaration de Politique régionale (DPR, 2014-2019), trois thématiques prioritaires (TPL) ont été identifiées pour la législature. D'autre part, le programme pluriannuel se compose de l'ensemble des projets qui s'inscrivent dans les missions de base de l'Institut. Pour plus de détails, voir www.iweps.be/presentation/.

Pour soutenir l'ensemble de ce travail de réflexion à la fois stratégique et opérationnelle, différents documents ont été mobilisés et exploités, parmi lesquels le décret fondateur du 4 décembre 2003 instituant l'IWEPS, le Plan opérationnel de 2011, en ce compris ses éléments d'analyse, la Déclaration de Politique régionale (DPR, 2014-2019), le PM.4.0, la Déclaration de Politique communautaire dans le cadre de l'accord de coopération Synergies statistiques avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et, enfin, l'accord de coopération portant sur l'interfédéralisation de la statistique et l'Institut des Comptes nationaux.

<sup>3</sup> Source : règlement (ce) n° 223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009, modifié par le règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015.

<sup>4</sup> Ce projet à caractère transversal est pris en charge par la Cellule Études et Développements internes

# ORGANIGRAMME ET RAPPORT SOCIAL 31 DÉCEMBRE 2017

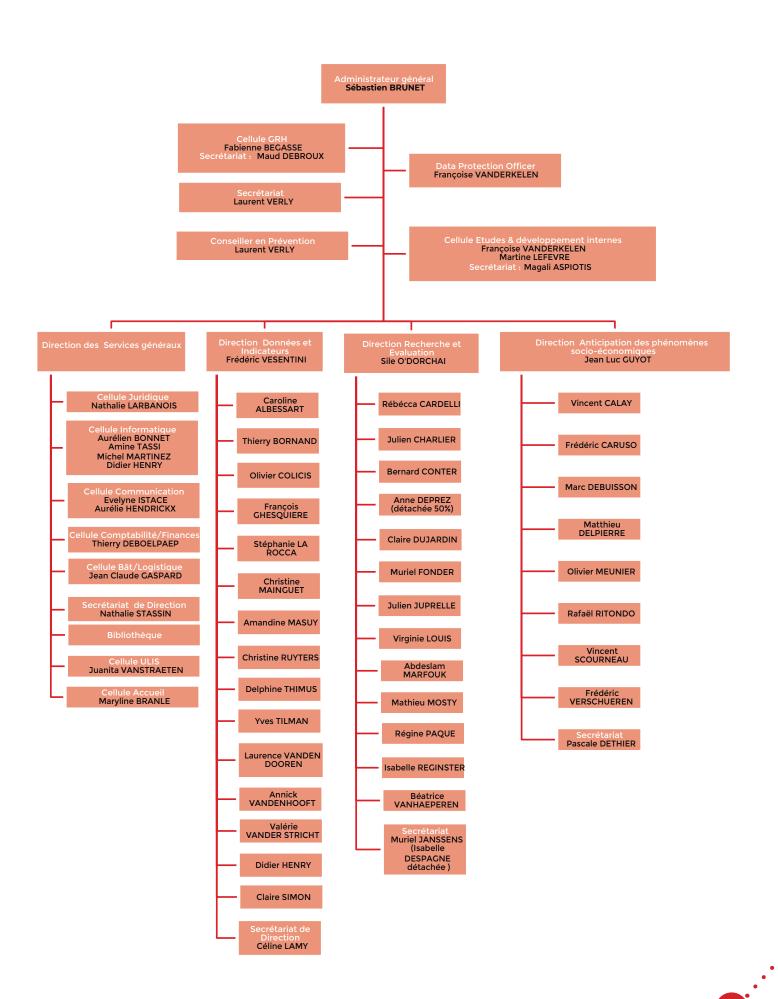
Au 31 décembre 2017, l'IWEPS bénéficiait du concours de 61 personnes (59 équivalents temps plein) dont 39 personnes affectées directement à la recherche.

En 2017, L'IWEPS a accueilli deux assistantes administratives statutaires, un attaché scientifique en CDI et deux gestionnaires de projets en CDD. Un collaborateur scientifique en suspension de contrat pour convenance personnelle a démissionné. Le contrat de son remplaçant s'est donc interrompu.

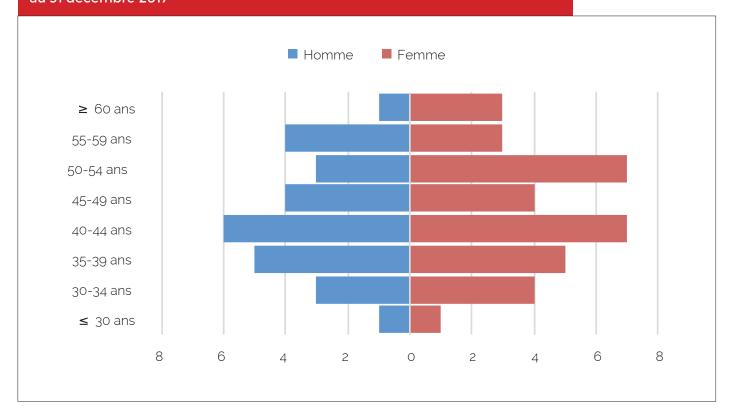
L'évolution du personnel, depuis 2010, se présente comme suit :

### Évolution du personnel, depuis 2010

Situation au 31	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
décembre	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F
Personnel en place	22	26	21	25	22	28	23	30	26	29	26	30	25	32	27	34
Total	48		46		50		53		55		56		57		61	
Cadre organique 31/03/2013	69		6	9	6	9	6	9	6	9	69		6	9	6	9
ETP sur un cadre de 69 personnes	21,6	24,0	20,6	23,5	21,6	26,5	22,6	28,2	25,6	27,5	25,4	28,0	24,4	31,7	26,8	32,2
Total	45,	6	44	l,1	48	3,1	50	,8	53	3,1	53,	4	56	5,1	59	),0
Par catégorie																
Statutaires	5	10	5	11	6	11	6	10	6	8	5	8	5	9	5	11
Contractuels CDI	17	16	15	14	15	17	15	19	19	21	20	22	19	23	21	22
Contractuels CDD	0	0	1	0	1	0	2	1	1	0	1	0	1	0	1	1
Par niveau																
Niveau A	16	20	16	17	17	20	18	22	21	21	21	24	20	24	22	24
Niveau B	3	1	3	2	3	2	3	2	3	2	4	2	4	3	4	3
Niveau C	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	1	2	1	3	1	5
Niveau D	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2



### Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2017



RAPPORT FINANCIER 2017

1.4.

Ressources	Réalisé : recettes 2017 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	7 167 080
Utilisations	Réalisé : dépenses 2017 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	5 222 245
Services et biens divers non repris à l'inventaire	605 972
Biens repris à l'inventaire	146 513
Total des dépenses de fonctionnement	5 974 730
Dépenses pour les missions décrétales	1 015 726
Total des dépenses pour les missions décrétales	1 015 726
Total général des dépenses	6 990 456

### PRÉSENTATION DES COMPTES

### 1.4.1. LES RECETTES

La dotation de fonctionnement de 5 757 milliers d'euros couvre essentiellement les frais de personnel à concurrence de 90,7 %.

L'Agence Fonds social européen rembourse, à concurrence de 35 milliers d'euros, dans le cadre de la programmation du Fonds social européen et le département de la coordination des fonds structurels intervient à concurrence de 26 milliers d'euros dans les dépenses salariales liées à l'assistance technique et méthodologique fournie par l'IWEPS.

La Communauté française rembourse l'équivalent de deux salaires de chercheurs à concurrence de 145 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Un remboursement de salaire pour une secrétaire détachée auprès du cabinet Di Antonio se monte à 83 milliers d'euros.

Une exonération de précompte professionnel de 524 milliers d'euros est rétrocédée par l'État fédéral et affectée à la recherche scientifique conformément à la Loi. Elle représente 80% des montants de précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques liées à des missions et négociées au niveau d'entités ministérielles régionales sont allouées pour un montant de 580 milliers d'euros.

Les recettes diverses représentent la participation aux chèques repas pour un montant de 14 milliers d'euros et des divers pour un montant de 3 milliers d'euros.

L'ensemble des recettes allouées pour un montant de 7 167 milliers d'euros permettent à l'IWEPS de mener l'ensemble de ses missions décrétales.

On notera que par rapport à 2016, soit 7 067 milliers d'euros, les recettes ont été réduites de 100 milliers d'euros.

### 1.4.2. LES DÉPENSES

Le personnel représente un coût direct de 5 069 milliers d'euros. En y ajoutant les formations, séminaires et colloques, nous atteignons une dépense globale de 5 222 milliers d'euros.

Les dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 605 milliers d'euros.

Les investissements concernent uniquement le renouvellement d'installation, de matériel et mobilier tombé en désuétude et mis au rebut à hauteur de 147 milliers d'euros contre 98 milliers d'euros en 2016.

Les dépenses décrétales se portent à un coût de 1 016 milliers d'euros contre 724 milliers d'euros en 2016, soit en augmentation de 292 milliers d'euros. Les cycles de recherche et enquêtes menés depuis cinq ans ont atteint leurs objectifs fin 2017.

En 2017, l'ensemble des dépenses se porte à 6 990 milliers d'euros contre 6 371 milliers d'euros l'année précédente, soit en légère augmentation de 9,7 %.

## CONSEIL WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE

Le décret du 14 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique a également instauré le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, dont les missions sont les suivantes :

Art. 4. Le Conseil rend au Gouvernement un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci.

Le Conseil fait au Gouvernement, d'initiative ou sur demande, toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective. Le Conseil assure un rôle d'avis et d'assistance scientifique vis-à-vis de l'Institut.

Le Conseil est composé des recteurs des universités francophones, de quatre membres proposés par le Conseil économique et social de Wallonie, d'un membre proposé par le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable et de cinq membres maximum émanant des corps scientifique, académique ou assimilé des institutions d'enseignement universitaire ou supérieur.

### La composition du Conseil, arrêtée en décembre 2017, est la suivante :

#### Président

HEUCHENNE Cédric, Professeur, ULiège

#### Vice-président

INFANT Gianni, FGTB

#### **Secrétaire**

VERLY Laurent, IWEPS

#### Membres effectifs

- CONTI Calogero, Recteur, UMons
- BLONDEL Vincent, Recteur, UCL
- JADOUL Pierre, Recteur, Université Saint-Louis-Bruxelles
- LOULTCHEFF Tania, EWCM
- MERCY Jean-Louis, Eurostat, corps scientifique ou académique
- MERENNE Bernadette, Professeure émérite, corps scientifique ou académique
- PAQUOT Didier, UWE
- POULLET Yves, Recteur, UNamur
- CORHAY Albert, Recteur, ULiège
- ROUXHET Frédéric, CWEDD
- RUOL Muriel, CSC
- VIVIERS Didier, Recteur, ULB

#### Membres suppléants

- DEHALU Jean-Christophe, UWE
- DEHON Catherine, Professeure, ULB
- FOURNY Michèle, CWEDD
- GILSON Natacha, Professeure, UCL
- MAHY Benoît, Professeur, UMons
- MIGNOLET Michel, Professeur, Administrateur général, UNamur
- RAMAKERS Clarisse, EWCM
- ROBERT Anne-Marie, FGTB
- TCHINDA Charlie, EWCM
- VERDONCK Magali, Professeure, Université Saint-Louis-Bruxelles

#### Membre consultatif

BRUNET Sébastien, Administrateur général, IWEPS

Lors de la réunion du 7 juillet 2017, suite à la présentation du rapport d'activité 2016 par l'Administrateur général et aux explications apportées, le Conseil formule l'avis suivant :

« L'ensemble des travaux réalisés en 2016 au sein de l'Institut sont incontestablement de grande qualité scientifique et permettent aujourd'hui de doter la Wallonie de connaissances de plus en plus robustes pour guider les décideurs tant publics que privés dans la conduite de notre société.

En particulier, le CWEPS souligne les développements en matière d'économie régionale, les indicateurs complémentaires au PIB, le baromètre social de Wallonie, les différentes recherches en matière de prospective, les dispositifs d'évaluation des politiques publiques ou encore les Chiffresclés comme autant de projets participant à l'amélioration des connaissances.

Le CWEPS souligne, au travers de la réforme des Chiffres-clés, que la volonté de l'IWEPS est manifeste d'offrir, dans une optique utilisateur, une information dynamique, actualisée et de grande qualité. Les

membres encouragent à poursuivre dans ce sens et à améliorer encore la convivialité de l'information sur les aspects cartographiques.

Le Conseil se réjouit de l'aboutissement des trois premières thèses de doctorat soutenues par l'IWEPS et le renforcement des liens avec le monde académique qui en découle. Les objectifs poursuivis ont été atteints à la grande satisfaction des promoteurs académiques, des doctorants ainsi que des équipes de l'Institut qui les ont accompagnés.

Le CWEPS apprécie que l'IWEPS se soit investi dans une thématique aussi importante que la pauvreté et encourage l'Institut à renforcer plus particulièrement ses travaux en matière de logement et de finances publiques.

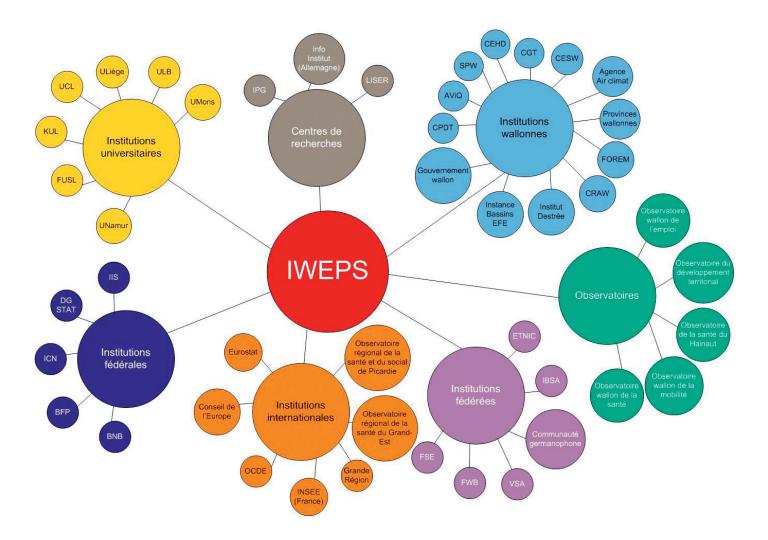
Fort de ces constats, le CWEPS remet donc un avis très favorable sur le Rapport d'activité 2016 et marque sa grande satisfaction quant à la teneur et la qualité des travaux réalisés par l'IWEPS. »

### PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

1.6.

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les motsclés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur dévelop-

pement selon un mode collaboratif plutôt que concurrentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs.



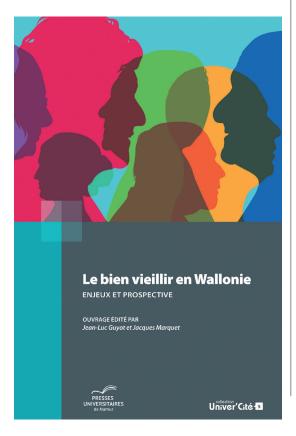
## CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS
DE 2017

L'année 2017 a constitué un point d'orgue pour les activités menées par l'IWEPS en matière de vieillissement de la population.

D'une part, deux ouvrages sur le sujet ont été édités aux Presses universitaires de Namur par l'Institut.

Le premier, intitulé « Vieillissement et entraide. Quelles méthodes pour décrire et mesurer les enjeux ? », présente et examine un ensemble de méthodes utilisées pour étudier les multiples enjeux posés par la transition démographique en matière d'entraide. Il permet de cerner les apports et les limites de différentes approches méthodologiques (quantitatives et qualitatives) et disciplines (droit, sociologie, économie, démographie, santé, etc.) ainsi que certaines des difficultés suscitées par le travail multidisciplinaire comme, par exemple, celle de la recherche d'un langage commun. Il contient une mise en perspective de réalités - démographiques, économiques, juridiques et historiques - et des analyses de méthodes utilisées pour identifier les enjeux du futur et définir les stratégies politiques, sociales et familiales qui permettront d'y répondre.



Le second, « Bien vieillir en Wallonie en 2040 : enjeux et prospective. », envisage, face aux défis engendrés par la « révolution grise », la question du bien vieillir en Wallonie. Il s'appuie sur les résultats d'un programme de travail prospectif développé par l'Institut en partenariat avec une équipe interdisciplinaire de chercheurs universitaires afin d'identifier, sur la base d'un examen rigoureux de la situation régionale et des attentes de la population, les scénarios d'évolutions possibles et la mise en évidence des enjeux pour la région en matière de bien vieillir à l'horizon 2025-2045. L'ouvrage propose les principaux enseignements de cette réflexion prospective. Le diagnostic du présent et les enjeux identifiés, l'élaboration et les résultats de la prospective et les pistes d'action publique envisageables pour répondre aux défis posés par l'évolution démographique régionale sont présentés successivement.



D'autre part, l'IWEPS a contribué à nourrir le débat public sur la question du vieil-lissement de la population wallonne par la production et la mise en ligne d'une vidéo, intitulée « Bien vieillir en Wallonie ? 4 scénarios prospectifs ». Cette vidéo a été réalisée sur la base de l'ouvrage précité. Elle présente de manière synthétique et didactique les quatre scénarios débattus dans ce dernier, ainsi que les enjeux dont chacun de ceux-ci est porteur, permettant ainsi de nourrir la réflexion politique et le débat public.



Enfin, les activités de l'IWEPS en matière de vieillissement démographique ont fourni l'occasion à l'Institut de participer directement à ce débat, et ce dans le cadre d'une initiative innovante du Parlement de Wallonie. Dans une ouverture aux dispositifs de démocratie participative, le Parlement a rassemblé un panel de citoyens pour réfléchir aux enjeux de long terme du vieillissement en Wallonie. Les activités de ce panel se sont déroulées du 21 avril au 12 mai 2017. Ils se sont appuyés, notamment, sur les travaux prospectifs développés par l'IWEPS dans ce domaine. Les experts de l'IWEPS, ainsi que leurs collègues de l'UCL qui ont contribué au projet prospectif relatif au bien vieillir en Wallonie, ont participé activement à alimenter la réflexion. Trois enjeux ont plus particulièrement été abordés sur la base des résultats des analyses de l'Institut : la promotion d'un système d'aide et de soin global, dans un cadre d'intervention marqué par une forte spécialisation des acteurs, la mise en œuvre d'une vision générale wallonne d'aide et de soin aux personnes âgées sur le territoire proche, zone de soin active coïncidant avec le bassin de vie, et les risques de dualisations et d'inégalités (sociales, géographiques, genrées, etc.) dans un cadre budgétaire particulier.

### LE PROJET EUROPÉEN GEDIDOT : PORTAIL DE STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES EN SANTÉ

2.2.

L'IWEPS participe depuis juillet 2016 et jusqu'en juin 2020 au projet européen Gedidot (Gestion et diffusion de données transfrontalières) dont l'objectif est de suivre la situation sociosanitaire de la population frontalière franco-belge. Ce projet regroupe huit institutions wallonnes et belges et quatre institutions françaises qui collaborent au développement de statistiques transfrontalières (https://gedidot.eu)

L'innovation de ce projet Interreg V est la création d'une base de données franco-belge et la mise en ligne de l'infocentre de santé, un portail statistique *open data*. L'objectif ultime étant la pérennisation de ce portail, une étude de faisabilité sera réalisée en 2019 et lancera des pistes pour maintenir le portail et définir les mises à jour nécessaires.

La collaboration entre institutions et notamment le travail de recherche en binôme franco-belge sont l'occasion d'un partage d'expérience et de technologie. Plusieurs métiers mettent en commun leur exper-

tise : des médecins, des épidémiologistes, des statisticiens, des informaticiens et des professionnels de santé publique et de la communication.

Les indicateurs transfrontaliers se veulent utiles, comparables, valides et pertinents.

Pour cela, un état des lieux des besoins a été réalisé par les partenaires du projet auprès des communes frontalières et des professionnels de la santé.

Les thématiques choisies pour illustrer la situation sociosanitaire sont l'offre de soins et de services de santé, les causes de décès, l'état de santé et les comportements de santé. La démographie et les inégalités sociales seront présentes pour mettre en lumière les différences territoriales. Un chapitre sur le lien entre environnement et santé sera abordé dans la mesure des données disponibles.

L'analyse de la comparabilité des indicateurs franco-belges est réalisée au travers de la définition des indicateurs, du type de source des données et des méthodes de calcul. Ce travail en binôme franco-belge permet de valider les données et rend possible leur interprétation.

Le portail statistique ne fournira pas d'analyse commentée des résultats, il est donc nécessaire de choisir les graphiques et les illustrations les plus pertinents pour chaque indicateur et de fournir au public des pistes pour l'interprétation des chiffres. Ce travail nécessite une véritable collaboration entre les informaticiens et les statisticiens.



L'IWEPS travaille pour cela étroitement avec l'Observatoire régional de la santé et du social (OR2S) de Picardie qui est en charge du développement informatique de l'infocentre.

La navigation sur le portail statistique se fera de deux manières : classiquement par thématique et liste d'indicateurs, mais aussi avec un accès direct au territoire à l'aide d'une carte. Une vue synoptique de la commune sera alors disponible. La possibilité existera d'analyser les indicateurs en comparant la commune aux communes limitrophes et à des valeurs d'entité supérieure. Quand les données le permettent, des graphiques d'évolution dans le temps permettront le suivi de la situation sociosanitaire de la région.

### LA NEUVIÈME CONFÉRENCE MÉTHODOLOGIQUE

2.3.

Le 1er janvier 2012, entre en vigueur la réforme du chômage sur la base des études : auparavant illimité dans le temps, le droit aux allocations d'insertion est limité à une période de trois ans. Les premières conséquences de cette réforme se font sentir trois ans plus tard : en janvier 2015, le compteur marque 36 mois pour 17 000 chômeurs, qui sortent en conséquence de la statistique du

chômage indemnisé sur la base des études. Cet accent nouveau de la politique d'activation des chômeurs suscite pas mal de questions: Comment les personnes interrogées expliquent-elles leur enlisement dans le chômage sur la base des études? De quelle manière la fin de droit a-t-elle infléchi leur parcours professionnel? Comment les personnes exclues des allocations d'inser-

tion négocient-elles leur rapport à soi et aux autres, dans sa dimension matérielle et symbolique? Comment les institutions interviennent-elles comme supports ou contraintes, à la fois habilitantes et incapacitantes?

Pour répondre à ces questions, trois chercheurs de l'IWEPS sont allés à la rencontre d'une trentaine de Wallons et de Wallonnes, ayant perdu leur droit aux allocations d'insertion, et ont recueilli leur témoignage au cours d'entretiens compréhensifs. Les résultats de leurs analyses sont publiés sous le titre « Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion », Rapport de recherche n°20 de l'IWEPS, publié en juillet 2017.



Pendant que l'équipe de l'IWEPS s'intéressait aux exclus du chômage en Wallonie, une équipe de chercheurs universitaires menait une étude comparable en région bruxelloise. Sous le titre « Les expériences de l'exclusion du chômage. Une recherche qualitative », leur recherche a été publiée en avril 2017.

Ce sont ces deux études qui ont constitué le cœur de la neuvième Conférence méthodologique de l'IWEPS « Comprendre l'accès au travail. Des témoignages d'exclusion au débat sociétal », qui s'est tenue le 5 décembre 2017 aux Moulins de Beez à Namur. Au menu, trois objectifs :



Le premier, d'ordre méthodologique, était de mettre en évidence les étapes du processus de recueil et d'analyse des informations dans un contexte de relative invisibilité statistique des personnes exclues du chômage. C'est à ces aspects de méthode qu'ont été consacrés les exposés de la matinée : comment favoriser les contacts ? Comment valider les informations récoltées au cours d'entretiens ? Quelle méthode d'analyse choisir pour passer de la description à la conceptualisation ?

Le second objectif était de produire de la connaissance sur les personnes exclues du chômage. Si la littérature scientifique a largement analysé le vécu des chômeurs, leurs rapports à l'emploi et au travail, elle ne s'est guère attachée aux personnes exclues du chômage - il s'agit en effet d'une situation inédite, issue de modifications récentes de notre politique en matière de chômage. Que deviennent les personnes qui, en perdant leur statut de chômeur, perdent le fil, aussi ténu soit-il, qui les rattache au marché du travail ? Quels sont les effets de l'exclusion sur les parcours individuels? Comment évoluent les rapports des personnes exclues aux institutions? Qu'en est-il du recours au CPAS ? Quelle attitude les personnes exclues adoptent-elles vis-à-vis de l'emploi et du travail ? C'est à ces questions qu'ont répondu les exposés de la première partie de l'après-midi.

Enfin, le troisième objectif était d'engager la réflexion sur les conclusions et recommandations des deux études, objectif rencontré par la table ronde de clôture où se sont confrontés les points de vue de scientifiques et de responsables de diverses

instances concernées par la problématique du chômage et de l'exclusion - services publics de l'emploi de Wallonie et de la région bruxelloise, syndicats, Fédération des CPAS, InterMire, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, association Lutte, solidarité, travail, Institut du développement durable.

### **NOUVEAU SITE INTERNET**

2.4.



Le site internet de l'Institut datant de 2011, il nécessitait une refonte graphique et ergonomique pour répondre aux normes actuelles ainsi qu'un outil de mise à jour (Content Management System) userfriendly et une meilleure connexion aux autres outils de communication (réseaux sociaux, mailing, etc.).

C'est pourquoi en 2017, la Cellule Communication de l'IWEPS a mené un projet de création d'un nouveau site institutionnel : https://www.iweps.be/.

Après un audit du site précédent, une analyse des besoins utilisateurs internes et externes et un *benchmark*, un marché public a été lancé.

Lors de la création de la maquette graphique et la définition des fonctionnalités nécessaires, l'accent a été mis sur :

- Des informations accessibles à tous (arborescence claire et intuitive, moteurs de recherche, compatibilité tablette et mobile);
- Des informations actualisées grâce au CMS WordPress (mise à jour trimestrielle de tous les indicateurs statistiques, événements, actualités...);
- Des informations partageables facilement sur les réseaux sociaux;
- Les contraintes SEO (référencement naturel);
- Un design moderne et agréable (utilisation de visuels pour humaniser, responsive design qui s'adapte à la taille de l'écran...).

Le site comporte cinq sections principales :

- IWEPS (présentation de l'Institution, équipes, offres d'emploi, marchés publics...);
- · Actualités (news et événements);
- Projets;
- · Publications;
- · Indicateurs statistiques.

Cette nouvelle version du site a été lancée le vendredi 10 février 2017, obtenant plus de 700 visites le lundi 13 février (contre environ 300 les jours précédents). La mise en ligne a été accompagnée d'un *mailing* vers notre base de données et de *posts* sur les réseaux sociaux. Plus d'informations sur les statistiques de consultation sont disponibles dans la rubrique Communication dans le chapitre 7 de ce rapport.

## PROSPECTIVE : DIGITALISATION DE L'ÉCONOMIE WALLONNE

2.5.

Le Cabinet du Ministre-Président a demandé à l'IWEPS une analyse prospective et stratégique des enjeux liés à la digitalisation et la robotisation de l'économie wallonne, principalement au regard de l'emploi.

Réalisée début 2017, cette analyse envisageait les futurs possibles en se basant sur une démarche originale: une analyse quantitative, d'abord, par le traitement de bases de données administratives et la réalisation de simulations à l'horizon 2030-2040. Ensuite, une analyse qualitative par secteur d'activités, basée sur l'interview d'une trentaine d'acteurs ressources issus d'organismes publics et privés. La méthodologie adoptée appréhendait donc le phénomène dans sa globalité afin d'alimenter le débat et contribuer ainsi à l'élaboration de politiques publiques.

Le croisement des résultats quantitatifs et qualitatifs de cette étude a permis d'identifier trois catégories de secteurs impactés en Wallonie : risque très élevé (disparition des emplois), élevé (transformation des emplois) et modéré (adaptation des emplois). Le risque est défini comme l'impact potentiel de la digitalisation sur l'automatisation des activités des secteurs.



Afin d'exploiter la digitalisation comme levier de croissance, l'étude de l'IWEPS préconise, avant tout, d'identifier les secteurs impactés et leurs besoins en ressources spécifiques (financières, infrastructures, compétences). Soutenir ensuite de façon transversale la formation. Et enfin, mettre en place de nouvelles filières de création d'emplois branchées sur les nouvelles technologies (secteur TIC).

## CHAPITRE 3

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
PAR DOMAINE

POPULATION

## 3.1.

### 3.1.1. MONITORING DE LA POPULATION

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du Gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2017 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS, WalStat et les indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré comme chaque année. Il a pris la forme en 2017, comme les années précédentes, de fiches qui reprennent les différentes facettes de la démographie. Elles sont reprises également dans les Chiffres-clés de la Wallonie qui ont été publiés en 2017.

Un membre de l'IWEPS a assuré la vice-présidence de la Société démographique francophone de Belgique (SDFB). La Société réunit tous les universitaires et experts des services publics qui s'occupent de démographie en Belgique francophone. Dans ce cadre, le 2 juin 2017, une journée d'études a été organisée par la SDFB à l'ULB sur le thème « Les controverses migratoires : sciences, médias et politiques ».

L'IWEPS a participé en 2017 aux réunions fédérales de la DG Statistique pour harmoniser les définitions des données démographiques issues du Registre national. Une partie du travail a porté particulièrement sur les données de migrations intracommunales (14 septembre 2017) et sur la correction des anciennes données antérieures à 2010.

L'IWEPS a participé en 2017 aux réunions fédérales du Bureau fédéral du Plan pour l'élaboration des perspectives de populations (établissements des hypothèses). Une réunion, le 7 novembre, a porté sur les hypothèses de migrations internes et externes pour les perspectives du BfP en 2018.

### 3.1.2. BASES DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ISSUES DU REGISTRE NATIONAL

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et la DG Statistique, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2017.

Cette base de données comporte tous les « états annuels » du 1<sup>er</sup> janvier 1991 au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi que des différents mouvements migratoires enregistrés depuis 1991.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec le Centre de recherche en démographie de l'UCL et avec le Bureau fédéral du Plan et la DG Statistique, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS: perspectives de population des individus et des ménages par commune, base de données WalStat, projets « bassins résidentiels » ou « indicateurs de sédentarité résidentielle », séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, Chiffres-clés, etc.

### 3.1.3. PERSPECTIVES DE POPULATION ET DES MÉNAGES AU NIVEAU COMMUNAL

L'objectif général de ce projet est de produire simultanément des projections de population et des ménages au niveau des communes. Une convention a été passée en 2015 avec le Centre de recherche en démographie de l'UCL pour établir de nouvelles perspectives de population et des ménages. Il s'agit d'une démarche scientifique inédite qui prend en considération non seulement les spécificités locales des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration, mais aussi la transformation des ménages.

Les résultats complets de ces perspectives ont été délivrés en 2016. Ils sont constitués des chiffres de population pour chaque

commune par classe d'âge quinquennale, par sexe, et des chiffres de ménages, par nombre et type de ménage en 2020, 2025, 2030 et 2035.

Les résultats des perspectives de la convention UCL sont partiellement compatibles avec les perspectives du Bureau fédéral du Plan remises à jour chaque année au niveau des arrondissements. Une méthode a été développée en 2017 pour permettre une parfaite cohérence avec les données du Bureau fédéral du Plan réactualisées tant pour la structure de la population que pour les ménages (une nouvelle définition ayant été adoptée en 2017 au niveau fédéral). En vue d'une internalisation des perspectives de population communale, des méthodes de calculs de taux de fécondité et de mortalité perspectifs ont été mises au point à partir des bases de données individuelles. Ces indicateurs sont un élément qui entre dans la construction d'un outil de perspectives communales propre à l'IWEPS.

### **MIGRATION**

3.2

## 3.2.1. MIGRATION ET DISCRIMINATION

Les migrations internationales suscitent l'intérêt croissant des décideurs publics, des médias et des chercheurs. Selon les données statistiques des Nations-Unies, le nombre de migrants internationaux est passé de 153 millions en 1990 à environ 258 millions en 2017, soit une augmentation de 69%. La même source de données indique que trois migrants internationaux sur dix (33%) résident au sein des pays européens.

Dans la mesure où la mobilité internationale des travailleurs est conditionnée, dans une large mesure, par les politiques d'immigration des pays de destination, il est difficile de prédire ces évolutions futures. Cependant,

de nombreux indicateurs laissent penser qu'elles ne seront pas un simple prolongement des tendances actuelles, mais qu'elles s'intensifieront davantage au cours des prochaines années.

Comme acteurs majeurs au niveau des migrations internationales, les pays européens, et la Belgique en particulier, doivent se préparer à relever l'ensemble des défis liés aux migrations internationales. Dans ce contexte, il est essentiel de mener des analyses qui permettent d'améliorer notre connaissance des différents aspects des migrations internationales et ainsi mieux informer les décideurs publics, les médias et l'ensemble de la population belge et wallonne. Plusieurs questions relatives aux migrations internationales sont au centre des travaux de recherche menés au sein de l'IWEPS. Dans ce cadre, on peut citer:

- la situation des immigrés sur le marché du travail. De nombreux indicateurs convergent pour mettre en évidence que les travailleurs immigrés sont davantage exposés au chômage que les non-immigrés. Certains groupes de migrants se trouvent dans une situation beaucoup plus désavantageuse sur le marché du travail en Belgique et en Wallonie. Dans ce cadre, l'IWEPS mène des analyses sur l'insertion des populations immigrées sur le marché de l'emploi et les obstacles qui se posent, notamment le phénomène de discrimination.
- Dans le cadre de cet axe de recherche de l'IWEPS, s'inscrit la publication par l'Institut d'un ouvrage, en collaboration avec le Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (CEDEM) de l'Université de Liège, qui s'intitule « Pourquoi l'immigration? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle », publié aux éditions Academia-L'Harmattan. Cet ouvrage part du postulat que toute société démocratique doit permettre de débattre des questions liées à l'immigration. Cependant, ce débat exige des participants qu'ils mobilisent d'autres arguments que ceux basés sur leurs expériences personnelles en lien avec l'immigration, les anecdotes ou les stéréotypes. Cet ouvrage avait donc pour objectif de fournir des instruments qui contribuent à des débats rationnels sur l'immigration en abordant 21 questions que se posent les Belges à ce sujet. Pour bon nombre de questions, l'ouvrage présente tout d'abord l'opinion de la population résidant en Belgique en se basant sur différentes enquêtes récentes. L'usage de ces enquêtes permet d'abord au lecteur de confronter ses propres convictions à celles de la population dans son ensemble, mais aussi de souligner les variations entre l'attitude de la population résidant en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Une fois l'opinion des Belges identifiée, l'ouvrage propose ensuite une réponse à chaque question construite sur la base de données quantitatives originales, de résultats de recherches qualitatives, de rappels historiques et de concepts scientifiques vulgarisés. L'objectif de cet ouvrage est de contribuer à déconstruire les préjugés des Belges sur l'immigration. Dès 2011, avant même

le début de ce que certains ont qualifié de « crise des réfugiés » ou « crise de l'accueil » de 2015, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) soulignait, dans l'un de ses rapports, l'importance des représentations que se font les citoyens de l'immigration : elles façonnent l'opinion publique et, ce faisant, influencent l'action des pouvoirs publics. Cet ouvrage n'a pas pour objectif d'ajouter une pièce à la masse d'informations existantes sur les migrations internationales. Il vise au contraire à offrir, dans un document unique, des réponses claires et scientifiquement valides aux principales questions que se posent les Belges. Cet ouvrage, qui est accessible gratuitement en ligne au public, a reçu un grand écho médiatique et un accueil très favorable de la part des acteurs de la société civile.

## 3.2.2. ÉVALUATION DU PARCOURS D'INTÉGRATION

Par ailleurs, l'IWEPS participe au comité de coordination du parcours d'intégration instauré par le décret du 28 avril 2016. Il assure notamment un rôle de soutien au comité dans l'élaboration des travaux d'évaluation.

Un premier rapport d'évaluation a été réalisé par le comité de coordination lui-même et transmis au Gouvernement wallon en juillet 2017. Il a pour vocation de faire le point sur les évolutions déjà apportées au dispositif et sur l'état d'avancement de sa mise en œuvre, de donner un aperçu du nombre de bénéficiaires et de fixer les balises pour l'évaluation finale du Parcours d'intégration qui est à produire par le Gouvernement pour la fin de la législature devant le Parlement (article 151/1 du CWASS).

### **ENSEIGNEMENT ET FORMATION**

3.3.

Plusieurs projets qui portent sur l'éducation ou la formation s'intègrent aux travaux menés dans le cadre de l'accord de coopération sur les synergies statistiques avec le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC (voir 4.1.).

### 3.3.1. BASSINS ENSEIGNEMENT QUALIFIANT-FORMATION-EMPLOI

L'accord de coopération de 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, instituant les dix Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi (BEFE), confie à l'IWEPS une fonction de soutien méthodologique.

L'IWEPS participe, avec voix consultative, aux réunions des neuf Instances Bassins EFE wallonnes et est invité à participer comme expert à l'Assemblée des Instances Bassins EFE.

En 2017, l'IWEPS a continué, en collaboration avec l'IBSA, à travailler avec les opérateurs de l'enseignement et de la formation wallons et bruxellois, les services publics de l'emploi des deux régions (Forem, Actiris), les partenaires sociaux wallons et bruxellois (CESW et CESRBC) et les cabinets ministériels des quatre entités concernées à l'amélioration des bases d'informations qui sont utilisées pour produire les diagnostics, recommandations et avis demandés aux Instances Bassins EFE. Ce travail implique notamment le relevé et l'analyse des sources existantes, la commande de données et la mise en correspondance des nomenclatures métiers/domaines de formation, en collaboration avec le SFMQ. Dans ce cadre, l'IWEPS participe également à la mise en place de nouveaux systèmes d'information, en particulier en 2017, le suivi de la mise en place de la Plateforme interactive unique «formation en alternance» de l'Office francophone de la formation en Alternance (OFFA) et le cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 3.3.2.). Il est à noter que les données des bassins ne sont pas centralisées à l'IWEPS.

En 2017, l'IWEPS a également accompagné les instances bassins dans le développement d'analyses géographiques et de cartographie (Système d'informations géographiques), élément essentiel au bon accomplissement des missions des instances.

Chaque instance Bassin EFE a produit fin 2017 un diagnostic actualisé et des recommandations en vue d'adapter l'offre d'enseignement et de formation aux besoins de son territoire. Ces rapports sont disponibles sur le site http://bassinefe.be/.

Le site reprend également le rapport d'activité de l'assemblée des instances bassins, ainsi qu'une synthèse de celui de chaque instance, rédigé en 2017. L'assemblée des instances énonce dans ce texte des perspectives de travail. L'IWEPS a contribué à ce document pour les aspects méthodologiques.

L'IWEPS est intervenu dans le séminaire organisé par l'assemblée des bassins EFE sur le thème « Quelle prospective au niveau des Bassins EFE wallons et bruxellois ? » (4 mai 2017).

Plusieurs indicateurs ventilés par bassin EFE ont été actualisés par l'IWEPS et mis à disposition dans le dispositif Walstat (voir 3.10.2.).

### 3.3.2. CADASTRE DES PARCOURS ÉDUCATIFS ET POST-ÉDUCATIFS

L'IWEPS est partie prenante du projet « cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le secrétariat général du MFWB. Un accord de coopération a été signé en mars 2014. L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, des opérateurs de l'alternance,

l'enseignement supérieur datawarehouse de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone, l'enseignement de promotion sociale et les dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois seront progressivement intégrés au dispositif. Un tel système d'informations doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'intérieur du système éducatif, puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue sur la base d'un suivi de cohortes successives. En 2017, le travail de l'IWEPS s'est concentré sur la rédaction de la liste de variables à intégrer dans la base de données et sur une première proposition d'indicateurs qui a été présentée au Comité de pilotage en novembre.

### 3.3.3. ALPHABÉTISATION

L'IWEPS participe activement aux travaux du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes (http://www.alpha-fle.be/) institué par un accord de coopération qui date de 2005, entre la Région wallonne, la Communauté française de Belgique et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF).

En 2017, l'IWEPS a tenté, en collaboration avec le service de l'Éducation permanente du Ministère de la FWB et l'ETNIC, d'analyser les premières vagues de la collecte de données (formulaire électronique) auprès des opérateurs d'alphabétisation du secteur non formel demandée par le Comité de pilotage. L'IWEPS prépare par ailleurs une contribution pour le 8e État des lieux de l'alphabétisation des adultes, à paraître en 2018. Différentes données seront articulées et mobilisées à cette fin : cours organisés par l'enseignement de promotion sociale, formations en français langue étrangère, Enquête sur les forces de travail, Census..., les analyses menées au niveau des bassins EFE seront reprises également (voir 3.3.1.)

L'IWEPS a participé au Comité de pilotage d'une étude confiée au Laboratoire Spiral de l'ULiège et pilotée par l'OPC, intitulée « Vers la construction d'un cadre conceptuel de référence commun pour l'alphabétisation en FWB ». Le rapport est disponible sur le site http://www.alpha-fle.be/index.php?id=10989.

### 3.3.4. INDICATEURS SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

L'IWEPS calcule différents indicateurs sur l'éducation et la formation à partir des données de l'Enquête sur les forces de travail (EFT, Statbel), et des données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail Walstat et sous forme de fiches dans les Chiffres clés de la Wallonie et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet).

L'IWEPS a participé en 2017 au groupe de travail mis en place au sein de l'Institut interfédéral de Statistique, dans le cadre de son programme intégré 2017, en vue de l'amélioration de la qualité des données enseignement pour le Census 2021 et a été invité au groupe de travail 'Indicator Expert Group on Education and Training Evidence Monitoring' mis en place par l'unité Evidence-Based Policy and Évaluation, Directorate-General for Éducation, Youth, Sport and Culture (Unit A.4), European Commission.

L'IWEPS répond à diverses demandes d'indicateurs relatifs à la thématique « éducation et formation » (questions parlementaires, questions postées via le site internet...). **EMPLOI ET TRAVAIL** 

3.4.

### 3.4.1. COMPTES DE L'EMPLOI

À l'instar des comptes nationaux et régionaux au niveau économique, les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies à un niveau territorial fin, à savoir, le niveau communal. La méthodologie d'estimation détaillée a fait l'objet du Working Paper de l'IWEPS n°13. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). Ils sont estimés en moyenne annuelle.

Ce travail se fonde sur les données de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ORPSS, du Datawarehouse de la BCSS, de la DG Statistique, de l'ONEM, de l'INAMI et de l'IGSS<sup>6</sup>.

Les données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de l'emploi ont été récoltées, traitées et contrôlées, pour la période 2011-2016. Les estimations sont en cours.

### 3.4.2. LE CADRE EUROPÉEN DES POLITIQUES DE L'EMPLOI

En 2017, L'IWEPS a poursuivi sa collaboration avec l'Agence Fonds social européen. Son assistance technique et méthodologique a porté sur plusieurs points. L'IWEPS informe l'agence et ses partenaires sur le contexte socio-économique et la situation du marché du travail en Wallonie. Il fournit une analyse de la contribution des politiques régionales aux objectifs de la stratégie Europe 2020 et apporte une assistance méthodologique pour le calcul des indicateurs de réalisation et de résultat du FSE. Enfin, il participe à la préparation des différents travaux d'évalua-

tion des programmes FSE, notamment le tableau de bord d'insertion des stagiaires sortis des dispositifs de formation.

La collaboration avec l'agence FSE est coordonnée avec celle apportée au FEDER (voir 3.12.9).

### 3.4.3. STATISTIQUES RÉGIONALES RELATIVES AUX DYNAMIQUES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans le cadre du projet Dynam-Reg, il est possible de disposer non seulement des données de créations et destructions brutes d'emplois selon la localisation de l'employeur et des apparitions disparitions d'employeurs (projet Dynam), mais aussi des augmentations et diminutions d'emplois brutes selon la région de travail, des flux entrants et sortants de travailleurs selon la région de travail ainsi que des mouvements entre établissements d'un même employeur.

Le projet Dynam-Reg est soutenu par les trois régions. De cette manière, les coûts de développement et d'exécution peuvent être partagés entre les pouvoirs publics concernés et la garantie peut être offerte que les régions disposeront de données cohérentes et comparables. Une convention a été établie entre l'ONSS, d'une part, et l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Department WSE pour la Flandre, d'autre part.

L'ONSS a développé ces sets de données sur la base de standards scientifiques internationaux et fait appel à ce propos à l'expertise du partenaire scientifique du projet DynaM, à savoir l'HIVA, institut existant au sein de la KU Leuven.

<sup>6</sup> ONSS : Office national de sécurité sociale ; INASTI : Institut national d'assurance sociale pour travailleurs indépendants ; ORPSS : Office des régimes particuliers de sécurité sociale ; BCSS : Banque carrefour de la sécurité sociale ; ONEM : Office national de l'emploi ; INAMI : Institut national d'assurance maladie invalidité ; IGSS : Inspection générale de la sécurité sociale (Grand-Duché de Luxembourg).

Les données qui font l'objet de cette convention ont permis de nouvelles analyses de la dynamique de l'emploi et de la dynamique des travailleurs au niveau des marchés de l'emploi régionaux.

En 2017, l'IWEPS a publié ces données sous la forme d'une fiche SIROP (https://www.iweps.be/indicateur-statistique/dynamique-emplois-travailleurs/) et une première analyse dans le Rapport sur l'économie wallonne 2017.

Une recherche plus approfondie a été menée en 2017 dont le fruit sera publié en 2018 dans le Rapport sur l'économie wallonne 2018.

Dans le cadre de la convention, de nouvelles variables ont été ajoutées à la base de données, notamment des caractéristiques relatives aux travailleurs et ont fait l'objet d'une analyse par l'HIVA, publiée dans la revue Dynam 2017/1: « Travailler à temps plein, à temps partiel ou comme travailleur flexible chez un nouvel employeur. Tendances de la dynamique de recrutement sur le marché du travail belge ».

Les données sont également désormais disponibles par provinces.

### 3.4.4. MODÉLISATION MICROÉCONOMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2017, L'IWEPS a développé les bases d'un outil de modélisation microéconomique du marché du travail. Le modèle se focalise sur un segment de marché, susceptible de faire l'objet de politiques ciblées, telles que des politiques d'activation. L'objectif est d'évaluer de manière anticipative les effets de ces politiques sur des variables telles que la probabilité de sortie du chômage et la composition de l'emploi, en particulier, les prévalences respectives de l'emploi de court et de long termes.

Il s'agit d'un modèle d'appariement à la Mortensen & Pissarides qui prend en compte les inadéquations entre les profils recher-

chés par les employeurs et les qualifications des demandeurs d'emploi. Le modèle distingue emploi de court terme et emploi de long terme. La destruction de l'emploi de court terme et le passage à l'emploi de long terme y sont déterminés de manière endogène, ce qui permet d'étudier les effets des politiques du marché du travail sur la stabilité de l'emploi. Compte tenu des rigidités engendrées par les mécanismes de négociation centralisée et le salaire minimum, le modèle traite actuellement le salaire de manière exogène. La version analytique du modèle a été développée en 2017. En 2018, il est prévu de calibrer le modèle sur les données du marché du travail wallon.

En termes d'analyse des politiques du marché du travail, le modèle microéconomique se veut complémentaire du modèle de macro-simulation PREVIEW qui permet la prise en compte des effets de substitution entre travailleurs de niveaux de qualification différents et des effets multiplicateurs de l'emploi via le marché des biens et services.

L'outil microéconomique est mobilisé à court terme pour étudier les effets des aides à l'embauche ciblées sur le volume de l'emploi et sa stabilité (dans le cadre du projet d'*Analyse économique des effets des aides à l'embauche*). À long terme, il pourra servir de base à l'analyse d'autres politiques de l'emploi.

### 3.4.5. ANALYSE ÉCONOMIQUE DES AIDES À L'EMBAUCHE EN WALLONIE

L'IWEPS a initié en 2017 un projet d'analyse économique des effets des aides à l'embauche en Wallonie. Le projet, conçu à la demande du cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Formation, s'inscrit dans le cadre du suivi de la réforme des aides à l'emploi dont la mise en œuvre est intervenue en juillet 2017 (Les impulsions). Il fait également partie du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0. À ce titre, il a été présenté au comité transversal d'encadrement (CTE) du PM 4.0 en décembre 2017.

En Wallonie, les aides à l'embauche prennent la forme de subsides temporaires, s'appliquant aux flux de sortie du chômage et ciblés sur certaines catégories de travailleurs, définies selon les critères de l'âge, du niveau de formation et de la durée d'inoccupation.

L'objectif du projet est de fournir des éléments de réponses aux questions de recherche suivantes :

(1) Les aides à l'embauche contribuent-elles à augmenter le volume total de l'emploi en Wallonie?

(2) Les individus ciblés par les aides à l'embauche voient-ils leur probabilité d'emploi / de sortie du chômage augmenter?

Ces deux questions sont distinctes. En effet, une hausse de la probabilité d'emploi des groupes cibles n'implique pas une hausse du volume de l'emploi. En effet, les créations d'emplois parmi les groupes cibles peuvent augmenter au détriment de l'emploi des non-bénéficiaires ou coexister avec un accroissement des destructions d'emplois.

(3) Quel est l'impact des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi ? L'emploi subsidié est-il durable, au-delà de l'extinction des aides qui ont une limite dans le temps? Dans ce projet, nous tentons d'estimer l'impact des aides à l'embauche sur l'emploi de court terme et l'emploi de long terme de manière distincte. Ce faisant, nous pourrons évaluer si les aides à l'embauche tendent à augmenter la proportion d'emploi de court terme, plus précaire.

Pour répondre à ces questions, nous avons recours à l'évaluation ex ante et mobilisons l'outil microéconomique et le modèle de macro-simulation PREVIEW: le modèle microéconomique traite principalement de la question de l'impact des aides sur la stabilité de l'emploi. Il vise à étudier les effets sur la destruction de l'emploi aidé et les transitions vers l'emploi de long terme à l'extinction du subside. Le modèle macroéconomique, quant à lui, prend en compte les effets de substitution entre travailleurs bénéficiaires et non bénéficiaires, ainsi que les effets multiplicateurs des créations d'emplois via le marché des biens et services. Ce faisant, il permet une approche quantitative de l'effet net sur le volume de l'emploi. Il permet également d'aborder les effets de retour sur les finances publiques.

#### SANTÉ

3.3.

En collaboration avec l'AViQ, l'IWEPS a continué la centralisation des bases de données qui lui permettent l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé. De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et de consommation de médicaments ont pu être calculés grâce à ces bases de données ainsi que les analyses y afférentes.

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux organismes qui en formulent la demande, notamment aux observatoires provinciaux de la santé sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

LOGEMENT 3.6.

## 3.6.1. LES RELAIS SOCIAUX DE WALLONIE

En partenariat avec la DGO5 et les Relais sociaux urbains (RSU), une collecte de données harmonisées au niveau wallon a été initiée en 2012 afin d'avoir une vue d'ensemble tant de l'offre et de l'utilisation des services coordonnés par les Relais sociaux que des profils des utilisateurs de ces services. L'analyse apporte un éclairage sur la grande précarité en milieu urbain ainsi que sur l'application des mesures de lutte contre la précarité et le développement des partenariats publics/privés au sein des grandes villes wallonnes. Le projet contribue non seulement à harmoniser les variables reprises dans les rapports d'activité produits par chacun des Relais sociaux, mais aussi à développer la mission d'observatoire de la précarité dévolue par décret aux Relais sociaux.

Depuis lors, la collecte de données est réalisée chaque année par les services partenaires des sept RSU de Wallonie. Les données les plus récentes sont relatives à l'année 2016. Sur la base des fichiers transmis par les RSU, l'IWEPS réalise l'assemblage des données sous la forme de bases de données exploitables au niveau de la Wallonie.

La stabilisation du contenu du questionnaire depuis 2014, mais surtout la disponibilité du glossaire des variables du questionnaire, mis à jour fin 2016 et diffusé auprès des services partenaires ont permis d'enclencher tout au long de l'année 2017 un processus d'amélioration de la qualité des données recueillies.

Comme évoqué dans le rapport de l'année dernière, le glossaire se révèle être un outil essentiel à une bonne compréhension et à une bonne interprétation des données récoltées.

Au cours de l'année 2017, deux nouveaux chantiers ont été développés et déboucheront sur leur concrétisation au printemps 2018.

Le premier est relatif à la conception et la réalisation d'une nouvelle publication « Statistique des relais sociaux urbains » élaborée à partir de l'exploitation des données 2015. Elle comprendra huit parties, une par axe et sous-axe d'activité, en sorte de mettre en lumière les spécificités de chacun d'eux (hébergement d'urgence (HU), dispositif d'urgence sociale (DUS), travail de rue (TR) et cinq sous-axes de l'accueil de jour (AJ). Cette publication prendra une forme différente de celles habituellement réalisées à l'IWEPS, en présentant des tableaux statistiques sans autres éléments d'étude. L'objectif est de mettre ces chiffres à disposition des différents acteurs (dont les RSU) dans l'exercice de leur mission, mais aussi de les rendre publics pour qu'ils puissent servir à la recherche (chercheurs du monde académique, syndical, associatif, institutionnel...).

Le deuxième chantier consiste en la mise au point d'un outil de collecte en ligne des données des RSU. L'objectif étant d'améliorer notre processus de collecte de données et de réduire les risques d'erreur rencontrés, dans le mode de fonctionnement actuel, lors des manipulations et des transmissions des fichiers entre les RSU et l'IWEPS. Cet outil sera utilisé dès 2018 pour la transmission des données de l'année 2017.

#### 3.6.2. ÉVALUATION DU PLAN HP ACTUALISÉ

En 2016, la DICS avait sollicité le CEHD et l'IWEPS pour procéder à l'évaluation du Plan Habitat permanent actualisé, le focus devant porter sur la question du relogement et des personnes relogées. La réunion de démarrage eut lieu le 19/04/2017. Le volet quantitatif de cette évaluation est réalisé par le CEHD et le volet qualitatif par l'IWEPS, les deux organismes collaborant tout au long de l'évaluation. L'analyse quantitative

effectuée à partir d'une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de +/- 360 résidents est en voie de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport. Le volet qualitatif amorcé en 2018 a pour but de préciser les positions/représentations, les attentes et les difficultés des personnes relogées. Les parcours de vie ayant amené les personnes à habiter dans les zones à vocation touristique puis à être relogées, ainsi que l'accompagnement social des personnes relogées, constituent les principaux thèmes qui seront investigués au moyen d'entretiens semi-structurés. Ces entretiens seront effectués auprès d'anciens habitants permanents ayant répondu au premier questionnaire (volet quantitatif). Dans la mesure du possible, l'échantillon raisonné sera diversifié selon que les

personnes étaient locataires ou propriétaires de leur parcelle en HP et selon qu'elles ont été relogées dans le secteur privé ou dans le secteur public. De manière transversale, et dans la mesure du possible, on veillera aussi à diversifier la localisation géographique des personnes relogées et les types de ménages. En outre, l'IWEPS a demandé d'ajouter à cet échantillon quelques personnes non reprises dans la base de données du volet quantitatif, car retournées en HP après un épisode de relogement. Le regard des personnes relogées (ou retournées en HP après relogement) sera croisé avec celui des travailleurs sociaux en contact direct avec les personnes relogées.

Le rapport d'évaluation est prévu pour janvier 2019.

#### PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

3.7.

## 3.7.1. ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (PLCP)

Dans le cadre du mandat de l'IWEPS d'évaluation du plan de lutte contre la pauvreté, un programme d'encadrement et d'évaluation a été approuvé par le GW le 02/06/2016. Outre des travaux relatifs aux indicateurs, des recherches analytiques et des études prospectives (cf. ci-dessous), quatre évaluations de dispositifs du PLCP sont prévues : (1) la sécurisation du paiement des loyers ; (2) la réforme des primes énergie ; (3) les invendus alimentaires ; (4) le développement de maisons médicales.

Un comité transversal d'encadrement (CTE), institué au début du processus, accompagne ces travaux. Ce comité est composé

de représentants du secteur associatif, de représentants du monde académique, d'un représentant de la Fédération des CPAS, d'un représentant de la DICS, d'un représentant de la DGO5 et du référent pauvreté attaché au Secrétariat général, ainsi que de représentants de l'IWEPS et de la CST.

Les quatre évaluations thématiques feront l'objet d'une étude de faisabilité. Les projets d'évaluation relatifs à la sécurisation du paiement des loyers, à la réforme des primes énergie et aux invendus alimentaires ont été présentés et discutés au sein du CTE. Le projet d'évaluation relatif au développement de maisons médicales sera présenté début 2018. Après la réalisation des travaux, les quatre rapports d'évaluation seront présentés au CTE dans un premier temps, avant remise au Gouvernement dès leur finalisation et au plus tard fin janvier 2019.

#### 3.7.2. ÉVALUATION DE LA MESURE 2.1. « INVENDUS ALIMENTAIRES » DU PLCP

Le projet d'évaluation a été présenté devant le CTE le 25/10/2017. Au préalable, ce projet avait été sélectionné parmi trois propositions et peaufiné le 23/10 dans le cadre d'un comité d'accompagnement composé d'une dizaine de représentants du secteur de l'aide alimentaire en Wallonie.

Dans ce projet, l'évaluation porte sur les « collaborations » logistiques locales (collaborations entre services publics et associations) sous l'angle d'approche des besoins et des représentations des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Les questions essentielles peuvent être synthétisées de la sorte :

- Quels besoins et quelles représentations les bénéficiaires ont-ils de l'aide alimentaire?
- Suite à la mise sur pied d'une collaboration locale (ou d'un projet de collaboration), quels sont les changements observés (recherchés) y compris en matière d'accompagnement des bénéficiaires?
- Ces changements répondent-ils aux besoins et aux représentations des bénéficiaires?

On procédera par étude de cas en prenant soin d'intégrer tant des zones urbaines que des zones rurales. Le stade de développement de la collaboration sera également pris en compte (stade d'amorce de collaboration, stade d'extension du projet ou stade d'arrêt). Des entretiens et/ou focus groups de bénéficiaires seront réalisés. Le point de vue des bénéficiaires sera ensuite croisé avec celui des travailleurs sociaux et bénévoles en contact direct avec les bénéficiaires. Le CTE a insisté sur l'importance d'intégrer dans l'analyse le point de vue d'associations refusant de s'impliquer dans l'aide alimentaire afin de tenir compte de l'ensemble des positions en matière de lutte contre la pauvreté.

#### 3.7.3. PROSPECTIVE PAUVRETÉ

Sur le plan de l'analyse prospective, l'année 2017 a vu la poursuite du projet de recherche intitulé « Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles ? ». Il a pour objet l'analyse prospective de l'évolution de la pauvreté en Wallonie à l'horizon 2030-2040. Sa réalisation a fait l'objet d'un marché public, attribué à une équipe pluridisciplinaire (SONECOM, Institut pour un Développement durable et Centre de Recherche et d'Interventions sociologiques de l'ULiège). Elle a débuté en février 2016 et se clôturera en 2018.

Cette analyse prospective intègre les spécificités de la Wallonie et prend en compte les dynamiques de nature :

- démographique, telles que, par exemple, le vieillissement de la population et les phénomènes migratoires;
- sociologique, comme, notamment, l'évolution des institutions familiale et éducative et du rapport effectif et culturel des Wallons à celles-ci, du système de valeurs dominantes, de la mobilité sociale intra et intergénérationnelle (intégrant également la notion de cohorte), de la perception de la pauvreté et de la stratification sociale;
- géographique, issues de l'histoire locale et se traduisant par des particularismes infrarégionaux;
- économique, telle que, entre autres, les modes de régulation; l'exacerbation de la mise en concurrence, d'une part, des individus sur un marché du travail en contraction, et, d'autre part, des régions et des pays dans le cadre de la mondialisation du système de production; les processus de surendettement; l'accès à la consommation de biens et services et la disparité des revenus et des patrimoines;
- technologique et énergétique, comme, par exemple, celles mises en évidence par les travaux de l'IWEPS en matière de prospective de la transition énergétique et d'accès à l'énergie;
- juridique, portant sur l'accès effectif aux droits fondamentaux: en effet, la pauvreté est à la fois une des causes et une des conséquences de violations des droits de

l'homme et crée une situation favorable à d'autres violations. Les personnes vivant dans la pauvreté doivent faire face à d'énormes difficultés sur les plans économique, culturel et social lorsqu'elles essaient d'accéder à leurs droits;

- politique, comme, par exemple, la reconfiguration des paradigmes de l'action publique, l'évolution des moyens d'action de celle-ci, la recomposition de ses référentiels idéologiques, et l'évolution du paysage institutionnel et des droits en vigueur. La prise en compte de la dynamique politique dans le projet suppose l'intégration dans l'analyse prospective des modalités concrètes de mise en œuvre, d'opérationnalisation et d'organisation des orientations politiques adoptées;
- ainsi que les conséquences de ces différentes dynamiques.

En s'appuyant sur l'intégration des apports des acteurs de terrain et d'experts, ainsi que sur leur participation au processus prospectif, la recherche vise l'élaboration de scénarios détaillés d'évolutions possibles de la pauvreté en Wallonie. Cette élaboration comportera, à terme, la présentation des cheminements y aboutissant, la description qualitative des scénarios et l'examen des opportunités et des risques présentés par chacun d'eux.

#### 3.7.4. INDICATEURS DE PAUVRETÉ

L'objectif du projet est double. D'une part, il s'agit de recalculer et de republier des indicateurs d'inégalité et de pauvreté pour la Wallonie. En raison de difficultés techniques, les indicateurs classiques sur la base des Statistics on Income and Living Conditions (SILC) n'étaient plus publiés depuis 2012 pour la Wallonie, alors qu'ils l'étaient pour les deux autres régions du pays. Tous les indicateurs sont accompagnés d'intervalles de confiance adéquats, pour éviter une mauvaise ou surinterprétation des chiffres publiés. Par ailleurs, ces chiffres issus d'enquêtes sont complétés par des chiffres provenant de données administratives qui permettent de construire des indicateurs au niveau communal. D'autre part, il s'agit de proposer des analyses de la question de la pauvreté et des inégalités en Wallonie. Dans cette optique, la question du niveau de mesure de la pauvreté (ménage ou individu) et le coût du logement (principalement le loyer) sont des objets d'investigation.

En 2017, ce projet a vu la publication d'une quinzaine de fiches présentant chacune un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis l'actualisation et le développement du tableau de bord de la pauvreté en Wallonie reprenant, contextualisant et analysant ces indicateurs, ainsi qu'un article permettant de discuter la question de la pauvreté chez les familles monoparentales qui questionne les causes de la surreprésentation de la pauvreté dans ce type de ménage : revenus insuffisants ou « coûts » des enfants trop importants ?

## 3.7.5. SITUATION SOCIALE DES INDÉPENDANTS

Étudier spécifiquement la précarité des indépendants permet de mettre en évidence la réalité d'une population, qui en raison de ses spécificités, est mal appréhendée par les enquêtes plus classiques, alors qu'elle comprend une part importante de travailleurs pauvres. Sur la base des données de l'INASTI et de la BCSS, nous avons pu étudier la situation des indépendants sous l'angle des revenus, en intégrant pleinement la dimension du genre. Les résultats de ces analyses ont été publiés dans le Rapport sur l'Économie wallonne 2017. Il apparaît que la distribution des revenus des indépendants est très inégalitaire : à côté d'indépendants à très hauts revenus, de nombreux indépendants (y compris à titre principal) ont des revenus très faibles, voire nuls. On constate également une très forte inégalité entre femmes et hommes, tant dans l'accès au statut d'indépendant que dans les revenus tirés de l'activité, et cette inégalité ne s'explique pas par des effets sectoriels. En 2017, nous avons exploré des données de la BCSS qui permettent de suivre année après année la situation des indépendants et d'étudier les effets liés au ménage (présence d'enfants, revenus et situation professionnelle du conjoint, etc.). Ce travail se poursuivra en 2018.

## 3.7.6. RECHERCHE « JEUNES-ACTEURS »

En 2014, l'IWEPS a amorcé une enquête qualitative auprès de groupes de jeunes précarisés et désaffiliés (18-29 ans) afin de mieux comprendre comment ils perçoivent leur place en tant qu'acteurs dans la société.

En 2015, la première vague de cette recherche « Jeunes-acteurs » a permis la réalisation de sept groupes de paroles avec un total de 47 jeunes dans cinq communes wallonnes (Braine-L'Alleud, Court-Saint-Etienne, Herstal, Marchin et Mons). Les recueils collectifs dans les groupes et les analyses ont porté sur les parcours, trajectoires de vie, situations familiales et socio-économiques souvent chaotiques, ainsi que sur les logiques d'action développées par les jeunes par rapport au vécu de la grande précarité et de la désaffiliation.

En 2016, la deuxième vague de cette recherche, rebaptisée « Jeunes précaires dans l'impasse ? » a permis la réalisation de huit nouveaux groupes de paroles avec un total de 43 jeunes dans cinq autres communes wallonnes (Charleroi, Marche-en-Famenne, Marchienne-au-Pont, Nivelles, Saint-Hubert).

Quatre thèmes ont été extraits et analysés en 2016 : la famille, la scolarité, l'image de soi et la gestion de l'argent. Les résultats de cette analyse ont été publiés dans un rapport de recherche en mai 2016.

Parallèlement au travail de recherche, des consultations auprès des cabinets de la RW et de la FWB ont été effectuées pour présenter les résultats. Les analyses ont ainsi été débattues avec les neufs cabinets en charge de la lutte contre la pauvreté, de l'action sociale et de l'égalité des chances, de l'emploi et de la formation, des pouvoirs locaux et des villes, de la jeunesse, du droit des femmes, de l'enseignement et de la promotion sociale, de l'aide à la jeunesse et des maisons de justice, de la qualité de la vie et de l'aide aux personnes, de l'enfance.

Les résultats de cette recherche ont servi de base à un séminaire réflexif sur la problématique des jeunes précaires désaffiliés, organisé par le Délégué général aux Droits de l'Enfant en avril

2017 (https://www.iweps.be/evenement/jeunes-dans-limpasse-resignation-et-de-brouille-en-situation-de-precarite/).

#### 3.7.7. LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

Le PCS est un dispositif de politique publique stratégique et transversal adopté en 2008 par le Gouvernement wallon, qui vise à encourager et soutenir toutes les communes wallonnes de langue française pour renforcer l'accès des citoyens wallons aux droits fondamentaux inscrits dans la Constitution belge et assurer, à travers un plan d'action concerté entre acteurs et citoyens de chaque commune, la construction d'un bien-être durable pour tous, économique, social et culturel, en permettant à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Il s'inspire de la Stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe. Le PCS est coordonné par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale du Secrétariat général du Service public de Wallonie.

L'IWEPS apporte son soutien méthodologique à la mise en œuvre et à l'évaluation du Plan, notamment par l'élaboration d'un indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) qui a pour objectifs de fournir un outil de diagnostic local à l'échelle des 262 communes de Wallonie.

Au cours de la législature 2014-2017, les décrets fondateurs du PCS ont fait l'objet d'une réforme révisée par le nouveau Gouvernement mis en place en juillet 2017. Dans le cadre de l'analyse des projets de décret, l'IWEPS a été invité à remettre différents avis, notamment un avis à la demande de la Commission des pouvoirs locaux, du logement et des infrastructures sportives du Parlement.

À l'issue des travaux préalables à l'adoption du nouveau décret PCS programmé pour 2018, l'IWEPS a été mandaté par le Gouvernement pour étendre et développer l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF). L'échéance pour la publication de ce nouvel exercice de calcul de l'ISADF est fixée à fin décembre 2018.

#### 3.7.8. RAPPORT SUR LA COHÉSION SOCIALE EN WALLONIE

L'IWEPS participe au réseau des référents Cohésion sociale au sein des administrations wallonnes, piloté par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DICs, Secrétariat général du SPW). La cohésion sociale est définie dans ce cadre comme « le processus qui contribue à assurer à tous l'égalité des chances et des conditions et l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social, culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu ».

L'IWEPS est plus particulièrement en charge du volet statistique du Rapport sur la Cohésion sociale en Wallonie (à publier en 2018) qui s'articulera à la partie recueil d'informations sur les dispositifs et à l'analyse qui en a été menée au sein des groupes de travail pilotés par la DICs.

Ce projet est mené en collaboration avec le Service général du Pilotage et de la Coordination des politiques transversales, dans le cadre des synergies statistiques avec la FWB, car le champ analysé couvre aussi les compétences gérées par la Fédération Wallonie Bruxelles.

En 2017, l'IWEPS a contribué notamment à la partie statistique du chapitre «Mobilité» du rapport.

#### **MOBILITÉ ET TRANSPORTS**

3.8.

Les travaux et études en matière de mobilité au sein de l'Institut trouvent leur origine dans l'intégration de l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) au sein de l'IWEPS au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ils sont notamment déterminés par les missions spécifiques de l'OWM (arrêté GW du 6 décembre 2001) et s'inscrivent dans le cadre global des missions et recherches menées par l'IWEPS et plus particulièrement dans une approche transversale telle que prônée au sein de l'Institut.

En 2017, les travaux en matière de mobilité se sont centrés autour des projets suivants :

 Amélioration des informations ayant trait aux comportements des individus, à savoir une réflexion sur les outils existants en matière de mobilité des personnes et la mise en place de deux enquêtes de mobilité récurrentes et de grande envergure (MOBWAL et GPSWAL). L'objectif poursuivi est d'avoir des bases de données récurrentes sur les stratégies et le comportement des individus en matière de déplacements (tout en s'inscrivant dans la continuité du travail scientifique réalisé dans les précédentes enquêtes de mobilité régionales et fédérales). Le travail de terrain de ces deux enquêtes est réalisé en 2017.

L'enquête en face à face sur les comportements de mobilité (MOBWAL): après la formation des enquêteurs (en janvier), le terrain s'est déroulé entre février et mai. Les fichiers de données complets et les carnets de déplacements ont été réceptionnés et validés par l'équipe en été. Les premières analyses exploratoires ont commencé en automne.

L'objectif du projet GPSWAL est la réalisation d'un suivi des déplacements et des activités des Wallons par GPS via l'usage de smartphones (et l'application 'Connect IWEPS Edition' créée pour l'enquête) afin d'obtenir, de manière chronologique et exhaustive, arrêt par arrêt, les motifs, les modes de déplacements et d'autres éléments intéressants pour chaque enregistrement. L'enquête de terrain, débutée en octobre 2016, s'est terminée le 30 mai 2017. Différents traitements et analyses ont été entrepris dès l'automne afin de mieux appréhender ces données d'un nouveau type.

Parallèlement, la pondération des données récoltées lors de ces deux

enquêtes est réalisée avec le soutien méthodologique de l'équipe de Data-Storm.

Les premiers résultats seront diffusés en 2018 lors de la conférence annuelle de l'IWEPS qui portera sur ce thème.

- Consolidation des données, des indicateurs et des recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales; ce qui a permis:
  - la mise à jour des indicateurs et du diagnostic sur la mobilité sur le site de l'IWEPS, participant à la construction d'un référentiel scientifique en matière de statistiques de mobilité;
  - l'intégration d'un focus sur la mobilité dans les publications IWEPS (Chiffresclés, Working papers...) ou dans des ouvrages collectifs (Rapport sur la cohésion sociale...);
  - les réponses à différentes demandes et diffusion des indicateurs et données sur le site Walstat et communiqué de presse dans le cadre de la semaine de la mobilité.
  - la valorisation à travers des réseaux d'échanges et autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures.
- Développement d'un outil de mesure de l'accessibilité des lieux, afin de répondre à la mission de prédiction de l'OWM et en synergie avec l'ODT, vu la forte interaction entre le système de mobilité et l'aménagement du territoire.

En développant le projet « AccessLieux », l'IWEPS a pour objectif de développer un outil géographique permettant de mesurer l'accessibilité géographique de tout lieu du territoire wallon selon les différents moyens de transport. Sur la base de l'introduction des coordonnées

géographiques de lieux investigués, l'outil doit permettre la production d'isochrones et d'isodistances autour de ces lieux (services et équipements, lieux d'emploi, polarités..). L'outil permettra ainsi, pour un temps (et/ou distance) d'accessibilité déterminé à un lieu, la définition d'une zone d'accessibilité autour de ce lieu. Cette zone d'accessibilité peut alors être caractérisée, notamment par la population qui l'habite, ce qui offre de grandes potentialités pour l'analyse de la localisation des services et équipements, leur aire d'influence théorique et la comparaison entre l'offre et la demande territorialisée.

L'année 2017 a été utilisée pour la mise en place et le développement par l'IWEPS de cet outil à l'échelle wallonne, utile pour mieux comprendre notre territoire, les déplacements et la mobilité qui le traversent, ses besoins spatiaux en termes d'équipements et de services, mais aussi pour penser l'espace de demain afin que les activités soient localisées au lieu le plus optimal pour assurer un développement territorial durable. En décembre 2017, une base de données routières géographiques a été acquise afin de faciliter la modélisation d'un réseau routier « navigable » wallon et ce à des fins de productions statistiques, cartographiques et de recherche.

 Participation et contribution aux groupes de travail interfédéral traitant de la mobilité dans le cadre de l'IIS.

Trois Service Level Agreements (SLA) sont en cours et traitent de :

- la production de la statistique du parc des véhicules par secteur statistique,
- la demande de statistiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises,
- de données de mobilité (en cours de définition).

ÉNERGIE 3.9.

L'année 2017 a vu la poursuite du projet de recherche prospective intitulé " Quels réseaux énergétiques pour la Wallonie aux horizons 2030 et 2050 ? " Ce projet a été élaboré en partenariat avec le Département Energie et Bâtiment durable de la Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie - du SPW. Il est mené à bien, dans le cadre d'un marché public, par une équipe pluridisciplinaire composée de membres de l'Institut de Conseil et d'Études en Développement durable, de CLIMACT, de l'ULiège, du Bureau fédéral du Plan et de l'Institut pour un Développement durable.

Ce projet a pour objet l'analyse prospective des évolutions possibles des réseaux énergétiques en Wallonie aux horizons 2030 et 2050 et l'élaboration de scénarios en la matière. Sa réalisation a débuté en février 2016 et sera clôturée en janvier 2018.

L'élaboration des scénarios comportera la présentation des cheminements y aboutissant, la description qualitative des scénarios, leur illustration quantitative et l'examen des opportunités et des risques présentés par chaque scénario.

Le projet s'articule autour des trois mouvements suivants :

- 1. L'intégration des apports de l'administration wallonne et des acteurs de terrain, des experts et des opérateurs en matière d'énergie en Wallonie. Cette intégration supposera la participation de ces parties prenantes au processus de recherche;
- 2. l'appréhension systémique de la distribution d'énergie sous la forme d'une modélisation qualitative du système à l'origine de son évolution, sous ses différentes formes :
- 3. une *cross fertilisation* par échanges itératifs et réciproques entre ces deux premiers mouvements.

*In fine*, la recherche mettra en évidence des pistes d'action et proposera des recommandations opérationnelles.

#### **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

3.10.

#### 3.10.1 TRAVAUX DE L'ODT

Les travaux menés par l'Observatoire du développement territorial (ODT) sont réalisés dans le cadre des missions de l'IWEPS, et notamment en collaboration avec le SPW-DGO4 et la Conférence permanente du développement territorial (CPDT).

En 2017, l'ODT a poursuivi la collecte de données relatives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibilités foncières, superficies urbanisées...). Le set d'indicateurs a notamment été enrichi dans un souci de meilleure compréhension des dynamiques en cours sur le territoire

(densité de population par grille). Certains de ces indicateurs permettront d'alimenter la réflexion liée à l'actualisation du Schéma de développement de l'espace régional (SDER), les indicateurs complémentaires au PIB et les indicateurs des objectifs de développement durable des Nations Unies. Des fiches synthétiques publiées sur le site de l'IWEPS et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des résultats d'observations statistiques et spatiales concernant des états du territoire wallon (structure spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques territoriales (mouvements résidentiels...). À côté des chiffres, ces fiches présentent également

des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement territorial wallon (administrations, universités... http://www.iweps.be/le-developpement-territorial-wallon-en-fiches).

Le CoDT - Code wallon du Développement territorial - est entré en vigueur le 1er juin 2017. Un de ses objectifs est la lutte contre l'étalement urbain, avec notamment la densification des villes et villages et la reconversion des friches visant à reconstruire la ville sur la ville, ainsi que la mise en œuvre de quartiers nouveaux moins consommateurs d'espace. L'ODT a réalisé une analyse des évolutions de 2000 à 2015. au niveau régional, de plusieurs indicateurs d'artificialisations du territoire, à usage résidentiel ou non, et relativisé en fonction du nombre d'habitants. Une déclinaison au niveau communal a également été introduite. Cette étude a fait l'objet d'une publication dans Dynamiques régionales n°5.

L'ODT a également travaillé sur la grille de densité de population wallonne à partir d'une méthodologie de la DG Regio, adaptée par l'INSEE. Cette approche harmonisée permet de classer les entités administratives européennes en trois classes selon leur degré de densité de population. L'application à la Wallonie permet d'avoir une nouvelle vision de sa structure spatiale et la production de tableaux chiffrés de répartition de la population en fonction de la densité.

Les travaux entamés en 2015 et 2016 sur la définition de zonages du territoire selon les mouvements migratoires enregistrés entre communes se sont prolongés en 2017 avec une comparaison méthodologique de la méthode ANABEL avec la méthode de Louvain (CORE-UCL) et devraient aboutir à une publication scientifique en 2018.

L'ODT a également participé aux travaux en place au sein de l'administration wallonne relatifs au plan stratégique géomatique pour la Wallonie.

L'ODT a participé aux travaux du Working Party on Territorial Indicators (WPTI) à l'OCDE et a répondu à plusieurs demandes, principalement statistiques, dans le cadre des travaux de ce groupe.

## 3.10.2. DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE WALSTAT

WalStat, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie créé en 2013 continue à se développer et à s'enrichir.

Fin 2017, WalStat compte près de 700 indicateurs. Les nouveautés de l'année sont les suivantes :

- Deux nouvelles thématiques : 'Pouvoirs locaux' et 'Secteur non marchand et économie sociale' :
- Deux nouveaux niveaux d'agrégation : la zone de police et la zone de secours ;
- Plusieurs nouveaux partenariats : FAMIFED pour les allocations familiales, le SPF intérieur pour les plans stratégiques de sécurité et de prévention, l'Observatoire de l'économie sociale (Concertes), la CWAPE pour des indicateurs de précarité énergétique.

Mais encore, des indicateurs sur les migrations internes ont été ajoutés dans la thématique 'Population et Migrations' et des indicateurs sur les travailleurs selon le lieu de résidence dans la thématique 'Marché du travail'.

#### INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES AU PIB

3.11.

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Il a chargé l'IWEPS de calculer cinq indicateurs phares, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB:

- Un indice de situation sociale (ISS) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état de la société (capital social et humain) et un indicateur d'état des déséquilibres et des inégalités socio-économiques;
- Un indice de bien-être (IBE) qui s'appuie sur le cadre méthodologique développé par l'IWEPS;
- L'empreinte écologique et la biocapacité (EE), calculées suivant les standardisations reconnues au niveau international, mais utilisant des données nationales ou régionales plus précises;
- Un indice de situation environnementale (ISE) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état des composantes de l'environnement et un indicateur de l'impact sur la santé humaine de l'état des composantes de l'environnement;
- · Un indicateur sur le capital économique.

Par ailleurs, le Gouvernement a invité l'IWEPS à mettre en œuvre un système intégré d'indicateurs synthétiques composites reprenant les cinq indicateurs phares mentionnés ci-devant, un indicateur relatif à la gouvernance et un indicateur relatif aux pressions sociales et économiques sur l'environnement.

Le nouvel exercice 2017, publié et présenté en juin, a été l'occasion, pour l'IWEPS, de mettre en lumière de nouveaux résultats pour l'ISS. L'ISS permet, d'une part, l'évaluation de l'état de la situation sociale et des déséquilibres et inégalités socio-économiques en Wallonie; d'autre part, sa comparaison dans le temps, de 2004 à 2015. L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

En 2017, l'IWEPS a collaboré étroitement avec le Département du Développement durable du SPW dans le cadre des indicateurs de suivi des Objectifs de développement durable des Nations Unies adoptés à New York en 2016 et pour lesquels une déclinaison wallonne est proposée. L'IWEPS a sélectionné, développé et transmis un ensemble de statistiques relatives à ces objectifs. Les résultats de ces travaux ont été publiés en 2017. L'IWEPS a également participé et contribué au groupe de travail interfédéral sur les indicateurs de développement durable dans le cadre de l'IIS.

L'IWEPS poursuit par ailleurs son travail sur le développement des autres indicateurs complémentaires au PIB et les mises à jour et améliorations des indicateurs existants afin d'aboutir à un système intégré et cohérent d'indicateurs apte à dresser un état des lieux du progrès sociétal en Wallonie.

ÉCONOMIE 3.12

#### 3.12.1. MODÉLISATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres Instituts de Statistique régionaux (VSA et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BfP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2017, l'IWEPS a contribué à la réalisation de la projection 2017-2022 publiée au mois de juillet. La base de données qui alimente ces projections, apportant en soi un éclairage intéressant, a de nouveau été mise à profit dans l'édition de 2017 du Rapport sur l'économie wallonne (REW). Par ailleurs, à des fins de rationalisation des processus, et en vue d'une meilleure intégration avec d'autres modélisations (au BfP ou à l'IWEPS entre autres), le modèle de désagrégation (top-down) utilisé pour ces projections a été complètement transposé dans le logiciel lode (développé par le BfP).

En parallèle, l'équipe de recherche a poursuivi les travaux de développement qui visent à rendre la modélisation plus apte à rendre compte de l'impact de chocs économiques régionaux. Avec un modèle ascendant (bottom-up), les résultats régionaux ne constitueront plus une désagrégation des résultats nationaux, mais répondront à une dynamique régionale propre. Au terme de sa quatrième phase de développement, le projet a abouti

au début de 2016 à un prototype de ce type de modèle *bottom-up* qui a réalisé le bouclage entre l'offre et la demande régionale, composante essentielle que les développements statistiques de ces dernières données ont progressivement permis d'estimer. Il a autorisé le test de premières variantes de politique économique régionale.

Ce second modèle étant encore incomplet et ses différents « blocs » nécessitant une actualisation (avec notamment un passage aux données des comptes nationaux en SEC 2010), une nouvelle phase de développement pluriannuelle (phase 5) a été mise en place, dans laquelle les partenaires sont entrés de plain-pied en 2017. L'objectif est d'obtenir un premier modèle opérationnel actualisé à la fin de 2018 et une deuxième mise à jour plus complète à l'horizon de 2020. Dans ce cadre, les recherches menées en 2017 ont donné lieu à trois rapports intermédiaires (le dernier dans une version encore provisoire en décembre 2017).

Les travaux ont d'abord porté sur le bloc de production, nécessitant, par branche d'activité, l'actualisation de séries régionales longues de capital, de volume de travail. d'inputs énergétiques et non énergétiques. L'usage et la combinaison de ces différents facteurs de production par région ont ensuite été réestimés économétriquement en tenant compte de leurs prix relatifs, notamment les salaires. Ensuite, des tâches de mise à jour statistique et de réestimation économétrique ont aussi eu trait, du côté de la demande cette fois, à la consommation (privée et publique) et au commerce international. Enfin, à l'instar du modèle top-down utilisé pour les publications récurrentes, le modèle bottom-up a également été transcrit dans le logiciel Iode. Plusieurs résultats de ces travaux, permettant une meilleure compréhension du fonctionnement des économies régionales, ont aussi été analysés dans le Rapport sur l'économie wallonne de 2017.

#### 3.12.2. ÉVALUATION DES POLITIQUES RÉGIONALES : LE MODÈLE PREVIEW

Le projet PREVIEW, acronyme de Programme régionalisé d'Évaluation de Variantes de politique et de leur Impact sur l'Economie wallonne, vise à construire un modèle de macro-simulation capable d'évaluer les effets macroéconomiques et budgétaires de l'adoption de variantes dans la politique régionale belge. L'impact de chocs économiques exogènes, par exemple un choc de demande européenne, pourra également être évalué par l'outil.

Le projet a déjà connu trois phases de développement. La première phase était associée à une étude de faisabilité du projet. La seconde phase portait sur la conceptualisation et la formalisation du modèle théorique. La troisième phase visait quant à elle l'opérationnalisation progressive de l'outil PREVIEW dans le but d'obtenir, à terme, un modèle de macro-simulation réaliste, capable à la fois de réaliser des analyses se rapportant à l'économie wallonne et de produire des simulations des effets à attendre de modifications dans le policy mix wallon, notamment celles liées aux transferts de compétences. L'idée est ainsi de pouvoir mieux appréhender les conséquences pour la Wallonie de la régionalisation accrue de l'économie belge.

Les travaux réalisés au cours de cette troisième phase ont permis d'aboutir à une première version simulable de l'outil basée sur une structure géographique de type bottom-up pour les trois régions belges. Cette version du modèle exploite les données les plus récentes en termes de statistique régionale et possède une ossature macroéconomique bien établie, qui repose sur la formalisation de deux types de marchés interconnectés au niveau régional:

 le marché régional des biens et services, supposé être en équilibre (l'offre dépend de la demande). Les entreprises évoluent ainsi dans un contexte de minimisation des coûts de production en considérant les taux d'intérêt comme fixes. Les flux interrégionaux de biens et services sont modélisés en exploitant la structure du tableau input/output régional (RIO); etre en déséquilibre (l'offre dépasse la demande, générant du chômage). L'offre de travail, définie comme la population active de la région, est considérée comme exogène alors que la demande de travail est déduite du comportement d'optimisation des entreprises régionales. Les déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail constituent la dynamique interrégionale du marché du travail.

La principale variante de politique régionale étudiée jusqu'à présent avec le modèle (statique) PREVIEW concernait l'impact d'une baisse du coût du travail qui serait spécifique à une région, ou se produirait simultanément dans plusieurs régions. Une telle variante rentre pleinement dans le cadre de la récente réforme wallonne des aides à l'emploi, et plus spécifiquement des subsides à l'embauche pour groupes cible. Cependant, elle nécessite de se placer dans le cadre d'une vision dynamique du marché du travail, qui raisonne en termes de flux d'entrées et de sorties de travailleurs et non plus en termes de stocks. Les aides à l'embauche ne concernent en effet que les nouveaux engagements alors que les aides à l'emploi, par exemple les réductions structurelles de cotisations patronales, se rapportent à l'ensemble des travailleurs.

C'est pour réponde à cet impératif qu'a été développée, au cours de l'année 2017, une extension dynamique au module actuel du marché du travail de PREVIEW. Elle intègre des éléments issus d'une méthodologie de référence en la matière (Davies et al., 1996) et exploite des données régionales de flux calculées dans le cadre du projet DynaM, une collaboration entre l'ONSS et le HIVA-KUL Leuven. Le lien entre les deux points de vue (statique versus dynamique) n'est toutefois pas direct. Il nécessite l'introduction de nombreuses hypothèses de modélisation ou d'ordre statistique, qui pourront être progressivement relâchées en fonction des résultats de tests de validation empirique et de la prise en compte de données non disponibles pour l'instant. La version retenue pour le module dynamique sera, dans un deuxième temps, greffée à l'architecture actuelle du modèle PREVIEW afin de rendre l'outil d'évaluation davantage en phase avec les modalités de la politique d'emploi pour groupes cibles en Wallonie. Les premiers résultats de la recherche seront présentés dans le Rapport 2018 sur l'économie wallonne, et les prochains développements alimenteront le projet d'évaluation macroéconomique des aides à l'embauche en Wallonie, qui se clôturera fin 2018.

### 3.12.3. ANALYSES CONJONCTURELLES

Depuis 1991, l'IWEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne.

Deux numéros de « Tendances économiques » ont été publiés en 2017 : le numéro 52 en mars et le numéro 53 en octobre. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service « conjoncture » de l'IRES (UCL). L'IWEPS publie, en outre, une note mensuelle de conjoncture, qui reprend une trentaine d'indicateurs sur la conjoncture belge et wallonne. Ces publications sont un outil de veille conjoncturelle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne.

#### 3.12.4. COMPTABILITÉ RÉGIONALE

Les travaux visant à étendre les statistiques économiques régionales établies dans un cadre comptable harmonisé ont été poursuivis en 2017. Ils s'inscrivent depuis l'année précédente dans les activités de l'Institut des Comptes nationaux. Durant l'année 2017, l'IWEPS a ainsi à nouveau contribué au suivi de l'ensemble de ces travaux et a pris part plus spécifiquement à l'estimation régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions

sans but lucratif, ainsi qu'à l'épargne des ménages. Grâce aux efforts menés en 2016, la publication de 2017 y relative, portant sur la période 1999-2014, a été intégrée à la publication habituelle des comptes régionaux de l'ICN, soit dès février. Selon ce même nouveau rythme de production, les travaux d'actualisation menés dans le courant de l'année 2017 seront publiés en février 2018.

Au-delà de ces collaborations, la comptabilité nationale offre un cadre de référence à plusieurs projets de l'IWEPS, pour lesquels l'Institut a poursuivi ses propres estimations en 2017. Ainsi, une version simplifiée des composantes de l'optique dépenses du PIB selon une fréquence trimestrielle sert de base aux prévisions conjoncturelles publiées dans Tendances économiques (cf. 3.12.3). De même, pour les besoins du modèle HERMREG (cf. 3.12.1), des séries rétrospectives des agrégats de la comptabilité régionale de l'ICN sont établies pour une douzaine de secteurs d'activité. Enfin, plusieurs indicateurs issus de la comptabilité régionale sont présentés sur le site internet de l'Institut.

3.12.5. ÉVALUATION EX ANTE DE L'IMPACT MACROÉCONOMIQUE SUR LA WALLONIE DE LA SORTIE DU ROYAUME-UNI DE L'UNION EUROPÉENNE (BREXIT)

Dans ce projet, l'objectif est d'utiliser le RIO 2010 pour estimer, de manière ex ante, les effets attendus sur l'économie wallonne (en termes d'activité et d'emploi au niveau sectoriel) de la suppression des liens commerciaux avec le Royaume-Uni. Cela permet de se faire une idée de la dépendance de la Wallonie à l'égard de la demande provenant du Royaume-Uni, ce qui constitue en quelque sorte une estimation de la borne maximale des effets potentiels du Brexit sur l'économique domestique.

## 3.12.6. ÉVALUATION DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Dans le cadre du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0, l'IWEPS est chargé d'évaluer la politique wallonne des pôles de compétitivité. Sur la base du projet d'évaluation, qui a été présenté au Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0 en juin 2016, l'analyse évaluative entend répondre à la question suivante « Dans quelles mesures la politique des pôles de compétitivité contribue-t-elle à améliorer les performances des entreprises participantes? ». Les performances des entreprises peuvent se définir de multiples manières. En lien avec la logique d'intervention de la politique wallonne des pôles de compétitivité, l'évaluation traite des performances économiques, définies de manière générale comme la capacité des entreprises à générer de l'activité et de l'emploi, en ce compris les performances à l'exportation. Toujours en lien avec la logique d'intervention de la politique, l'évaluation s'intéresse également aux performances des entreprises en termes de recherche, développement et innovation (RDI). On fait référence dans ce cas à la capacité et aux efforts réalisés par les entreprises pour améliorer leur processus de production, leurs produits ou leurs services, afin de monter en gamme ou de devenir plus productives. La démarche envisagée est celle d'une analyse économétrique en double et triple différences, combinée à des méthodes de matching (appariement), sur la base de microdonnées d'entreprises. Ce type de démarche a déjà été mise en œuvre par l'IWEPS, à titre exploratoire, uniquement sur les performances économiques. L'objectif de l'IWEPS, pour l'analyse évaluative à réaliser, est de parfaire la stratégie empirique déjà testée et d'élargir le questionnement aux performances en termes de RDI. Le projet d'évaluation prévoit également d'enrichir et de mettre en perspective l'analyse causale par une étude macroéconomique sur la question de la compétitivité de l'économie wallonne.

Dans le cadre de ce projet et durant l'année 2017, le travail s'est concentré sur la collecte des microdonnées nécessaires à

l'analyse causale. Ces données proviennent de trois sources : la base de données administratives EUROGES-POLES de la Direction des Réseaux d'Entreprises (SPW-DGO6), le répertoire statistique DBRIS de Statbel (données individuelles d'entreprises issues de la Centrale des Bilans (Banque Nationale de Belgique), de l'Office national de sécurité sociale (ONSS), de l'Administration de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou encore de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE)) et l'inventaire permanent du potentiel scientifique du SPP Politique scientifique (CFS/STAT) (données individuelles d'entreprises issues des enquêtes R&D et innovation).

En 2018, les analyses proprement dites seront réalisées. Le rapport final d'évaluation sera remis au Gouvernement wallon à la fin de l'année 2018.

Parallèlement à l'évaluation de la politique des pôles de compétitivité dans le cadre du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0, en 2017, l'IWEPS a poursuivi le développement du portail SI-POLES (système d'information relatif à la politique wallonne des pôles de compétitivité), qui rassemble, à destination des parties prenantes de la politique, des indicateurs identifiés comme utiles au pilotage stratégique de la politique.

Enfin, en 2017, l'IWEPS a contribué à la publication de deux numéros de la revue Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information sociopolitiques (CRISP), en s'appuyant sur les travaux d'analyse et d'évaluation réalisés depuis plusieurs années par l'Institut sur la politique des pôles de compétitivité. Le premier numéro a essayé de mieux cerner en quoi consiste la politique wallonne des pôles de compétitivité, quels en sont les fondements, les obiectifs, les modalités de mise en œuvre et les particularités. Le second numéro a tenté d'apporter, après une première décennie de mise en œuvre, un éclairage sur la politique wallonne des pôles de compétitivité sous l'angle particulier de son évaluation. Pour cela, l'étude a mis en perspective la pratique d'évaluation adoptée en Wallonie au regard d'autres pratiques d'évaluation de politiques de clusters en Europe. Elle a aussi mis en avant les principaux résultats, enseignements et recommandations tirés des travaux évaluatifs réalisés.

#### 3.12.7. ÉVALUATION DE L'EFFET DES MESURES DE SENSIBILISATION À L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE SUR LES COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES DES ÉLÈVES

Cette évaluation fait partie du programme d'évaluations thématiques proposé par l'IWEPS au Gouvernement wallon dans le cadre de l'évaluation du Plan Marshal 4.0.

Les mesures à évaluer sont inscrites dans la section I.6 du Plan Marshall 4.0 : Sensibiliser à l'esprit d'entreprendre. Étant donné que les nouvelles mesures du programme « Générations entreprenantes 2016-2020 », entrepreneuriat féminin et statut de l'étudiant entrepreneur - n'en étaient qu'aux prémices de leur mise en œuvre au moment de la préparation de cette évaluation, en accord avec le représentant du cabinet du ministre de l'Économie et le représentant de l'AEI (Agence pour l'Entreprise et l'Innovation), l'IWEPS a proposé de faire porter l'évaluation sur des mesures en viqueur depuis 2007 et poursuivies dans le Plan actuel, principalement les mesures centrées sur le développement des compétences entrepreneuriales dans le système éducatif. À cet effet, il est prévu de mener une enquête auprès des élèves des écoles qui ont mis en place des actions de sensibilisation. L'objectif de cette enquête est d'obtenir des données permettant de mesurer l'effet net des actions de sensibilisation sur les compétences des élèves.

Le travail réalisé au cours de l'année 2017 a consisté à préparer cette enquête : revue de la littérature sur les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat ; élaboration d'un cadrage théorique ; contacts avec l'AEI en vue d'une connaissance approfondie des mesures de sensibilisation et de leur fonctionnement au sein des écoles : définition précise de la question d'évaluation et du périmètre de l'évaluation ; choix d'une méthode de collecte et d'analyse des données : construction du questionnaire. L'enquête débutera dans le courant de la deuxième quinzaine du mois d'avril 2018. Les résultats devraient être disponibles pour le mois de septembre 2018.

## 3.12.8. ÉVALUATION DE L'EFFET DES TERRAINS MIS À DISPOSITION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur la base du projet qui a été présenté au Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0, en juin 2016, cette analyse évaluative prévoit de répondre à trois questions évaluatives. Les deux premières questions sont relatives à la conception et à la mise en œuvre de la politique :

- (1) Sur quels connaissances et diagnostics s'appuie la politique d'infrastructures d'accueil des activités économiques pour cerner les besoins fonciers des entreprises?
- (2) La politique constitue-t-elle une réponse adéquate aux besoins fonciers des entreprises ?

La troisième question porte sur les effets de la politique :

(3) La politique d'infrastructures d'accueil des activités économiques permet-elle de maintenir et d'attirer des entreprises sur les terrains mis à disposition ? Quel est le profil économique de ces entreprises ?

Dans le cadre de ce travail et durant l'année 2017, trois tâches ont été réalisées : (1) l'organisation d'une seconde collecte de données auprès des opérateurs publics en vue de constituer une base de données des entreprises établies dans les parcs d'activité économique (juin 2017, la première collecte a été réalisée en juin 2016) ; (2) la mise en œuvre d'une enquête auprès des entreprises bénéficiaires ou non de la politique en vue de mieux cerner leurs besoins et attentes sur les plans foncier et immobilier (enquête réalisée en novembre et décembre 2017); (3) la réalisation d'un benchmarking par l'accompagnant scientifique du projet, le service ECOGEO de l'Université de Liège. sur les politiques d'accueil de l'activité économique dans les pays et régions limitrophes de la Wallonie (Flandre, Allemagne, France, Pays-Bas) ainsi qu'au Royaume-Uni. Ces différents éléments ont également fait l'objet de premières analyses en 2017.

En 2018, les analyses se poursuivront et les premiers résultats seront confrontés lors d'entretiens auprès des opérateurs publics et privés. Le rapport final d'évaluation sera remis au Gouvernement wallon à la fin de l'année 2018.

#### 3.12.9. FEDER

L'IWEPS collabore également avec le département du SPW chargé de la mise en œuvre des fonds structurels européens en Wallonie (DCFS). En particulier, l'Institut fournit annuellement une analyse du contexte socio-économique national et régional, actualise le tableau de bord des indicateurs de contexte et de réalisation du FEDER et apporte un appui technique aux évaluations des programmes. Enfin, il apporte son expertise lors des comités de suivi des fonds structurels européens.

#### 3.12.10. PROSPECTIVE : ANALYSE DE LA SILVER ÉCONOMIE

Dans une résolution visant la mise en place d'une filière de Silver économie en Wallonie votée à l'unanimité le 19/04/2017 par le Parlement wallon, l'IWEPS s'est vue confier une étude dont les objectifs sont d'appréhender le potentiel de croissance de cette filière, d'en recenser les acteurs, de mettre

en évidence les freins et les leviers de développement et enfin d'évaluer le nombre d'emplois qui pourraient être créés.

Cette demande a amené l'IWEPS à proposer l'élaboration d'un programme de travail prospectif. Celui-ci est scindé en plusieurs étapes et associe des partenaires issus de l'administration, de la recherche et de la société civile, afin de tirer profit de leur expertise spécifique dans la thématique concernée. De plus, l'IWEPS se propose de tirer parti de ses précédentes activités prospectives en matière de bien vieillir en Wallonie afin d'encastrer le programme de travail dans une vision systémique du vieil-lissement démographique et, ce faisant, d'assurer une plus grande pertinence des résultats qui seront obtenus.

Le programme de recherche comprend trois phases :

- La première phase est constituée de la délimitation de l'objet d'étude, réalisée sur la base d'une revue de la littérature et de la rencontre de quelques acteursclés.
- La deuxième phase consiste en une analyse prospective et participative de l'offre et de la demande de biens et services relatifs à la population âgée en Wallonie, cette analyse articulant approches qualitative et quantitative.
- La troisième phase est la confrontation des évolutions possibles de cette offre et de cette demande afin d'identifier de manière prospective les risques et les opportunités afférents, ainsi que les conséquences potentielles pour l'économie et l'emploi en Wallonie.

#### FINANCES ET BUDGET

3.13.

Comme chaque année, l'IWEPS a rédigé le Rapport économique figurant dans l'Exposé général du budget initial de la Région wallonne. Celui-ci présentait les perspectives macroéconomiques de la Wallonie pour la période 2017-2018, ainsi qu'une analyse structurelle et conjoncturelle du marché du travail. Les perspectives macroéconomiques et l'analyse conjonctu-

relle du marché du travail sont extraites de Tendances économiques n°53.

Afin de faire face aux principales demandes en matière budgétaire, les décisions gouvernementales relatives au budget ont fait l'objet d'une veille et ont été analysées. L'autre objectif de cette veille est d'assurer le développement de cette compétence au sein de l'IWEPS.

#### **FONCTION PUBLIQUE**

3.14.

#### 3.14.1. TABLEAU DE BORD DE LA FONCTION PUBLIQUE

Par décision du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008, l'IWEPS s'est vu confier une mission de production d'informations sur l'emploi dans la fonction publique wallonne. En 2012, dans la perspective de disposer d'une vue intégrée de la fonction publique de la Région wallonne et de la Communauté française, le ministre de la Fonction publique a chargé l'IWEPS d'étendre la collecte annuelle de données à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'IWEPS a organisé en 2016 une collecte de données portant sur les années 2013 à 2015. En vertu de l'accord de coopération sur le renforcement des synergies en matière de statistiques entre la Communauté française et la Région wallonne, le périmètre de l'étude comprend l'ensemble des organismes faisant partie du secteur XVI (Wallonie) et du secteur XVII (Communauté française). Ces données ont permis de mettre à jour, dans l'édition de 2017, les analyses et indicateurs de l'édition précédente (2015). Grâce aux collectes successives depuis 2009, il devient possible de mettre en perspective les principales évolutions sur un horizon de moyen terme.

### 3.14.2. PROSPECTIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'année 2017 a vu l'IWEPS poursuivre son travail prospectif sur les futurs possibles de la fonction publique régionale wallonne (Service public de Wallonie et Organismes d'intérêt public) à l'horizon 2030-2040.

La fonction publique sera confrontée, à plus ou moins brève échéance, à de multiples pressions. Tout d'abord, sur le plan démographique, il s'agira d'anticiper les effets du vieillissement de la pyramide des âges du personnel employé dans l'administration. Les départs devront être compensés par l'engagement d'hommes et de femmes plus ieunes, dans un contexte de vieillissement de la population dans son ensemble. Ensuite, les nouveaux transferts de compétences prévus par la sixième réforme de l'État créent une nécessité de recomposer l'organisation de l'administration régionale pour lui permettre de mener au mieux ses nouvelles missions. En outre, la modification de la loi de financement des Communautés et des Régions a un impact significatif sur l'enveloppe budgétaire à la disposition de la Région, et par là même sur la gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique wallonne.

Sous une autre perspective, ces contraintes peuvent être considérées comme des opportunités d'innovation et, plus largement, comme une occasion pour la fonction publique de réfléchir à son identité, à ses modes d'organisation et à la manière dont elle accomplit ses missions : comment le métier de fonctionnaire va-t-il se recomposer, à l'heure où la proportion de contractuels par rapport aux statutaires n'a jamais été aussi élevée ? De quel mode de gestion peut-elle s'inspirer, alors qu'on note un relatif essoufflement des principes de la Nouvelle Gestion publique? Quelle sera la place des instruments de gouvernance digitale? Comment la fonction publique réagira-t-elle à la concurrence de nouveaux offreurs de services au public ? Quels changements observe-t-on dans les attentes des usagers à l'égard de l'administration?

Le projet d'initiative mené par l'IWEPS vise ainsi d'abord à identifier les tendances lourdes et les incertitudes qui pèseront sur la fonction publique régionale, envisagée comme un environnement en transformation. Sur la base des variables et composants de cette analyse prospective, l'objectif à moyen terme est d'élaborer, avec les parties prenantes, des scénarios contrastés d'évolution qui permettent aux acteurs de

l'administration de se questionner sur leur avenir et d'adopter une attitude proactive face à ces changements.

Le travail mené sur ce projet en 2017 a assuré la poursuite du développement de l'analyse des variables tendancielles permettant d'anticiper une série de transformations de l'activité administrative à l'horizon 2030 et le développement d'une entrée par la question de la digitalisation et de l'innovation dans l'action administrative comme centre du système prospectif et vecteur de transformation majeur pour la décennie à venir, avec la réalisation d'une recherche spécifique sur l'innovation dans le secteur public, ainsi que le lancement d'un projet dédié à la digitalisation de l'administration publique wallonne. Le projet innovation dans le secteur public a permis de réaliser une modélisation des différentes formes d'innovations actives dans l'administration publique wallonne et ainsi de développer une vision prospective sur l'évolution de l'action administrative à l'aune du paradigme de l'innovation. Le projet sur la digitalisation de l'administration wallonne vise à développer une vision prospective sur la place du numérique dans le développement de l'activité administrative wallonne.

#### ENQUÊTE BAROMÈTRE SOCIAL DE LA WALLONIE

3.15

Le Baromètre social de la Wallonie (BSW) est une enquête en face à face réalisée depuis plusieurs années par l'IWEPS et qui est représentative de la population wallonne.

Elle comprend un module récurrent qui aborde les questions de la participation à la vie sociale, culturelle et politique de la région, mais aussi le degré de confiance envers les institutions ou encore le sentiment d'appartenance à la région. Elle comprend aussi un module thématique qui peut varier d'une vague à l'autre de l'enquête.

Cette enquête est réalisée tous les trois ou quatre ans et la prochaine collecte de données aura lieu le premier semestre 2018. La fin du semestre 2017 a donc été consacrée à l'élaboration du module thématique de l'enquête ainsi qu'à la publication du marché public et à la sélection des offres pour la passation de l'enquête. Le module thématique abordera la question du rapport aux institutions régionales (qualité des services publics et probité des institutions) en vue d'actualiser l'Indicateur complémentaire au PIB que l'IWEPS calcule concernant la gouvernance.

#### **ENQUÊTE ISSP**

3.16.

ISSP, pour « International Social Survey Programme », signifie « Programme international d'enquêtes sociales ». Ce dispositif, créé en 1985, regroupe aujourd'hui une quarantaine de pays.

Tous les deux ans, sont mises en œuvre des enquêtes d'opinion portant sur des thèmes importants en sciences sociales, afin de permettre des mises en perspective multiculturelles et multinationales des perceptions des citoyens.

L'enquête 2017-18 à laquelle l'IWEPS a apporté son concours portait sur le thème : « Social networks and social ressources ». Une fois consolidés, les résultats de ces enquêtes (données et métadonnées) sont mis gratuitement à la disposition des chercheurs, après identification sur le site du GESIS Data Archive Online Study Catalogue (ZACAT).

## CHAPITRE 4

SYNERGIES ET PARTENARIATS

#### SYNERGIES STATISTIQUES FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

4.1.

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (dénommée usuellement « Wallonie ») et la Communauté française (dénommée usuellement « Fédération Wallonie-Bruxelles ») dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des territoires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière récurrente.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce nouveau programme de travail a été validé par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles début 2016. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2017, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

#### 4.1.1. ENSEIGNEMENT

L'IWEPS intervient en tant que soutien méthodologique pour aider à la construction des systèmes d'informations utilisés au niveau des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi mis en place par les autorités régionales et communautaires au début 2015 (voir 3.3.1.).

En 2017, l'IWEPS a par ailleurs poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 3.3.2.).

## 4.1.2. LES CHIFFRES-CLÉS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres » par la réalisation de nombreux indicateurs pour la première partie de la publication relative aux indicateurs généraux de cadrage et par un travail de relecture méthodologique de l'ensemble de la publication.

#### 4.1.3. STATISTIQUES SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES

L'IWEPS est notamment impliqué dans les collectes de données et les analyses produites par le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes. Tant dans ce cadre que dans la mise en place

de systèmes d'informations nécessaires au fonctionnement des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi, l'IWEPS analyse les données de l'enseignement de promotion sociale (voir 3.3.3.).

#### 4.1.4. COHÉSION SOCIALE

L'IWEPS contribue au volet statistique du prochain rapport sur la cohésion sociale en Wallonie qui couvre les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir 3.7.8.).

#### 4.1.5. PAUVRETÉ INFANTILE

L'IWEPS contribue à la construction d'un indicateur synthétique de pauvreté infantile, suite à une demande de l'ONE. En 2017, un état des lieux des données disponibles a été réalisé et une réflexion sur les objectifs théoriques de ce futur indicateur est en discussion.

#### 4.1.6. FONCTION PUBLIQUE

L'IWEPS réalise par ailleurs un tableau de bord commun de l'emploi dans la fonction publique pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir point 3.14.1.).

## OBSERVATOIRE WALLON DE L'EMPLOI (OWE)

4.2.

L'Observatoire wallon de l'emploi a été créé par arrêté du Gouvernement wallon en 1998 et réunit différentes institutions partageant une mission d'analyse du marché du travail.

En 2015, l'Observatoire wallon de l'Emploi (OWE) a été réformé afin de fonctionner comme une plateforme de collaboration partenariale. La volonté de dynamiser l'OWE est partagée tant par les autorités que par la DGO6, le FOREM et l'IWEPS. Il apparaît en effet utile - et particulièrement dans le cadre du transfert aux régions des compétences en matière d'emploi, du pacte pour l'emploi et des projets du plan Marshall 4.0 - de fédérer certains efforts d'analyse et certaines ressources pour éclairer les décisions politiques en matière d'emploi, complémentairement aux analyses du marché de l'emploi réalisées par le FOREM, aux évaluations, aux études et statistiques produites par l'IWEPS et aux responsabilités confiées au SPW DGO6.

Les principes qui président au fonctionnement de l'Observatoire wallon de l'Emploi sont :

- l'amélioration des connaissances du marché du travail;
- les conseils aux décideurs et acteurs socio-économiques;
- la fédération des ressources des partenaires;
- la mise à disposition rapide de données nécessaires pour la réalisation des études commandées :
- la mutualisation des connaissances, méthodes de travail et données sur le marché du travail;
- · la transparence;
- l'indépendance de l'OWE en ce qui concerne les modalités de recherche, les hypothèses, les méthodes utilisées et la formulation des conclusions.

Le 12 octobre 2017 s'est tenu un séminaire conjoint OWE - OIE (Observatoire interrégional du marché de l'Emploi de la Grande Région). À cette occasion, la coordinatrice de l'OIE a présenté l'OIE et ses travaux les plus récents relatifs à l'emploi au sein de la Grande Région: indicateurs, sources statistiques, questions méthodologiques et mobilité transfrontalière.

## STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES 4.3

L'IWEPS représente la Wallonie dans quatre groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières :

- · Dans le Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région. Celui-ci a continué le développement du portail statistique de la Grande Région qui est opérationnel depuis juillet 2016, à l'adresse www.grande-region.lu.
- · Dans l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE). L'IWEPS participe au Comité de pilotage et aux travaux du réseau des Instituts spécialisés. En 2017 et 2018, la présidence est assurée par le Luxembourg.
- En 2017, l'OIE a préparé son onzième rapport qui sera publié fin 2018 lors du 16e Sommet de la Grande Région. Le thème spécifique retenu est « La situation des seniors sur le marché du travail de la Grande Région ». Le 20 novembre 2017, l'OIE a organisé un Atelier-débat sur ce thème, dans les locaux du LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research) à Esch-sur-Alzette/Belval au Grand-Duché du Luxembourg. L'OIE a invité des experts issus de la recherche et la pratique afin qu'ils présentent leur approche du sujet ainsi que les particularités régionales de la situation des seniors sur le marché du travail dans leurs régions respectives. Pour la Wallonie, c'est un chargé de recherche à l'IWEPS, qui est intervenu sur le thème « Politiques des fins de carrière - Influences européennes et appropriations régionales ». Il a présenté les mesures de politique d'emploi belge et wallonne, l'ajustement nécessaire aux consignes européennes

- et a illustré le changement de paradigme politique qu'accompagne actuellement la prise en considération des seniors sur le marché du travail. Par ailleurs, l'OIE a contribué au rapport du CESGR sur la thématique de la formation professionnelle continue. Celui-ci sera publié en 2018, à la fin de la présidence luxembourgeoise.
- Dans le projet européen Interreg 'Compétences sans frontières - Grenzeloos Competent'. Celui-ci vise à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois dans la région transfrontalière franco-belge. Les 21 partenaires flamands, français et wallons du projet concentrent leurs actions sur les secteurs de l'agroalimentaire, du textile et des nouveaux matériaux et de l'écoconstruction. Ils développent ainsi des programmes de formations transfrontaliers, améliorent l'information sur les opportunités d'emploi de part et d'autre de la frontière et accompagnent les entreprises dans leurs démarches d'embauche. Un observatoire socio-économique facilitera l'identification et l'analyse des évolutions de l'emploi transfrontalier.
- Dans le projet européen Interreg GeDiDoT, en collaboration avec d'autres partenaires issus de provinces wallonnes et de régions françaises, déposé dans le cadre des projets européens Interreg V. Le projet a obtenu un financement pour la constitution d'une base de données transfrontalière permettant une analyse de la santé le long de la frontière franco-belge. Le projet a pu être initié en juillet 2016 et une personne a été engagée afin d'en suivre la réalisation.

#### PARTICIPATION AU CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ANALYSE PROSPECTIVE

4.4.

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse prospective. Ce programme de 75 heures est organisé par l'UCL, l'ULg, l'IWEPS et le Cnam (Conservatoire national des Arts et Métiers - France). La deuxième édition de ce certificat a été mise au point lors de l'année 2015 et a débuté en février 2016. Une troisième édition a été préparée lors de l'année 2016 en vue d'être tenue des février 2017. Cette année a également vu la mise au point de la quatrième édition de la formation, pour 2018.

Ce certificat s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long se destinant à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'une démarche prospective, tant dans le cadre d'une politique publique, que dans celui d'un secteur économique, d'un programme social et du non marchand. Il convient à des acteurs investis dans les domaines de la coopération, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, l'économie, la gestion, l'environnement, la santé, le transport, l'énergie, la culture, l'aménagement de l'espace, etc. En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) est envisagée.

La sélection des candidats se fait sur la base d'un dossier d'admission qui est examiné, dans l'ordre d'arrivée, par les responsables du programme. Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre d'inscrits est limité.

Il présente plusieurs atouts : un partenariat interuniversitaire, une collaboration entre le monde universitaire, les pouvoirs publics, le secteur privé et le monde associatif, une participation d'experts nationaux et internationaux, des méthodes pédagogiques participatives et un séminaire intégratif mettant la prospective en action. S'articu-

lant autour de trois modules de cours et se concluant par un séminaire d'intégration des acquis, il conjugue apports théoriques et études de cas. L'équipe enseignante est composée d'académiques spécialistes de la prospective et d'experts de terrain chevronnés; ce qui permet de renforcer le lien entre la théorie et la pratique.

Le premier module du certificat, « Définitions et concepts de la prospective », vise les fondements conceptuels et épistémologiques de la démarche prospective, notamment en lien avec les théories de la décision et du changement. Le champ de la prospective étant particulier puisqu'il se situe entre démarche scientifique et prise de décision, ce module a pour objectif, à partir des représentations des participants, l'exploration des différentes approches qui fondent la prospective ainsi que les concepts proches ou apparentés. Le module permet également de positionner la démarche prospective en termes d'outil d'aide à la prise de décision en insistant sur ses dimensions systémique, participative et interdisciplinaire.

Le deuxième module vise, à partir d'exposés théoriques, de présentations d'exemples et d'exercices collectifs, l'initiation des participants aux approches et aux méthodes de la prospective stratégique. Plusieurs points sont traités : les spécificités des différentes approches et méthodes de la prospective, l'adéquation et la pertinence d'une démarche prospective par rapport à des situations concrètes et les différentes étapes d'une démarche de travail prospectif (évaluation des ressources et des objectifs, délimitation du sujet, identification de la posture prospective, mise en œuvre des méthodes et techniques les plus adaptées, conception des dispositifs opérationnels, utilisation des résultats).

À partir d'analyse détaillée d'exercices de prospective réalisés en Belgique et à l'étranger, en interaction avec des experts qui y auront été associés, le module 3 vise à développer une approche critique de la prospective stratégique. Les participants sont amenés à évaluer les potentiels des exercices de prospective, à mettre en évidence les méthodes de valorisation des résultats, à identifier les forces et faiblesses de différentes démarches, à comprendre les limites pratiques de la mise en œuvre des principes présentés dans d'autres modules et à proposer une analyse critique d'exercices de prospective réels.

Enfin, un séminaire final intègre les connaissances théoriques développées dans les trois premiers modules de cours et la construction d'un projet pour le travail de

fin de formation. L'obtention du certificat est subordonnée, notamment, à la réussite de l'épreuve d'évaluation basée sur la qualité de ce travail. Celui-ci doit attester que l'étudiant est capable de se référer de façon pertinente aux concepts et aux méthodes composant le champ de la prospective, de mettre en œuvre une réflexion de prospective stratégique, de décider de l'opportunité et du contenu d'une démarche de prospective stratégique, d'intervenir dans la conception et dans la mise en œuvre d'une telle démarche et d'accompagner les parties prenantes dans le processus de la prospective de façon à en maximiser l'apport en termes de connaissances et de propositions concrètes.

# COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MEEFTP) DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

L'UNESCO apporte son appui au Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MEEFTP) de la République de Madagascar depuis plusieurs années déjà. Cet appui porte sur le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles et a permis à la Partie nationale de formuler une Politique nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle qui s'est traduite en loi en février 2016. Le développement d'un système d'information pertinent sur le marché de travail et la formation professionnelle figure parmi les axes de cette politique et l'Office National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) est la principale entité de mise en œuvre de cet axe.

Compte tenu de l'importance de ce volet dans la réussite de la Politique, un effort particulier de renforcement des capacités a été déployé en faveur de l'ONEF. Un voyage d'études était prévu dans le plan d'action pour son appui et l'IWEPS a été choisi avec le FOREM pour ce voyage qui a eu lieu du 25 mars au 2 avril 2017.

L'objet de la mission était de découvrir des modèles organisationnels adaptables au contexte malgache pour application au sein de l'ONEF, mais aussi d'échanger et de nouer un partenariat entre les entités.

La Délégation accueillie à l'IWEPS était composée de :

- Madame Minosoa Anjaratiana Elia RAZA-FINDRIANIAINA, Directrice générale de l'ONEF;
- Monsieur Tanjanomenjanahary ANDRIA-NASOLO, Chef de service du traitement des données au sein de l'ONEF;
- Monsieur Barivola RAKOTOHARINIAINA, Chef de l'Analyse économique et de la prospective au sein de l'ONEF;

 Monsieur Hasina Tahina RANDRIAMIARY, Chargé de Projet TVET et appui institutionnel au sein de l'UNESCO.

Plusieurs séminaires de travail ont été orga-

nisés par l'IWEPS durant le séjour afin de répondre au mieux aux attentes des collègues malgaches. Ces activités ont permis de dessiner les contours d'un partenariat qui pourrait se développer à l'avenir.

## COLLABORATION AVEC LA DGO4: 4.6. PROJECTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

À la demande du cabinet du ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie, la DGO4 et l'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat) ont été chargés de mettre en place un comité de suivi et de validation des projections. L'IWEPS est membre de ce comité. Une première réunion de ce comité de suivi s'est tenue le vendredi 16 décembre. Il s'agissait de valider un scénario de référence (hypo-

thèses et résultats pour les secteurs de la production d'énergie, de l'industrie, du résidentiel et du tertiaire) établi par ÉCONOTEC avec la collaboration de l'AWAC et de la DGO4 afin d'établir des projections à l'horizon 2030 dans le cadre de l'Energy Union et de répondre à l'obligation de rapportage des projections d'émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2035 requis par la MMR (Monitoring Mechanism Regulation).

## COLLABORATION AVEC LA HEC-ULG : PROJET «TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : CONSOMMATEURS ET RÉSEAUX »

L'IWEPS participe au comité d'accompagnement de ce projet développé par l'ULg. Il propose d'analyser deux aspects complémentaires de la transition énergétique : le comportement des utilisateurs et le rôle des réseaux. Les deux versants sont étroitement liés : un changement dans la tarification du réseau - par exemple l'introduction d'une redevance d'injection pour les panneaux photovoltaïques - a un impact sur la facture énergétique et le comportement des clients. De la même manière, l'autoproduction ou le stockage d'énergie change le rôle du réseau - qui n'est plus utilisé de manière 'continue', mais pour des échanges 'résiduels' - et nécessite de réfléchir sur la

tarification des activités réseau. Le projet se construit autour de ces deux dimensions. Les consommateurs ont un rôle plus actif dans le système énergétique. Ils ne se contentent plus de consommer, ils produisent de l'énergie, bientôt, ils la stockeront et ils interagiront avec le réseau qui décidera quand certaines applications doivent fonctionner. L'adoption de nouveaux comportements et de nouvelles technologies par les ménages dépend de plusieurs facteurs : coût/ rendement, revenu du ménage, normes sociales, etc. En se focalisant sur l'installation de panneaux photovoltaïques (PV) au sein d'une habitation et son impact sur les habitudes de consommation, ce projet

'transition énergétique : consommateurs et réseaux' tentera de mieux comprendre le comportement des ménages dans la transition énergétique en développant des modèles économiques et économétriques. Ce projet est un projet de trois ans (2016-2018) financé par la DGO4.

## COLLABORATION AVEC LE PARLEMENT DE WALLONIE

4.8.

Dans une ouverture aux dispositifs de démocratie participative, le Parlement de Wallonie a rassemblé un panel de citoyens pour réfléchir aux enjeux de long terme du vieillissement en Wallonie. Les activités de ce panel se sont déroulées du 21 avril au 12 mai 2017. Ils se sont appuyés, notamment, sur les travaux prospectifs développés par l'IWEPS dans ce domaine. Les experts de l'IWEPS, ainsi que leurs collègues de l'UCL qui ont contribué au projet prospectif relatif au bien vieillir en Wallonie, ont participé activement à alimenter la réflexion. Trois enjeux ont plus particulièrement été abordés:

- 1. comment promouvoir un système d'aide et de soin global, dans un cadre d'intervention marqué par une forte spécialisation des acteurs?
- 2. comment décliner une vision générale wallonne d'aide et de soin aux personnes âgées sur le territoire proche, zone de soin active coïncidant avec le bassin de vie?
- 3. comment, dans un cadre budgétaire comprimé, éviter les dualisations potentielles ainsi que l'ensemble des inégalités (sociales, nationales, genrées, etc.) qui pourraient être anticipées ?

## DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE 4.5 D'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

## 4.9.1 FORMATION EN ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis 2015, l'EAP prévoit une formation de deux jours d'introduction à l'évaluation des politiques publiques dans son plan de formation et elle a demandé à l'IWEPS de l'organiser. Cette formation s'adresse à des mandataires et à des personnes engagées dans des fonctions d'encadrement et de conseils. Elle vise à donner les bases nécessaires à la compréhension de ce qu'est un processus d'évaluation intégré dans une démarche publique, avec un ancrage particulier dans le contexte wallon.

La formation se déroule sur deux jours, chaque jour comportant quatre séances d'une heure et demie. Chaque séance alterne apports théoriques et applications pratiques, et cela dans un esprit de pédagogie participative.

En 2017, deux sessions de deux jours ont été organisées, la première a eu lieu les 9 et 16 mars et la deuxième, les 21 et 28 novembre. Le nombre de participants à chaque session s'est élevé à une quinzaine.

## 4.9.2 CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (CIEPP)

Le Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques est organisé par quatre universités francophones de Belgique (ULg, FUCaM, UCL, ULB), la SWEP (Société wallonne d'Évaluation et de Prospective) et l'IWEPS. Il a pour ambition de répondre aux enjeux et questions spécifiques que des acteurs de terrain confrontés aux phénomènes évaluatifs rencontrent. Il vise à former les participants à occuper des fonctions dans lesquelles ils seront amenés à gérer des processus de suivi-évaluation, à intervenir dans leur conception, leur mise en œuvre, à accompagner l'évaluateur et les parties prenantes dans le processus de l'évaluation de façon à en maximiser l'apport de valeur en termes de connaissances et de propositions concrètes d'amélioration des politiques publiques.

Le programme comporte d'une part 150 heures de formation, réparties sur onze mois, et d'autre part un travail personnel de fin de formation à réaliser par les participants.

La formation convient à des acteurs investis dans des domaines couverts par les pouvoirs publics et le secteur non marchand: coopération au développement, emploi, formation, éducation, recherche, économie, environnement, culture, santé, transport, etc.

La 6° édition du certificat s'est déroulée entre janvier et décembre 2017. Une vingtaine de personnes engagées dans la vie professionnelle y ont participé. L'IWEPS était en charge du module « Méthodes » en collaboration avec Joël Ficet de l'ULB ainsi que de l'encadrement de trois travaux de fin de formation.

## CHAPITRE 5

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL PUBLICATIONS 5.1.

#### **5.1.1. OUVRAGES**

- CARBONNELLE S., EGGERICKX T., FLOHIMONT V., PERELMAN S., VANDEN-HOOFT A. (Eds), Vieillissement et entraide: Quelles méthodes pour décrire et mesurer les enjeux ?, Presses universitaires de Namur, collection Univer'Cité, Namur, septembre.
- GHESQUIÈRE F., Inégalités salariales dans les pays européens: concepts, mesures et niveaux d'analyses, Éditions de l'Université de Bruxelles. Bruxelles.
- GUYOT J.-L., MARQUET J. (Eds), Le bien vieillir en Wallonie: enjeux et prospective, Presses universitaires de Namur, Namur, 2017, 354 pages.
- JANIN C., ENLART S., MÉRIAUX O., BEAUVOIS C., VAN HAEPEREN B. (2017), L'évaluation dans le champ de la formation professionnelle: un objet d'évaluations renouvelées, Éducation Permanente, hors série consacré aux Actes de la journée d'étude du Conseil National d'Évaluations de la Formation Professionnelle « Entre politiques paritaires et pratiques de formation: le temps de l'évaluation », Paris, 14 décembre 2016.
- LAFLEUR J.M., MARFOUK A., Pourquoi l'immigration? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au 21<sup>e</sup> siècle, Academia-L'Harmattan Edition.

#### **5.1.2. CHAPITRES D'OUVRAGES**

COENEN, M.T., PIROTTON, G. et VAN HAEPEREN, B., « Regards des étudiants sur leur parcours FOPES », in MACHIELS C. (ed): Former des adultes à l'université. La Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES-UCL), 1974-2016, CARHOP, à paraître en 2018.

- DEBUISSON M., « Des perspectives de population pour quel vieillissement en Wallonie? », in GUYOT J.-L. et MARQUET J. (sous la dir.), Le Bien vieillir en Wallonie, Presses universitaires de Namur, Namur, p. 31-61.
- GHESQUIÈRE F., « Déconstruction de l'idée reçue : « Les Bruxellois et les Wallons sont davantage des assistés que les Flamands » in Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté, publiée par le Forum bruxellois contre les inégalités (à paraître automne 2018).
- GHESQUIÈRE F., O'DORCHAI S. « Travail atypique et inégalités », in Savidan P. (éd.) Dictionnaire des inégalités et de la justice sociales, PUF (à paraître, 2018).
- GUYOT J.-L., « Introduction », in GUYOT J.-L., MARQUET J. (éds), Le bien vieillir en Wallonie: enjeux et prospective, Presses universitaires de Namur, Namur, pp. 5-25.

## 5.1.3. ARTICLES SCIENTIFIQUES DANS DES REVUES INTERNATIONALES

- ADAM A. CHARLIER J., DEBUISSON M., DEPREZ J-P., REGINSTER I., THOMAS I., « Bassins migratoires en Belgique : deux méthodes, une réalité ? » in Espace géographique, à paraître en 2018.
- BORNAND T., BIARD B., BAUDEWYNS P., REUCHAMPS M. (2017), « Satisfaits de la démocratie? Une analyse du soutien démocratique à partir de la comparaison de deux méthodes de classification des citoyens », in Canadian Journal of Political Science, 128, https://doi.org/10.1017/S0008423917000671.
- BRUNET S., GUYOT J.-L., « Analyse des risques et prospective : quelles articulations? », article proposé pour publication à la revue *Prospective et stratégie*, en cours de révision.

- CONTER B., BONVIN J.-M., « Die Europäisiserung der Beschäftigungspolitik. Einflüsse, Arrangements und Widerstände in der Region Wallonien », dans Karim Fertikh, Heike Wieters, Bénédicte Zimmermann (eds), Ein soziales Europa als Herausforderung, Francfort s/ Main, Campus, (à paraître).
- DELPIERRE, M., GUIRKINGER, C., PLATTEAU, J-P., « Risk as impediment to privatization? The role of collective fields in extended agricultural households », in Economic Development and Cultural Change, The University of Chicago Press (accepted in september 2017), à paraître en 2018.
- DELPIERRE, M., GUIRKINGER, C., PLATTEAU, J-P. (2017). « Risk as Impediment to Privatization? The Role of Collective Fields in Extended Agricultural Households, » in CEPR Discussion Paper 12344, Centre for Economic Policy Research, London.
- DELPIERRE, M., DUPUY, A., TENIKUE, M., VERHEYDEN, B. (2017), « The education motive for migrant remittances: Theory and evidence from India », in CREA Discussion Paper Series 17-13, Centre for Research in Economic Analysis, University of Luxembourg.
- DELPIERRE, M., DUPUY, A., TENIKUE, M., VERHEYDEN, B. (2017), « The education motive for migrant remittances: Theory and evidence from India », in IZA Discussion Paper n° 10772, IZA Institute of Labor Economics, Bonn.
- DUJARDIN C., FONDER M., LEJEUNE B.,
   « Does formal child care availability for
   0-3 year olds boost mothers' employment rate? Panel data based evidence from Belgium » in Annals of Economics ans Statistics, à paraître.
- MARUANI M., MEULDERS D., O'DORCHAI S., « Womens's employement in Europe

   Towards gender equality in 2612 ? »,
   Journal of Business Diversity, Vol.77, n°4,
   pp. 25-39.

## 5.1.4. ARTICLES SCIENTIFIQUES DANS DES REVUES NATIONALES

- CALAY V, « La Technologie Blockchain : quel impact sur l'économie ? », Vigie – Analyse prospective, n°208, 21 décembre.
- CHARLIER J., DEBUISSON M., DEPREZ J-P., REGINSTER I., « Contribution méthodologique à l'analyse des mouvements résidentiels intercommunaux wallons par la construction de bassins résidentiels (1994-2014) » in Revue Quetelet, à paraître en 2018.
- CONTER B., FANIEL J., « La conflictualité sociale interprofessionnelle en 2016 » dans GRACOS, « Grèves et conflictualité sociale en 2016 », Courrier hebdomadaire du CRISP n° 2341-2342.
- DUJARDIN C., LOUIS V., MAYNÉRIS F.,
   « Les pôles de compétitivité wallons à l'heure de l'évaluation : quels effets mesurables ? » in VAN POTTELSBERGHE
   B. et al. (dir.), Les enjeux de l'innovation : Quelles politiques ? Quelle gouvernance ?,
   Actes du 22º Congrès des économistes,
   273-88, Université Ouverte, 2017.
- DUJARDIN C., LEFEBVRE P., LEFÈVRE M., LOUIS V., PALLEZ F., VANDERKELEN F., « Les pôles de compétitivité wallons : dix ans de politique industrielle. » Courrier hebdomadaire du CRISP, no. 2337–2338 (octobre 2017): 5–58.
- DUJARDIN C., LEFEBVRE P., LEFÈVRE M., LOUIS V., PALLEZ F., VANDERKELEN F., « L'évaluation des pôles de compétitivité wallons: méthodes, résultats et mise en perspective européenne. » Courrier hebdomadaire du CRISP, no. 2339–2340 (octobre, 2017): 5–78.

#### 5.1.5. PUBLICATIONS RÉCURRENTES DE L'IWEPS

## 5.1.5.1. Note mensuelle de conjoncture wallonne

Cette brochure électronique qui présente en douze pages les principaux indicateurs conjoncturels commentés a été publiée chaque mois (http://www.iweps.be/publications/?fwp\_pub\_categories=note-mensuelle-de-conjoncture).

## 5.1.5.2. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication d'une trentaine de pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'IWEPS (http://www.iweps.be/publications/?fwp\_pub\_categories=series-stats-du-marche-du-travail).

#### 5.1.5.3. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

En mars et octobre 2017, l'IWEPS a publié deux numéros (52 et 53) de *Tendances économiques* (http://www.iweps.be/publications/?fwp\_pub\_categories=tendance-economique).

### 5.1.5.4. Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : Dynamiques régionales. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques de portée régionale. À cet effet, Dynamiques régionales ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur le site internet au format pdf.

L'année 2017 a été consacrée à la réalisation du numéro 5, paru à l'automne.

Le numéro 5 traite de « L'investissement résidentiel en Wallonie » et présente les articles suivants :

- SCOURNEAU V., « Introduction. L'évolution du marché immobilier en Wallonie : entre facteurs d'offre et de demande »
- ARTIGE L., REGINSTER A., « Deux décennies d'augmentation des prix immobiliers résidentiels en Wallonie (1995-2015) »
- SCOURNEAU V., « Analyse des déterminants de l'investissement résidentiel en Wallonie sur longue période »
- DANGUY J., HENNART F., PERSYN L., PLAIGIN C., « Le secteur wallon de la construction : chaîne de valeur, ancrage régional et capacité d'innovation »
- CHARLIER J., REGINSTER I, « Artificialisation et utilisation résidentielle du sol en Wallonie : quelles tendances récentes (2000-2015)? »

#### 5.1.6. RAPPORTS DE RECHERCHE

- ALBESSART C., CALAY V., MARFOUK A., GUYOT J.-L., VERSCHUEREN F. (2017), La digitalisation de l'économie wallonne: une lecture prospective et stratégique, Rapport de recherche de l'IWEPS N°19, juin.
- Fédération Wallonie Bruxelles, La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres, édition 2017.
- FONDER M., MOSTY M., VAN HAEPEREN B. (2017), Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion, Rapport de recherche de l'IWEPS N°20, IWEPS, juillet.
- IWEPS, SOGEPA, SPW Économie (2017), Rapport sur l'économie wallonne 2017, février.
- IWEPS (2017), *Chiffres clés de la Wallonie 2017*, septembre.
- IWEPS, BFP, IBSA, SVR (2017), Perspectives économiques régionales 2017-2022, Hermreg, juillet.
- IWEPS, IBSA, SVR, BNB (2017), Comptes régionaux 2015, février.
- MOSTY M., VAN HAEPEREN B. (2017), L'emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, décembre.
- REGINSTER I., RUYTERS C. (2017), Indicateurs complémentaires au PIB: l'indice de situation sociale de la Wallonie (4<sup>e</sup> exercice).
   Rapport de recherche IWEPS, juin.

#### **5.1.7.NOTES DE TRAVAIL**

- VERSCHUEREN F., « On the macroeconomic impacts of regional economic and policy shocks in Belgium », Working paper, May 2017, 28 p.
- VERSCHUEREN F., « Réductions structurelles versus réductions ciblées : quels effets directs sur l'emploi wallon des peu qualifiés ? », document de travail, août 2017, 37 p.
- DELPIERRE, M., VERHEYDEN, B. (2017), Optimal child care policies with heterogeneous parents: Should I care or should I work?, mimeo.

#### **5.1.8.WORKING PAPERS**

 CHARLIER J., REGINSTER R., Mesures de la densité de population et du degré d'urbanisation dans le cadre des recommandations européennes, Working Paper de l'IWEPS, à paraître février 2018.

# ACTIVITÉS ÉDITORIALES (COMITÉS SCIENTIFIQUES DE REVUES, DIRECTION DE COLLECTIONS SCIENTIFIQUES, CONSEIL ÉDITORIAL...)

Sébastien Brunet est :

- codirecteur (avec Quentin Michel) de la Collection Non-Proliferation aux éditions Peter Lang Publications, Bruxelles;
- Co-Directeur (avec Min Reuchamps) de la Collection Méthodes participatives appliquées – Applied Participative Methods aux éditions Peter Lang Publications, Bruxelles.

Bernard Conter est *referee* pour les revues *Courrier Hebdomadaire du CRISP, Travail et Emploi* (France) et *Formation Emploi* (Cereq, France).

Marc Debuisson est membre du comité de rédaction de la collection française *Dynamiques des populations locales* qui publie notamment les *Cahiers de démographie locale* aux éditions Néothèque.

Matthieu Delpierre est *referee* pour les revus internationales *European Review of Agricultural Economics* et *World Development.* 

Abdeslamn Marfouk est membre du comité de rédaction de la revue Journal of Economic Cooperation and Development et a rédigé des rapports d'évaluation d'articles soumis pour publication dans Journal of International Migration and Integration, Journal of Population Economics et World Development.

Béatrice Van Haeperen est membre du comité de rédaction de la revue *Reflets et perspectives de la vie économique* et rédactrice en chef de *Dynamiques régionales*.

Frédéric Vesentini est membre du comité de rédaction de la revue *Histoire & Mesure* (EHESS, Paris) et du comité scientifique de la collection « Justice et Société » (Die Heure/La Charte, Brugge).

#### COLLOQUES

5.3.

#### 5.3.1. ORGANISATION DE CONFÉRENCES, COLLOQUES ET SÉMINAIRES

 VAN HAEPEREN B., Organisation de la ge Conférence méthodologique de l'IWEPS, « Comprendre l'accès au travail: des témoignages d'exclusion au débat sociétal », 5 décembre, Namur.

Engagée depuis 2004, la politique d'activation des demandeurs d'emploi a connu plusieurs réformes, dont le renforcement du

contrôle de la recherche d'emploi et la limitation à trois ans du bénéfice des allocations d'insertion. Ces deux réformes ont entraîné une hausse des exclusions du chômage. Surtout la seconde, qui a produit un considérable pic d'exclusions : le 1<sup>er</sup> janvier 2015, 17 000 chômeurs ont perdu leur statut et les droits liés à ce statut.

Ce choc a conduit à s'interroger sur le devenir des différentes catégories d'exclus, dans un contexte de relative invisibilité statistique de leur situation post-exclusion. Quels sont les effets de l'exclusion sur les parcours individuels ? Comment évoluent les rapports des personnes exclues aux

institutions? Qu'en est-il du recours au CPAS? Quelle attitude les personnes exclues adoptent-elles vis-à-vis de l'emploi et du travail?

Autant de questions abordées dans les deux études qui constituent le fil conducteur de cette conférence méthodologique : l'étude de Marc Zune, Didier Demazière et Elise Ugeux «Les expériences de l'exclusion du chômage. Une recherche qualitative», commanditée en 2016 par l'Observatoire bruxellois de l'emploi, d'une part, et l'étude de l'IWEPS «Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion», commanditée à la même époque par la ministre de l'Emploi de Wallonie, d'autre part. De nature qualitative, ces études reposent sur un soubassement méthodologique qui sera explicité au cours de la première session. Les résultats ont été présentés et discutés dans la seconde session. Une table ronde conclusive a engagé la réflexion sur quelques-unes des recommandations de ces études.

- CONTER B., Organisation du séminaire de l'IWEPS Le non-recours aux politiques sociales (Intervenants: N. Okbani, Paris 8; L. Noel et M. Englert, Observatoire bruxellois du social et de la santé), 9 novembre.
- DEBUISSON M., Organisation du séminaire de la Société démographique francophone de Belgique (SDFB), « Les controverses migratoires : sciences, médias et politiques », à l'ULB, Bruxelles, 2 juin.
- DEBUISSON M., Co-organisation du « Prix Verhulst 2016 » sous l'égide de la Société démographique francophone de Belgique (SDFB) et de la Vereniging voor Demografie (VVD), prix récompensant le meilleur mémoire belge dans le domaine de l'étude scientifique des populations.

### 5.3.2. MIDIS DE L'IWEPS

Afin de stimuler les échanges entre les chercheurs de l'institution, un séminaire mensuel est organisé au cours duquel chaque membre de l'IWEPS présente à ses pairs ses travaux en cours. Il s'agit d'une opportunité de socialiser les travaux, mais également de développer une réflexion commune sur des hypothèses de recherche ou des méthodes. Organisés sur le modèle de séminaires scientifiques, ces échanges constituent souvent une étape avant une diffusion plus large ou une publication de travaux de recherche.

Le programme 2017 des Midis de l'IWEPS s'est présenté comme suit :

 Enquêtes mobilité ... en cours de route : étapes, casse-vitesse, croisements et modes alternatifs, par l'équipe Mobilité (Julien Juprelle, Amandine Masuy, Stéphanie Larocca, Laurent Verly, Céline Lamy et Muriel Janssens), 6 juin

L'objectif de la présentation est de présenter les deux enquêtes en cours. Quelles ont été les étapes ? les questionnements ? les obstacles rencontrés ? les solutions (alternatives) trouvées pour y remédier ? Cela permet de présenter aux collègues le travail depuis plusieurs mois, mais aussi d'avoir une idée de l'envers du décor des grandes enquêtes.

 Népotisme, clientélisme ... doit-on en finir une bonne fois avec les indicateurs de gouvernance ?, par Thierry Bornand, 16 mai

Dans quel contexte la notion de gouvernance est-elle apparue ? Quelles sont les critiques généralement formulées à l'égard des indicateurs composites de gouvernance ? Peut-on remédier à ces critiques ? Voici quelques-unes des questions auxquelles cet exposé tente d'apporter des réponses.

 Quand on n'a plus droit aux allocations d'insertion ... Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages, par Muriel Fonder, Mathieu Mosty, Béatrice Van Haeperen, 2 mai

La réforme des allocations d'insertion, qui a pris court le 1<sup>er</sup> janvier 2012, limite la durée

d'octroi, auparavant illimitée, à une période de trois ans. Les premiers effets de cette réforme ont commencé à se manifester en janvier 2015 : à cette date, environ 14 000 personnes ont perdu leur droit aux allocations d'insertion. À la demande de la ministre de l'Emploi, l'IWEPS a élaboré un projet d'étude qualitative visant à comprendre le(s) processus qui sous-tend(ent) les trajectoires des personnes concernées par ce changement réglementaire. Le recueil et l'analyse de vingt témoignages ont mis en évidence la diversité de situations, de comportements et de trajectoires, résultant de combinaisons de caractéristiques individuelles, d'opportunités, d'obstacles, de stratégies, etc. La présentation met l'accent sur l'analyse transversale de ces témoignages.

 Conflictualité et concertation sociale interprofessionnelle, par Bernard Conter et Jean Faniel, 7 mars

Les auteurs proposent une grille d'analyse théorique de la capacité syndicale afin de lire dans le temps long l'évolution des relations interprofessionnelles en Belgique. Ils s'attachent en particulier aux contenus des accords interprofessionnels et aux négociations salariales. La communication repose sur plusieurs travaux récents et notamment ceux publiés par le GRACOS dans le courrier hebdomadaire du CRISP.

#### 5.3.3. FUTURAMA

L'année 2017 a vu la poursuite d'un dispositif de recherche prospective, le Futurama. Il s'agit d'un espace collaboratif destiné à la réflexion prospective, à la production de notes prospectives et à la valorisation interne de l'activité prospective. Ce séminaire permet, de façon régulière, aux chercheurs de l'IWEPS d'échanger autour d'enjeux prospectifs et d'ainsi participer collectivement à une activité de veille. Les supports exploités dans le cadre du Futurama sont multiples. Les débats peuvent se construire à partir d'un exposé, d'un film ou d'une vidéo, d'un ouvrage ou d'un article, d'un rapport de recherche... Le Futurama fait également l'objet de séances spéciales organisées sous forme d'ateliers ou d'événements portant sur des projets de prospective de l'IWEPS. En 2017, le Futurama est devenu un séminaire de prospective ouvert vers le public extérieur.

Le programme des activités 2017 du Futurama fut le suivant :

 Innovation dans le secteur public, séance proposée par Vincent Calay et animée par le laboratoire SPIRAL (ULg), février

Ce premier Futurama 2017 a proposé un atelier dédié à la question de l'innovation dans les services publics. Il a été organisé dans le cadre du projet « Innovation dans le secteur public » réalisé pour l'IWEPS par le SPIRAL-ULg. Cet atelier a visé à opérer un retour réflexif sur la mission de service public de l'IWEPS pour comprendre le sens donné à l'innovation et comment elle s'accommode des activités de l'IWEPS. Cet atelier a servi de test à un dispositif qui fut ensuite étendu à l'ensemble du SPW. Trois questions y furent abordées :

- en quoi l'innovation est-elle souhaitable pour les services publics et plus spécifiquement pour l'IWEPS?
- quels sont les moteurs et les freins de développement de l'innovation?
- comment mettre en place des logiques de soutien à l'innovation ?
- Un emploi wallon menacé à terme par la digitalisation?, séance proposée et animée par Vincent Calay et Frédéric Verschueren, avril

Le Futurama d'avril fut dédié à une séance sur l'impact de la digitalisation de l'économie wallonne sur l'emploi. Les robots vont-ils faire disparaître à moyen terme 50% des emplois actuels comme certains l'annoncent ? Vincent Calay et Frédéric Verschueren ont présenté les résultats de l'étude prospective et stratégique sur la digitalisation de l'économie wallonne.

 L'innovation va-t-elle révolutionner l'action des administrations publiques ?, séance proposée et animée par Vincent Calay, mai

Le Futurama de mai fut consacré à la question de l'innovation dans le secteur public. Allons-nous vivre dans un avenir proche un « printemps de l'administration publique » dans lequel la hiérarchie,

la complexité, la sécurité et la continuité céderont la place à l'horizontalité, la simplicité, le risque et la réflexivité ? Dans quel monde administratif vivrons-nous demain ? Sur la base du projet « Innovation dans le secteur public » mené depuis novembre et en phase de clôture, furent présentées des pistes de réflexion et ouvert un débat sur la thématique.

 Comprendre la Blockchain, séance proposée et animée par Michel Martinez, juin

Le Futurama de juin fut consacré à une nouvelle technologie apte à révolutionner le monde, au même titre que le fait internet depuis 20 ans. Sous ses airs assez techniques, la chaîne de blocs (blockchain) porte en elle le ferment d'une transformation des systèmes de validation des échanges et transactions réalisés sur le web en mettant fin aux systèmes de validation centralisés détenus aujourd'hui par les grandes institutions publiques et privées, en particulier les banques. Le monde de la blockchain est aussi un monde qui permettra à l'Intelligence artificielle et aux robots de gagner en autonomie, car leur capacité d'action se développera via ces nouveaux modes de validation. La *blockchain* est également susceptible de révolutionner le fonctionnement du travail en organisation en générant un passage d'une logique de la confiance à une logique de preuve, la blockchain possédant la capacité d'organiser un système de validation de l'effectivité et de la qualité de l'ensemble des tâches accomplies.

 Les usages politiques de la prospective : des scénarios bas carbone au fond du tiroir?, séance proposée par Vincent Calay et animée par Aurore Fransolet (ULB-CEDD), septembre

Comment la prospective est-elle utilisée par les acteurs politiques ? Comment influence-t-elle l'action publique ? Quels acteurs s'approprient les représentations du futur auxquelles aboutissent les travaux prospectifs ? Quelles sont les conditions pour que les exercices de prospective contribuent à la conception de politiques publiques ? Ces différentes questions sont abordées lors du Futurama à travers la présentation d'une étude de cas portant sur le rôle de la prospective dans l'action

publique en matière d'énergie en Région wallonne. L'exposé débouche sur un débat concernant les pistes d'actions à mettre en œuvre en vue d'accroître la valorisation politique des travaux de l'IWEPS.

 Prospective des systèmes énergétiques, séance animée par Yves Marenne (ICEDD) et Pascal Vermeulen (Climact), octobre

Le Futurama d'octobre a poursuivi la réflexion sur l'avenir de l'énergie entamée en septembre avec Aurore Fransolet. Quel est l'avenir de la Wallonie en la matière ? Une autonomie énergétique est-elle envisageable et souhaitable ? Quels types de scénarios se présentent pour la Wallonie pour les horizons 2030 et 2050 ? À l'occasion de ce Futurama, nous avons débattu avec Yves Marenne (ICEDD) et Pascal Vermeulen (CLIMACT) des résultats du projet de prospective des réseaux énergétiques wallons réalisé pour l'IWEPS. Yves Marenne a appuyé cette discussion sur la présentation des quatre scénarios élaborés dans ce projet qui permettent une lisibilité forte de l'avenir de la question énergétique aux niveaux politiques, sociaux, technologiques et économiques.

 Une méthode de prospective pour se changer soi et changer le monde? Introduction à la Causal-Layer Analysis, séance proposée et animée par Vincent Calay, novembre

Le Futurama de novembre a proposé une introduction et une initiation à une méthode de prospective, la Causal-Layer Analysis. Cette méthode propose de développer une démarche prospective basée sur les différents niveaux qui conditionnent la réalité présente ainsi que la pluralité des visions du monde qui la façonne. Il s'agit d'une méthode qui permet de décrypter les différentes visions du monde qui sont en jeu dans une problématique pour, ensuite, se donner les moyens de les critiquer et d'évoluer vers une nouvelle vision du monde qui tient compte de la diversité des points de vue. La particularité de cette méthode est qu'elle peut s'appliquer à un collectif, mais aussi à l'échelle individuelle, et qu'elle peut donc servir à analyser les résistances au changement que l'on peut avoir dans certaines situations et nous aider à les surmonter.

## 5.3.4. CONTRIBUTION À DES CONFÉRENCES, COLLOQUES ET SÉMINAIRES ET ACTIVITÉS DE VULGARISATION

- BRUNET S., LOUIS V., O'DORCHAI S.,
   « Les pôles de compétitivité wallons : élaboration d'un système d'information dans une perspective de pilotage stratégique de la politique » à la Commission de l'économie, des investissements, des politiques industrielles et sectorielles, du tourisme et du commerce extérieur (Conseil économique et social de Wallonie), Liège, 30 janvier.
- BRUNET S., « Territoires ruraux, territoires d'avenir ? », Conférence organisée par la Fondation La Wartoise, Chimay, 10 février.
- BRUNET S., CALAY V., GUYOT J.-L.,
   « Measuring tomorrow's economy: Which
   tools for measuring and analyzing circular
   and collaborative economies? », Futures
   of a Complex World Conference, University of Turku, Finland, 12 13 June.
- BRUNET S., GUYOT J.-L., « The future of Belgian democracy according to political science students », Futures of a Complex World Conference, University of Turku, Finland, 12 - 13 June.
- CALAY V., GUYOT J.-L., « L'innovation est-elle l'avenir des administrations publiques ? Analyse prospective des enjeux du développement de l'innovation dans l'administration wallonne » Colloque AIRMAP Un management public universel ?, Nice 1-2 juin.
- CALAY V., « Will The Future of Public Administrations Be Innovative Though Disruptive? Insights from Wallonia », Colloque Futures of a Complex World Conference, Turku 12-14 juin.
- CALAY V., « Une ville linéaire peut-elle devenir circulaire? Quelques enseignements du cas bruxellois », Séminaire Metrolab Cities in the Metabolic Loop, Bruxelles, 26 juin.
- CALAY V., GUYOT J.-L., PETIT JEAN M.,
   Will The Future of Public Administrations Be Innovative Though Disruptive?
   Insights from Wallonia », Colloque Anticipation 2017, Londres, 7-10 novembre.

- CALAY V., « L'innovation dans le secteur public wallon. Analyse exploratoire », Séminaire L'entreprise libérée, Université de Mons, 20 novembre.
- CALAY V., Animation d'une table ronde sur l'intelligence émotionnelle et le travail en organisation, au colloque du Groupe de Recherche en Intelligence stratégique (GRIS) Lectures du réel et décision. Quelles intelligences pour demain ?, HEC-Liège, 4 octobre.
- CALAY V., « La Blockchain : une nouvelle ère pour la digitalisation de l'économie ?«, séminaire de veille prospective « Vigie » de Futuribles, Paris, 15 décembre.
- CALAY V., GUYOT J.-L., « The future of public administrations. Insights from Wallonia », Anticipation 2017 Conference, University College London, UK, 8 - 10 November.
- CONTER B., FANIEL J., « La négociation interprofessionnelle en Belgique au prisme de l'intervention de l'État », communication à la ST État social, droit du travail et relations professionnelles : quelles reconfigurations en Europe ? du Colloque de l'Association belge francophone de sciences politiques, UCL Mons, avril.
- CONTER B., « Contextualisation théorique de la grille d'analyse des dispositifs territoriaux emploi-formation », communication au séminaire du CEREQ Dimension territoriale de la relation formation emploi, Marseille, 4 juillet.
- CONTER B., « Politiques des fins de carrière – Influences européennes et appropriations régionales », communication à l'Atelier-débat de l'OIE sur la situation des seniors sur le marché du travail, Esch-sur-Alzette, 20 novembre.
- CONTER B., « Les politiques de l'emploi dans l'Union européenne. Influences et transformations », Communication à la journée d'étude d'Europlie Évolutions des politiques d'emploi et de lutte contre la pauvreté, Cité des métiers de Marseille, 2 juin.
- DEBUISSON M., GHRSQUIERE F., Intervention lors de Tables rondes sur « Les villes et communes face au défi démographique » et « Les villes et communes et le logement » organisées par le Service des Études d'ING: à Wanze, le 19 octobre et à Gosselies (Charleroi) le 26 octobre.

- DEPREZ A., Présentation des résultats de la recherche « Les expulsions domiciliaires en Wallonie » à l'Atelier Logement organisé par le Service Logement de la Ville de Charleroi, Annexe du CPAS de Charleroi, Montignies-sur-Sambre, 20 juin.
- DUJARDIN C., LOUIS V., « Les pôles de compétitivité wallons à l'heure de l'évaluation : quels effets mesurables ? », Congrès des Économistes -Les enjeux de l'innovation : Quelles politiques ? Quelles gouvernances ? - Commission -Innovation et politiques publiques-, Bruxelles, 30 novembre.
- FONDER M., « La gestion identitaire post-exclusion », Neuvième conférence méthodologique de l'IWEPS Comprendre l'accès au travail - Des témoignages d'exclusion au débat sociétal, Namur, 5 décembre.
- FONDER M., LOUIS V., « Réflexions autour des indicateurs » au groupe de travail emploi – formation de la CSC wallonne, Bouge, 16 novembre.
- FONDER M., VAN HAEPEREN B., Présentation du Rapport « Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion » au CWEFH, CESW, Liège, 20 novembre.
- GHESQUIÈRE F., Présentation sur les inégalités de genre au sein des indépendants au Conseil économique et social de Wallonie, 24 avril.
- GHESQUIÈRE F., « Éclairage statistique de la pauvreté des jeunes », colloque les Jeunes précaires dans l'impasse, Mons, 28 avril.
- GHESQUIÈRE F., « Explorer des données longitudinales avec les méthodes de classification de trajectoires », Neuvième conférence méthodologique de l'IWEPS Comprendre l'accès au travail - Des témoignages d'exclusion au débat sociétal, Namur, 5 décembre.
- LAFLEUR J.M., MARFOUK A., « L'opinion publique belge sur les migrations :
   Quelles réponses face aux préjugés?", conférence organisée par le CRIPEL, Liège, décembre.

- LAFLEUR J.M., MARFOUK A., « L'opinion publique belge sur les migrations :
   Quelles réponses face aux préjugés? »,
   Lunch de l'info de Médecins du Monde,
   Bruxelles, décembre.
- LAFLEUR J.M., MARFOUK A., « L'opinion publique belge sur les migrations :
   Quelles réponses face aux préjugés? »,
   Midi Info du CNCD-11.11.11, Bruxelles,
   novembre.
- MAINGUET C., Septième Congrès triennal de l'Association belge francophone de science politique (ABSP): « L'État face à ses transformations ». Discutante dans la Section thématique « Politiques socioéconomiques et conflits de référentiels d'action publique » 27 mars, UCL Mons.
- MAINGUET C., Intervention lors du séminaire « Bassins EFE bilan, méthodologie, diagnostic et recommandations », Gembloux, 3 février.
- MAINGUET C., VAN LAETHEM M., Intervention lors du séminaire « Prospective Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi »: Regards sur nos pratiques: Synthèse des éléments de prospective dans nos travaux, http://bassinefe.be/4 mai.
- MAINGUET C., Présentation du rapport d'activité des Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi à la Commission de pilotage de l'enseignement, Ministère de la FWB, 21 novembre.
- MARFOUK A., « Who is in Favour of a Ban on Muslims' Immigration?: An analysis of the European Social Survey", Workshop Islamophobia in Eastern Europe: Theoretical Implications and Empirical Findings, Leipzig (Allemagne), 3-4 novembre.
- MARFOUK A., « I'm Neither Racist nor Xenophobic, but: Dissecting European Attitudes towards a Ban on Muslims' Immigration », Conférence Religious and Ethnic Future of Europe, organized by The Donner Institute, The Department of Comparative Religion at Åbo Akademi University and The Migration Institute of Turku (Finland), 12-13 juin.

- MARFOUK A., « I'm Neither Racist nor Xenophobic, but : Dissecting European Attitudes towards a Ban on Muslims' Immigration ». Conférence International Symposium on Islamophobia in Europe : Past and Present, organized by IRCICA and Yildiz Technical University, Istanbul, 13-14 janvier.
- MASUY A., Présentation de WalStat aux journées de formations PST de La Louvière et Wépion.
- MASUY A., Présentation de WalStat au SPF-BOSA lors d'une conférence sur le BEPAN.
- MASUY A., Présentation de WalStat à un colloque de la DICS sur les plans de cohésion sociale.
- MOSTY M., « Des rapports contrariés aux institutions », Neuvième conférence méthodologique de l'IWEPS Comprendre l'accès au travail - Des témoignages d'exclusion au débat sociétal, Namur, 5 décembre.
- O'DORCHAI S., présidence de la séance « Pratiques de paternité/parentalité et normes de masculinité, exploration en marge », Journée d'étude Masculinités non-hégémoniques : des configurations ambiguës et plurielles, UCL, 15-16 mai.
- O'DORCHAI S., « Le genre et l'emploi du temps en Wallonie », Journées d'étude des Femmes CSC Le temps: une question privée, professionnelle, syndicale – Un enjeu à décliner sous l'angle du genre, Namur, 30 et 31 août.
- O'DORCHAI S., « Le Baromètre social de la Wallonie de l'IWEPS », Séminaire Emploi & handicap, à l'occasion de la présentation du rapport annuel d'UNIA, EDEN Charleroi, 20 septembre.
- O'DORCHAI S., « Gender discrimination in Wallonia: Analysing Citizens' perceptions and persistent gender stereotypes», Colloque Sophia Savoirs de genre, quel genre de savoir? État des lieux des études de genre, De Markten, Bruxelles, 19-20 octobre.

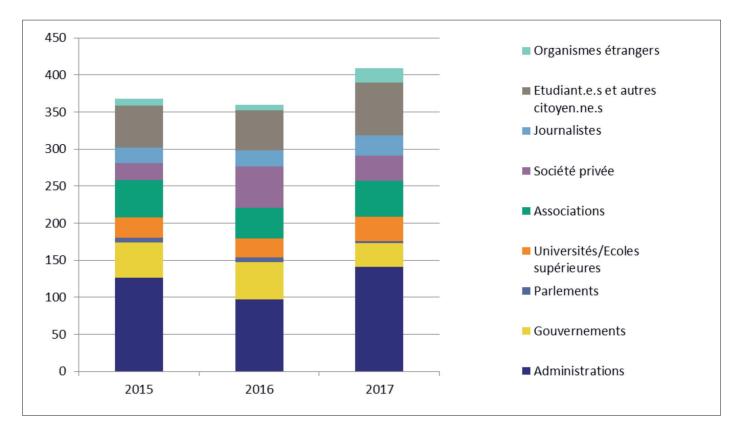
- O'DORCHAI S., « Comment se décline le travail au féminin en Wallonie? », Conférence Le temps partiel: Quels atouts, quels risques majeurs, quels impacts financiers à long terme pour les femmes?, organisée par le Commission socio-économique du Conseil des Femmes francophones de Belgique, Amazone, Bruxelles, 1<sup>er</sup> décembre.
- O'DORCHAI I S., présidence de la deuxième session « ... aux résultats », 9° Conférence méthodologique de l'IWEPS Comprendre l'accès au travail – Des témoignages d'exclusion sociale au débat sociétal, Namur, 5 décembre.
- O'DORCHAI S., « L'importance des statistiques ventilées pas sexe pour l'identification et l'analyse des inégalités de genre », formation pour les opérateurs FSE, Moulins de Beez – Namur, 16 novembre.
- THIMUS D., Poster « Infocentre de santé : Suivi de la situation sociosanitaire de la population transfrontalière franco-belge », Congrès Sciences et acteurs en santé : articuler connaissances et pratiques, ADELF-SFSP, Amiens, 4-6 octobre.
- VAN HAEPEREN B., Présentation du rapport « Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion » à la Fédération wallonne des entreprises d'insertion, Namur, 20 novembre.
- VAN HAEPEREN B., « Reconstruire des trajectoires à partir d'entretiens compréhensifs », Neuvième conférence méthodologique de l'IWEPS Comprendre l'accès au travail - Des témoignages d'exclusion au débat sociétal, Namur, 5 décembre.
- VAN HAEPEREN B., « Des choix de parcours limités », Neuvième conférence méthodologique de l'IWEPS Comprendre l'accès au travail - Des témoignages d'exclusion au débat sociétal, Namur, 5 décembre.

- · VAN HAEPEREN B., Présentation du rapport « Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion » à la CSC d'Arlon à l'attention des politiques de la province de Luxembourg, 8 décembre.
- · VANDER STRICHT V., « Éléments concernant l'enseignement et la formation sur le territoire wallon du projet Grenzeloos Competent », Entreprendre Ensemble, dans le cadre du projet Grenzeloos Competent, Dunkerque, 28 février.
- · VANDER STRICHT V., «La position des jeunes wallons face au marché du travail ». FGTB AFICo Les rencontres du vendredi, Namur, 10 mars.
- · VERSCHUEREN F., présentation des travaux PREVIEW à la 21st International Conference on Macroeconomic Analysis and International Finance, Rethymnon, Grèce, mai.

# DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES 5.4 À L'IWEPS

Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. Cette année est la troisième pour laquelle ce travail est visibilisé dans le rapport d'activité de l'institut.

Ces requêtes sont de nature très différente et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'institution, de quelques minutes à plusieurs jours. Leur analyse ne permet donc en aucun cas de mesurer la charge de travail. Par contre, ces données permettent de donner une vue sur nos différents publics.



En2017, pasmoins de 409 demandes directes ont été honorées. C'est 50 demandes de plus que l'an passé. L'évolution de ces chiffres doit être interprétée avec prudence, car le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'institution en tant que pourvoyeur d'informations, mais parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, réseaux sociaux, publications, etc.).

En comparaison aux années précédentes, on observe cette année une sollicitation importante de la part des administrations, et en particulier du SPW et des OIP wallons. Les demandes des administrations provinciales et communales ne représentent conjointement qu'un tiers de ces demandes.

À l'inverse, les demandes émanant directement des Gouvernements ont connu une diminution d'environ 40% par rapport à 2016. Cette situation s'explique par la période d'instabilité politique que la Région wallonne a connue au printemps et à l'été 2017.

Journalistes, associations, sociétés privées et citoyens (dont une bonne part d'étudiants) continuent d'interpeller régulièrement notre Institut. Quantitativement, cela représente près de la moitié de l'ensemble. En général, ces sollicitations consistent cependant en des demandes d'informations plus ponctuelles que dans le cas des demandes institutionnelles.

Les thématiques sur lesquelles portent ces demandes se concentrent assez nettement sur le territoire et la démographie de la Wallonie et de ses 262 communes ainsi que sur le marché du travail.

Ce petit panorama ne constitue pourtant qu'une petite partie du service rendu par notre institution en matière de dissémination de connaissances. Nombre de nos usagers trouvent en effet les informations dont ils ont besoin via nos productions, dont les formes et les modes de diffusions se diversifient d'année en année, du livre classique au site internet, du communiqué de presse au tweet...

# PARTICIPATION À DES RÉSEAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

5.5.

### 5.5.1. RÉSEAUX ET GROUPES DE TRAVAIL SCIENTIFIQUES

- ASHIVIF et Sujet dans la Cité basés à Paris. (Associations scientifiques d'Histoires de vie reliées à l'Université Paris St Denis)
- Association belge de science politique, Groupe de travail Question sociale (QS)
- Association internationale des sociologues de langue française
- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULg
- Cirtes UCL (Centre de recherche « Travail – État – Société »)

- Comité d'accompagnement de la recherche « Emploi-Pauvreté : EMPOV » du Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale
- Comité des experts du Baromètre de la diversité dans le logement, organisé par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
- Conseil scientifique du Centre d'Épidémiologie périnatale (CEpiP)
- CRIDIS UCL (Centre de recherche « Développement – Institutions – Subjectivité »)
- GEP (Groupe d'échange et de pratiques sur les histoires de vie) de l'Association Internationale des Histoires de Vie en Formation (ASHIVIF) Paris

- Groupe de recherche (GRP) « Territoires et action publique » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ, France)
- Groupe de recherche doctorale de l'U-MONS. (Recherches qualitatives sur les grandes précarités, l'exclusion, la désaffiliation, la défense sociale, le monde de la rue, la santé mentale en contexte d'immigration, etc.)
- Groupe de recherche et d'analyse des conflits sociaux (GRACOS)
- · Groupe de travail FEDICT sur l'open data
- PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities)
- · Réseau « Démographie et territoires »
- Réseau ISSP (International Social Survey Programme)
- · Société belge de Statistique
- Société démographique francophone de Belgique
- · Société française de l'Évaluation
- · Société Quetelet

# 5.5.2. RÉSEAUX ET GROUPES DE TRAVAIL MIXTES (SCIENTIFIQUES, ADMINISTRATIFS, SOCIÉTÉ CIVILE)

- Association d'économie sociale (AES)
- Chambre de concertation « agences de placement »
- Chambre de concertation « agences privées de placement » (CESW)
- Comité consultatif de la Fondation Registre du Cancer
- Comité d'accompagnement de l'enquête SAMBA, Ministère de la FWB

- Comité d'accompagnement de l'étude
   « Bilans énergétiques la Région wallonne » SPW-DGO4
- Comité d'accompagnement de l'étude commanditée par l'Observatoire bruxellois de l'emploi sur les exclus du chômage
- Comité d'Accompagnement de l'étude du Plan régional de Mobilité durable commandité par la DGO2
- Comité d'accompagnement de l'Évaluation des IDESS
- Comité d'accompagnement de l'évaluation des primes à la rénovation de l'habitat, réalisée par l'IBSA
- Comité d'accompagnement de la recherche « Non recours aux droits et aux services d'éducation et de formation des jeunes âgés de 15 à 24 ans en FWB : Réalités et leviers » de l'OEJAJ
- Comité d'accompagnement de la recherche « Neets » (FSE) avec le PCS et l'U-Mons
- Comité d'accompagnement de la recherche sur l'innovation dans le secteur public (IWEPS)
- Comité d'accompagnement des études CEHD: vacance immobilière résidentielle (partenariat CEHD et Relais social de Charleroi) et Observatoire des loyers
- Comité d'accompagnement des études menées par les universités dans le cadre du projet INES OCDE (publication de Regards sur l'Éducation), Direction des relations internationales, ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité d'accompagnement du projet «Transition énergétique: consommateurs et réseaux » (HEC-ULg)
- Comité d'accompagnement du projet « PREVIEW » (IWEPS)
- Comité d'accompagnement du projet EDIPO, Belspo
- Comité d'accompagnement du projet LFS&Time, Belspo

- Comité d'accompagnement et Comité scientifique de l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC)
- Comité d'accompagnement interdépartemental du Plan HP
- Comité d'accompagnement Étude de faisabilité d'un modèle régional de diagnostic prospectif de la demande de transport en Wallonie, menée par la DGO2
- Comité d'accompagnement de l'étude visant l'évaluation des effets de la politique tarifaire et du comportement des ménages wallons sur leurs consommations d'eau et d'énergie
- Comité de coordination du parcours d'accueil des primo-arrivants
- Comité de l'évaluation des politiques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité de la Recherche du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité de pilotage de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi
- Comité de pilotage de la Plateforme OFFA (cabinet Tillieux)
- Comité de pilotage de la recherche « chômeurs exclus du chômage » (ACTIRIS)
- Comité de pilotage de l'alphabétisation des adultes (ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service public de Wallonie, Cocof...)
- Comité de pilotage du Centre d'appui de lutte contre les violences entre partenaires (dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif wallon de lutte contre les violences conjugales)
- Comité de pilotage du projet « cadastre du non marchand » (eWBS)
- Comité de pilotage du projet WOLDEMP (BELSPO)
- Comité de pilotage du Small Business Act Wallon
- Comité de pilotage du Tableau de Bord de l'Environnement (SPW-DGO3)

- Comité de suivi de la recherche pilotée par la Politique scientifique (Belspo) : Causes of Health and Mortality Inequalities in Belgium : multiple dimensions, multiples causes (Causineq)
- Comité de suivi du projet d'indicateurs d'accès au droit à la santé de la Commission nationale aux Droits de l'Enfant
- Comité de suivi du projet de recherche BELSPO Ipswich (travailleurs pauvres)
- Comité de suivi du projet de recherche TAKE (non-recours aux droits sociaux)
- Comité de suivi du projet SmartPop (ISSeP)
- Comité de suivi du volet santé de la définition des indicateurs par la Commission nationale aux Droits de l'Enfant
- Comité de suivi et de validation des projections de la consommation énergétique (DGO4 et AWAC)
- Comité des utilisateurs dans le cadre des « Indicateurs complémentaires au PIB » (IWEPS)
- Comité statistique du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité stratégique de la géomatique wallonne
- · Comité technique d'Évaluation du FSE
- Comité technique de la Sowaccess
- Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0 (IWEPS)
- Commission Chèques Formation et Chèques formation à la création d'entreprises
- Commission consultative et d'agrément des centres de validation des compétences
- Commission régionale Vélo et ses groupes de travail
- Communication publique Wallonie -Bruxelles

- Conseil de l'Éducation et de la Formation, Chambre de la Formation et Chambre de l'Enseignement (ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Conseil supérieur de la statistique et Bureau du Conseil supérieur de la statistique
- CPDT, via une participation aux Comités d'accompagnements des thèmes 2014-2015 (Systèmes d'informations foncières; Nouveaux quartiers; Défis des espaces ruraux; Politique de la Ville; centre de ressources) et des thèmes 2015-2016 (Actualisation du diagnostic territorial de la Wallonie de 2011; systèmes d'informations foncières et politiques publiques; localisations prioritaires en matière de dynamisation et de rénovation des quartiers urbains existants; centre de ressources).
- FAIR et FAIR Wallonie-Bruxelles (Forum pour d'autres indicateurs de richesse)
- Groupe « inter-observatoires de la santé en Wallonie »
- · Groupe Commu SPW-OIP
- Groupe d'experts sur l'harmonisation des définitions des indicateurs démographiques, notamment des ménages, entre les institutions scientifiques belges (SVR, DGSIE, BfP, IWEPS, IBSA, Banque)
- Groupe d'utilisateurs du Datawarehouse « Marché du Travail et Protection sociale» de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale
- Groupe de travail « Observatoire des espaces transfrontaliers » (piloté par la DATAR et la DGO4 du SPW)
- Groupe de travail « indicateurs » du SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon
- Groupe de travail Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupe de travail de la DG Stat sur le Census, volet enseignement
- Groupe de travail des statisticiens de la Grande Région
- Groupe de travail des techniciens « statistiques » de l'ONEM
- Groupe de travail des utilisateurs du Système d'informations de la politique wallonne des pôles de compétitivité (GT SI-Pôles, IWEPS)
- Groupe de travail DGSIE/FWB/ETNIC/ IWEPS pour la mise en place de l'outil Métadonnées
- Groupe de travail du Bureau fédéral du Plan, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR, IWEPS) relatifs au développement du modèle de prévision économique régional à moyen terme HERMREG
- Groupe de travail du Bureau fédéral du Plan, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR, IWEPS et démographes académiques) relatifs aux perspectives de population et de ménages
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de Statistique concernant EU-SILC
- Groupe de travail Education Formation 2020 (Direction des Relations internationales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Groupe de travail Indicateurs Droits de l'enfant, conjoints à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Groupe de travail Indicateurs du PAN Inclusion sociale, SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail intercabinet Cohésion sociale (Gouvernement wallon)
- Groupe de travail Observation de la Terre (sous la direction du Département de la géomatique du SPW)

- Groupe de travail OCDE : « Working Party on Territorial Indicators» (WPTI), correspondants statistiques de l'OCDE pour les données territoriales wallonnes et belges, veille en données et indicateurs territoriaux «au sens large».
- Groupe de travail Paysage de l'alternance (OFFA)
- Groupe de travail pour la rédaction des «atlas transfrontaliers» tome 3 Territoires et environnement
- Groupe de travail sur le Géoréférentiel wallon (sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe des conjoncturistes de la Grande Région
- Groupe interdépartemental de coordination (GIC) mis en place dans le cadre du décret wallon Gender mainstreaming.
- Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté
- Groupe transversal SPW et administrations sur le thème du transport
- Groupes de travail mis en place dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique: Groupe de travail de l'IIS « Programmes statistiques », Groupe de travail de l'IIS « Sécurité – Juridiques », Groupe de travail de l'IIS « Positionnement international»

- Instances wallonnes des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi et Assemblée de ces Instances Bassins, pilotée par les Conseils économiques et sociaux régionaux
- Plateforme d'Intelligence territoriale Wallonne –DGO4, Institut Destrée
- Refernet Belgium, réseau belge piloté par le CEDEFOP qui porte sur les politiques d'enseignement et de formation professionnels (Vocational Education and Training)
- Réseau des référents Cohésion sociale piloté par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale, Secrétariat général du SPW
- Société wallonne d'Évaluation et de Prospective
- Transeo (European association for SME transfer)
- Werkgroep Arbeidsmarktmonitoring
- Werkgroep Datamanagement organisé par de « Vlaamse overheid - Departement Werk en Sociale Economie - Afdeling Beleid ».

# CHAPITRE 6

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE Sébastien Brunet est professeur à temps partiel à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie à l'Université de Liège où il enseigne un cours de « Méthodologie de la prospective et de l'analyse stratégique » et un cours consacré à l'« Analyse des risques ».

Sébastien Brunet et Jean-Luc Guyot ont participé à l'élaboration et la mise en place d'un certificat interuniversitaire en prospective, en partenariat avec l'UCL et l'ULg. Ils ont pris en charge la conception et l'organisation des modules 1 (Introduction aux concepts de base), 2 (Méthodes de la prospective), 3 (Les champs de pratique de la prospective) et 4 (Séminaire d'intégration).

Vincent Calay est intervenu au Certificat interuniversitaire en prospective le 9 juin : Un bel avenir pour la prospective ? Quelques ficelles pour s'en sortir quand on ne sait pas de quoi demain sera fait...

Bernard Conter a donné une conférence sur L'Union européenne et les politiques de l'emploi dans le cadre du cours Politique sociale européenne (Titulaire : Ph. Pochet), Master en sciences du travail, 19 avril.

Marc Debuisson est chercheur associé à l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Il intervient sur les régimes démographiques dans le cadre du cours à l'UCL « Espace, peuplement et ressources » du Master en sciences de la population et du développement.

Matthieu Delpierre est maître de conférences à l'Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech); Cours de « Modèles économiques » ; Master bioingénieur ; année académique 2016-2017.

Muriel Fonder est coresponsable du module Méthodes pour le Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (CIEPP); elle assure l'encadrement de TFF. Elle a contribué à deux sessions de la formation en évaluation pour l'École d'administration publique (EAP). Elle est intervenue lors de cours de méthodes ou d'évaluation des politiques publiques à l'Institut Cardijn et à l'Université de Liège.

François Ghesquière est maître de conférences à l'ULB (Sociologie) et intervient plus particulièrement sur le thème de la précarité des indépendants dans le cadre

du séminaire « Mobilités, transitions et reconversions professionnelles » (Master en sciences du travail ULB).

Jean-Luc Guyot est professeur à l'Université catholique de Louvain. Il y enseigne la statistique, la méthodologie de recherche en sciences humaines, l'analyse socio-économique du champ de la formation d'adultes et la méthodologie prospective. Il est également coresponsable académique du certificat interuniversitaire UCL. - ULg - Cnam en analyse prospective.

Julien Juprelle, Stéphanie Larocca et Amandine Masuy ont présenté les enquêtes MOBWAL et GPSWAL, dans le cadre des ateliers du cours LDEMO2401, « Théorie et pratique des sondages » de Schoumaker Bruno – UCL.

Catherine Laviolette anime des séminaires de construction de savoirs partagés autour de la recherche jeunes acteurs avec les communes partenaires du projet (12 communes), suit des mémoires d'étudiants de l'UCL, des FUSL et de l'ULB et est membre du comité d'accompagnement d'une thèse de doctorat UCL-U Genève.

Virginie Louis a participé au programme de formation de l'École d'administration publique en tant que formatrice en matière d'évaluation des politiques publiques pour les séances « indicateurs » et « démarche d'évaluation ».

Christine Mainguet est collaboratrice scientifique au service de Sociologie des Identités contemporaines, Faculté des Sciences sociales de l'ULg.

Abdeslamn Marfouk dispense le cours de « Using quantitative methods in Migration Studies » à l'Université de Liège et assure la suppléance de Jean-Michel Lafleur pour le cours « Current Debates in Migration and Ethnic Studies », Université de Liège.

Mathieu Mosty a contribué à la formation en évaluation des politiques publiques pour l'École d'administration publique (EAP).

Síle O'Dorchai est chargée de cours à temps partiel à l'Université Libre de Bruxelles. Elle enseigne quatre cours dans le cadre du Master en sciences du travail de la Faculté de Philosophie et Lettres: « Relations collectives de travail dans le non marchand », «Fondements et enjeux socio-économiques dans le non marchand », « Diagnostic et gestion de projets » et « Dimension européenne de la politique de l'emploi dans le tiers secteur ».

Béatrice Van Haeperen est professeure temporaire à l'UCL. Elle dispense des cours d'économie du travail (Institut des sciences du travail) et elle encadre des mémoires d'étudiants. Elle a présenté avec Muriel Fonder la méthodologie et des résultats de la recherche « Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages

de personnes exclues des allocations d'insertion » à des étudiants de 2° BAC de l'Institut Cardijn, Louvain-la-Neuve, et à des étudiants de Master en Gestion des ressources humaines, École des Sciences du travail, UCL. À l'École d'administration publique, elle participe aux modules de formation en évaluation des politiques publiques.

Frédéric Vesentini est chargé de cours, à temps partiel, à l'Université catholique de Louvain, impliqué dans divers cours/formations abordant la question de la quantification des phénomènes sociaux.

# CHAPITRE 7

**GESTION ADMINISTRATIVE** 

Inscrite dans une démarche « service public », la cellule des ressources humaines a pour objectif, en tenant compte des missions de l'Institut, des différents projets qui y sont conduits et des contraintes de fonctionnement, de contribuer à la pérennité de l'Institut en développant une stratégie RH s'appuyant sur les principes du gender mainstreaming et de la diversité afin de valoriser pleinement le potentiel de ses ressources humaines et de promouvoir le bien-être au travail.

Pour cela, celle-ci a participé à l'élaboration du référentiel de fonctions de niveau C et D et à la réflexion sur le Système statistique wallon. Elle poursuit l'animation du Comité Bonheur qui tend à créer un environnement de travail agréable, propice à réduire la négativité inutile, le stress, l'angoisse et à les transformer en des sentiments positifs par l'organisation de différentes activités rassemblant l'ensemble du personnel tout au long de l'année.

En réponse aux résultats de l'analyse des risques psychosociaux et pour la mise en œuvre de l'action transversale T3 « Développer des formations en matière de bien-être au travail » issue du plan Bien-être (plan global de prévention) proposé par Christophe Lacroix, ministre de la Fonction publique wallonne, la cellule des ressources humaines a pris en charge l'organisation d'ateliers antistress et de détente au sein de l'Institut.

En 2017, les activités se sont centrées principalement sur la mise en place de deux nouvelles procédures d'engagement, la finalisation de trois procédures débutées en 2016, l'entrée en service de deux agents administratifs et du 1<sup>er</sup> attaché scientifique statutaire via l'activation de l'Art. 119 quater.

Aidée par des stagiaires en ressources humaines, la cellule a retravaillé et perfectionné le processus d'accueil de nouveaux collaborateurs et a communiqué sur la fixation des objectifs et l'évaluation du personnel.

En matière de formation, dix-sept collaborateurs ont suivi principalement les modules proposés par l'École d'administration publique et trente-deux autres ont bénéficié de formations spécifiques en dehors du programme proposé. À savoir : certificat interuniversitaire en Datasafe, théories et pratique de la négociation, tables de conversation en anglais et néerlandais, cours en immersion en néerlandais, masterclass en Causal Layered Analysis, langage SQL, méthode de redressement en analyse de données d'enquête, utilisation du logiciel ULIS CS, certificat en réforme des processus comptable du secteur public, développement des relations presse, cycle long pour devenir Manager, certificat en management humain et innovant, mise en œuvre d'IPV6. cours isolé en labor economics.



MARCHÉS PUBLICS

7.2.

En 2017, l'IWEPS a lancé 28 procédures de marchés publics, dont cinq marchés de fournitures et 23 marchés de services.

Ces procédures se répartissent comme suit :

- procédure ouverte (publicité belge) : 1
- · concours de projets:1
- procédure négociée sans publicité/sans publication préalable : 25
- · droit exclusif: 1.

# **BIBLIOTHÈQUE**

7.3.

Les activités de gestion de la bibliothèque et d'appui aux utilisateurs ont été poursuivies en 2017. Fin 2017, la bibliothèque compte près de 5 000 ouvrages répertoriés; près de 200 abonnements sont en cours. La gestion de la bibliothèque est assurée par le Comité de gestion de la bibliothèque, composé de l'Administrateur général, de la responsable de la bibliothèque et de plusieurs chargés de recherche de disciplines variées.

L'appui aux utilisateurs a principalement consisté en des collaborations logistiques, ponctuelles ou régulières, aux missions du service :

- mise à jour de la base de données documentaire de la bibliothèque : dépouillement, encodage et classement des revues et ouvrages entrants et sélection thématique en fonction des recherches en cours :
- recherche de documentations nécessaires pour les membres de l'Institut;
- gestion des commandes d'ouvrages (commande - réception - distribution);
- échanges avec différents centres de documentation.

### **INFORMATIQUE**

7.4.

Pour l'année 2017, les activités de la cellule informatique se sont concentrées sur les projets suivants:

- Mise en place d'une stratégie de sécurité IT: après une analyse de risques, nous avons un plan d'action pour augmenter sensiblement la sécurité de l'institut. Les principaux points sont:
  - Établissement d'une charte informatique.

- Définition des rôles et responsabilités.
- Préparation d'une formation utilisateur.
- Gestion sécurisée du matériel.
- Sécurisation du réseau.
- Externalisation des services Web: Pour une moindre dépendance des infrastructures du site, nous avons externalisé tous les sites web de l'Institut.

- WalStat, le portail dédié aux statistiques :
  - Outil de génération des définitions au format PDF.
  - Ajout du niveau d'agrégation « zone de secours ».
  - Gestion des seuils numérateurs et dénominateurs.
  - Liens Walstat site IWEPS.
- · Pôles de compétitivité :
  - Création du site public.
- GeDiDoT : mise en commun des données sociosanitaires entre la France et la Wallonie :
  - Centralisation et envoi de données sur la Wallonie.
  - Implémentation du template graphique.
  - Implémentation du webservice.
- · Interfédéralisation:
  - Développement du système de demandes de données.
  - Développement du système d'importation des données.
  - Développement du système d'accès aux données.
  - Modification catalogue des sources.

- · GPSWal / MobWal
  - Anonymisation des données envoyées aux prestataires.
  - Anonymisation des données à disposition des chercheurs.
  - Optimisations DB.
- · Remplacement d'une imprimante.
- · Archivage des données historiques.
- Migration des bases de données : Passage progressif de Postgres 9.4 à 9.6.
- Migration PHP: passage progressif à php7 en lieu et place de php5.

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- · Renouvellement du matériel.
- Achat et installation de logiciels.
- Gestion des incidents et demandes diverses.
- · Gestion et entretien des imprimantes.
- · Chargement des données en DB.
- Veille technologique et formations.

### COMMUNICATION

7.5.

En 2017, les actions ont été poursuivies, dont les objectifs sont de faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement et Parlement wallons, Administration wallonne, Organismes d'intérêt public (OIP) et Partenaires sociaux,

Communauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Personnel, Décideurs socio-économiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens. L'accent a été particulièrement mis sur la communication digitale avec la refonte du site internet (voir partie « Faits marquants ») et le développement des relations avec la presse.

### 7.5.1. LES PUBLICATIONS

Concernant les publications (voir partie 5. pour plus de détails), l'année 2017 a vu la parution de douze Notes mensuelles de conjoncture wallonne, douze numéros des Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie, deux éditions de Tendances économiques, quatre Rapports de recherche, un numéro de Dynamiques régionales, l'édition 2017 des Chiffres clés, la deuxième édition du Rapport sur l'économie wallonne et le Rapport d'activité annuel.

### 7.5.2. LES ÉVÉNEMENTS

En 2017, deux événements ont été organisés ou coorganisés avec des institutions partenaires.

 Journée d'étude – « Jeunes dans l'impasse ! Résignation et débrouille en situation de précarité », le 28 avril 2017, à Mons

L'IWEPS et le Délégué général aux Droits de l'enfant ont organisé le vendredi 28 avril 2017, de 9h30 à 13h au Lotto Mons Expo, une matinée de débats et de réflexions baptisée: « Jeunes dans l'impasse! Résignation et débrouille en situation de précarité ».

La journée d'étude a rassemblé une quarantaine de personnes.

 g° Conférence méthodologique
 « Comprendre l'accès au travail: des témoignages d'exclusion au débat sociétal », le 5 décembre 2017, à Namur

L'IWEPS a organisé la Neuvième Conférence méthodologique qui s'est tenue le 5 décembre aux Moulins de Beez à Namur.

Engagée depuis 2004, la politique d'activation des demandeurs d'emploi a connu plusieurs réformes, dont le renforcement du contrôle de la recherche d'emploi et la limitation à trois ans du bénéfice des allocations d'insertion. Ces deux réformes ont entraîné une hausse des exclusions du chômage. Surtout la seconde, qui a produit un considérable pic d'exclusions : le 1<sup>er</sup> janvier 2015, 17 000 chômeurs ont perdu leur statut et les droits liés à ce statut.

Ce choc a conduit à s'interroger sur le devenir des différentes catégories d'exclus, dans un contexte de relative invisibilité statistique de leur situation post-exclusion. Quels sont les effets de l'exclusion sur les parcours individuels ? Comment évoluent les rapports des personnes exclues aux institutions ? Qu'en est-il du recours au CPAS ? Quelle attitude les personnes exclues adoptent-elles vis-à-vis de l'emploi et du travail ?

Autant de questions abordées dans les deux études qui constituent le fil conducteur de cette conférence méthodologique : l'étude de Marc Zune, Didier Demazière et Elise Ugeux «Les expériences de l'exclusion du chômage. Une recherche qualitative», commanditée en 2016 par l'Observatoire bruxellois de l'emploi, d'une part, et l'étude de l'IWEPS «Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion», commanditée à la même époque par la ministre de l'Emploi de Wallonie, d'autre part. De nature qualitative, ces études reposent sur un soubassement méthodologique qui sera explicité au cours de la première session. Les résultats ont été présentés et discutés dans la seconde session. Une table ronde conclusive a engagé la réflexion sur quelques-unes des recommandations de ces études.

La Neuvième Conférence méthodologique a rassemblé près de 150 inscrits.

#### 7.5.3. LE SITE INTERNET

Concernant le site internet, la mission dévolue à la cellule communication en 2017 réside en la création d'une nouvelle version de celui-ci (voir partie « Faits marquants »). En outre, il lui est confié la mise à jour en contenu des parties : Publications, Indicateurs statistiques (4x/an), Actualités, Événements, Projets...

Selon Google Analytics, en 2017, le site internet a obtenu 95 601 sessions (ou visites) et accueilli 66 106 visiteurs. Plus de 70% de ces visites proviennent des moteurs de recherche (Google, Bing...).

Le top 10 des pages les plus consultées recherche (/r nous indique que, outre la page d'accueil de type « Indi (/), la page équipe (/équipe) et l'outil de les plus vues.

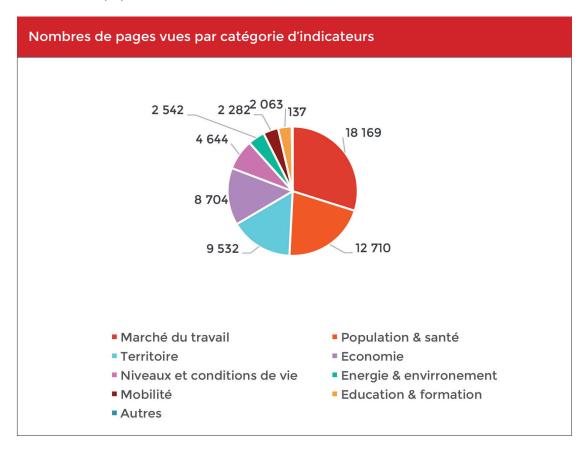
recherche (/recherche), ce sont des pages de type « Indicateurs statistiques » qui sont les plus vues.

Top 10 des pages les plus consultées							
	Pa	Page ?		Pages vues ? ↓		Vues uniques ?	
				21 914 al: 100,00 % (221 914)	% du total:	9 217 100,00 % (179 217)	
	1.	/	24 60	7 (11,09 %)	19 869	(11,09 %)	
	2.	/equipe/	7 06	9 (3,19%)	1 871	(1,04 %)	
	3.	/indicateur-statistique/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-a $_{\rm d}$ dministratifs-commune/	6 27	3 (2,83 %)	5 546	(3,09 %)	
	4.	/recherche/	5 14	6 (2,32 %)	3 319	(1,85 %)	
	5.	/indicateur-statistique/taux-de-chomage-bit/	4 03	5 (1,82 %)	3 559	(1,99 %)	
	6.	/indicateur-statistique/prix-moyen-terrain-a-batir-immobilier/	3 87	4 (1,75 %)	3 381	(1,89 %)	
	7.	/indicateur-statistique/pib-en-volume/	3 67	8 (1,66%)	3 077	(1,72 %)	
	8.	/indicateurs-statistiques/	3 16	1 (1,42 %)	2 512	(1,40 %)	
	9.	/indicateur-statistique/esperance-de-vie-et-mortalite/	2 87	3 (1,29 %)	2 670	(1,49 %)	
	10.	/indicateur-statistique/taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-commune-calibres-l $\underline{d}$ enquete-forces-de-travail/	2 82	<b>1</b> (1,27 %)	2 490	(1,39 %)	

**Source**: Google Analytics

Au sein de ces pages, ce sont les indicateurs présents dans les rubriques « marché du travail », « population et santé », « terri-

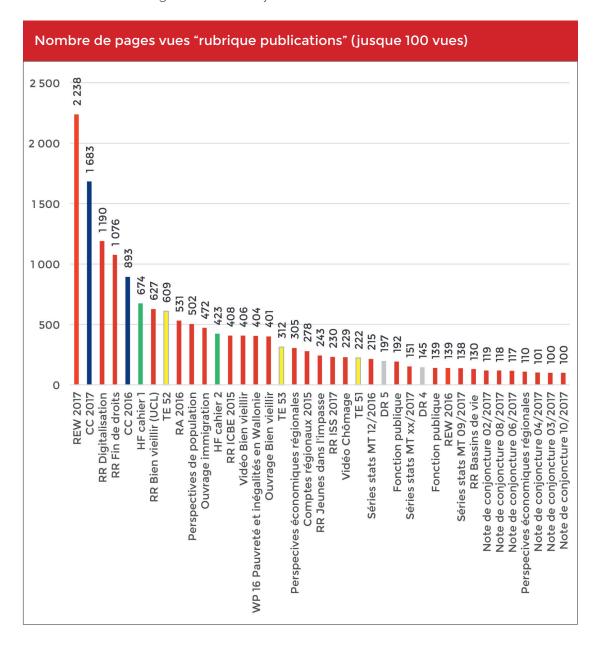
toire » et « économie » qui rencontrent le plus de succès (nombre de pages vues).



Parmi les « publications », le top 3 de pages les plus consultées est : le Rapport sur l'économie wallonne 2017 (2 238 vues), les Chiffres-clés de la Wallonie 2017 (1 683 vues), et le Rapport de recherche sur la digitalisation (1 190 vues).

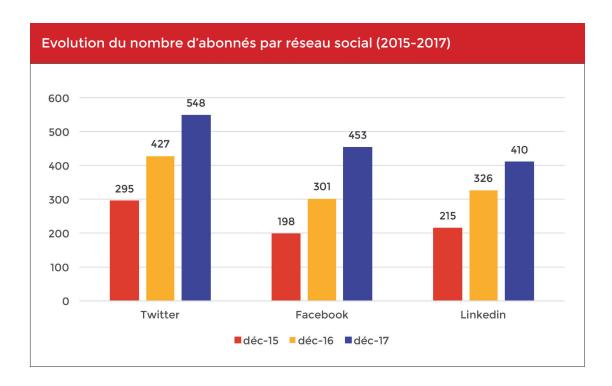
Pour annoncer les nouveautés du site internet, des newsletters sont régulièrement envoyées à près de 6 000 correspondants. Elles ont été au nombre de vingt et un en 2017.

Une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook et Linkedin. Avec pour résultat, une augmentation constante du nombre d'abonnés à ces réseaux.



La popularité et la diffusion de WalStat progressent. Selon Google Analytics, la fréquentation du portail ne cesse d'augmenter : 19 743 visites en 2017, contre 17 388 visites en 2016 et 16 669 en 2015. Les visiteurs consultent plus de pages par visite :

6,27 en 2017, contre 5,11 en moyenne en 2016 et 3,19 en 2015. Le taux de rebond (part de visites qui s'arrêtent à une seule page) continue à diminuer : 27% en 2017 contre 30% en 2016 et 50% en 2015.



### 7.5.4. LA PRESSE

La cellule communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2017, onze communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. Plus de 70 articles sont parus dans la presse francophone, tant écrite que radio et/ou télé. Ceux-ci traitaient des informations suivantes :

Date d'envoi	Objet
09/02/2017	Invitation Conférence de presse 13/02 à 10h30 : Rapport sur l'économie wallonne 2017
13/02/2017	CP - Nouvelle publication: Rapport sur l'Économie wallonne 2017
29/03/2017	CP - Tendances économiques: 1,3% de croissance du PIB wallon en 2017, après 1,0% en 2016
09/05/2017	CP - Belges et Français mettent en commun leurs données sociosanitaires - GeDiDoT INTERREG
27/06/2017	CP- Rapport digitalisation
07/07/2017	CP - Les inégalités femmes-hommes en Wallonie. Focus sur l'emploi.
13/07/2017	CP - Perspectives économiques régionales (avec BFP, IBSA, SVR)
18/07/2017	CP - Rencontre avec les premiers chômeurs exclus des allocations d'insertion en Wallonie
12/09/2017	CP - Semaine de la mobilité
04/10/2017	CP - Emploi du temps et répartition des tâches entre hommes et femmes en Wallonie
12/10/2017	CP- Pauvreté en Wallonie : risque accru pour les familles monoparentales
26/10/2017	CP - Tendances 53

De plus, une conférence de presse a été organisée en 2017. Le 13 février, l'IWEPS présentait à la presse l'édition 2017 de son Rapport sur l'économie wallonne. Les principaux médias de presse écrite étaient

présents (Le Soir, L'Écho, L'Avenir, Belga) ainsi que La Première et la RTBF Télévision. Durant plusieurs jours, le rapport a fait l'actualité tant dans la presse francophone que néerlandophone.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : https://www.iweps.be

in 🍑 🖠

2018